

Québec refuse de présenter un mémoire à l'enquête sur la fiscalité fédérale

Par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC. — Le gouvernement provincial, tout en consentant à fournir quelques renseignements à titre documentaire à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité fédérale, refuse de poser le rôle officiel de présenter un mémoire à cet organisme.

Rendant publique, hier, la correspondance qu'il a échangée avec M. Kenneth Carter, président de la commission, le premier ministre s'est contenté du commen-

taire suivant : "Cependant, je ne lui ai pas parlé de mon intention, comme je l'ai exprimé au cours de la campagne électorale, de faire faire une enquête sur les problèmes fiscaux de la province, des commissions scolaires et des municipalités."

Ce n'est pas la première fois que M. Jean Lesage oppose un refus à certaines requêtes du gouvernement d'Ottawa.

On sait que le gouvernement de Québec n'a pas accepté de présenter un mémoire à l'enquête fédérale sur la santé et qu'il a refusé obstinément de participer à la conférence fédérale-provinciale du 22 mars dernier sur l'établissement éventuel d'un réseau national d'électricité.

A cette dernière occasion M. Lesage avait écrit à M. Diefenbaker : "Nous considérons cette question de juridiction provinciale et je crois que nous devons nous en tenir à cette attitude."

Dans sa lettre à M. Carter, en date du 5 décembre, le premier ministre du Québec déclare : "Le décret instituant votre commission me paraît limiter clairement son mandat à la fiscalité fédérale. En effet, l'objet de l'enquête y est défini dans les termes suivants : L'incidence et les effets des impôts décrets par le Parlement. "Pour ce qui est de la fiscalité provinciale et municipale, poursuit M. Lesage, le décret n'en fait mention que parmi les facteurs dont vous devez tenir compte et

cela me semble pleinement d'accord avec les principes de notre constitution.

"Comme je l'ai déjà déclaré au sujet de l'enquête sur les services de santé, nous devons nier énergiquement au gouvernement fédéral le droit d'instituer une enquête sur des matières du ressort exclusif des provinces.

"Je suis heureux, ajoute M. Lesage, de constater que dans le cas présent, le décret respecte l'autonomie des provinces dans sa

Voir page 2 : Québec

G.-Lajoie réclamera d'Ottawa le maintien de l'aide aux écoles techniques

QUÉBEC, (DNC). — M. Paul Gérin-Lajoie, en sa qualité de président du comité interprovincial des ministres de l'éducation, interviendra auprès du gouvernement d'Ottawa pour obtenir la prolongation jusqu'en 1967, des subventions fédérales de 75 pour cent à la construction et à l'équipement des écoles techniques.

Le ministre de la jeunesse a annoncé cette nouvelle hier soir à la corporation des techniciens professionnels du Québec à l'occasion de la présentation d'un mémoire. "On trouvera un résumé des recommandations de la corporation dans une autre colonne de ce journal".

La corporation avait souligné une certaine injustice dans la répartition aux provinces des subventions fédérales.

On sait que l'Ontario, dans ce domaine, recevra \$186,000,000 et le Québec seulement \$13,000,000.

En vertu de l'entente fédérale-provinciale, les subventions d'Ottawa, à partir du 1er avril 1963 seront réduites de 75 à 50 pour cent.

M. Gérin-Lajoie a déclaré que cette date d'échéance était manifestement en désaccord avec la période requise pour l'exécution des plans du

Québec et de la majorité des provinces du Canada.

"Dès le début de l'été dernier, a-t-il dit, le ministère de la jeunesse a décidé d'entreprendre des négociations avec le fédéral à ce sujet ; mais comme il s'agissait d'une question d'intérêt commun pour toutes les provinces canadiennes, nous avons cru qu'une action concertée serait préférable. C'est pourquoi, à la

Voir page 2 : Gérin-Lajoie

L'enseignement technique reste sous-développé

QUÉBEC (DNC). — La Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec a réclamé, hier, la prolongation, jusqu'en 1967, de la contribution de 75 pour cent du gouvernement fédéral pour la construction d'écoles techniques et de métiers.

Dans un mémoire, présenté au ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, le président général de la corporation, M. J.-Lionel Thibault, soutient que le secteur de l'enseignement technique et professionnel demeure encore sous-développé dans presque toutes les provinces du pays.

"Les provinces, dit le mémoire, n'ont même pas encore atteint la moitié des objectifs idéaux de fréquentation scolaire professionnelle, sauf peut-être la province d'Ontario qui en apparence semble avoir atteint le taux idéal".

"Cependant, les réalisations formidables de cette province dans un laps de temps aussi court nous porte à croire que cette dernière a profité habilement des ententes fédérales-provinciales pour développer son enseignement secondaire professionnel".

Le mémoire, après avoir rappelé que notre constitution donne spécifiquement aux provinces le pouvoir législatif en matière d'éducation, déclare que "la responsabilité du gouvernement fédéral se limite donc à aider les provinces avec le minimum de réglementation possible. Il devrait toujours inspirer, dans le domaine des subventions de princi-

pes de péréquation équitables pour toutes les provinces".

"Situation alarmante"

Le mémoire cite certains chiffres, d'ailleurs déjà publiés dans le "Devoir", prouvant que l'Ontario retire la part du lion des subventions de 75 pour cent à la construction et à l'équipement d'écoles de technologie, d'écoles de métiers et d'écoles secondaires professionnelles.

"Il s'agit d'une situation alarmante" poursuit le mémoire en ajoutant : "Le principe de la péréquation joue non pas en faveur des provinces les moins fortunées mais au contraire les ententes favorisent dans

des proportions fantastiques, les deux provinces les plus riches du pays."

Le mémoire cite des statistiques datant de mois d'avril. Les derniers chiffres fournis par le fédéral révèlent que, dans le domaine de la construction d'écoles de métiers et d'institutions secondaires professionnelles, le gouvernement d'Ottawa a versé ou versera les subventions suivantes aux provinces :

Terre-Neuve : \$18,900,000; Ile-du-Prince-Edouard : \$2,100,000; Nouvelle-Ecosse : \$6,200,000; Nouveau-Brunswick : \$4,300,000; Québec : \$13,600,000; Ontario : \$186,700,000; Manito-

Voir page 2 : L'enseignement

JFK : surveillance continue de Cuba

WASHINGTON. — Le président Kennedy a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que les États-Unis prennent des mesures quotidiennes afin de s'assurer qu'aucune arme offensive ne sera de nouveau introduite à Cuba.

Il a également révélé que l'ambassadeur Adlai Stevenson, aux Nations Unies, et M. John McCloy, son conseiller spécial dans la crise cubaine, travaillent depuis quelque temps à New York, sur la question cubaine. Il a exprimé l'espoir que les négociations à New York seront fructueuses prochainement.

Kennedy a dit que le gouvernement était convaincu que la Russie avait retiré ses missiles et ses bombardiers réactés de Cuba. Toutefois, a-t-il ajouté, "ces choses ne se font jamais à 100 pour cent". C'est pourquoi, a-t-il ajouté, il insiste sur l'inspection internationale pour en avoir l'assurance. Sans cette inspection, les États-Unis continueraient d'employer leurs propres méthodes d'inspection pour s'assurer qu'il n'y a pas de potentiel de guerre.

En réponse à une question, Kennedy a dit qu'il ne croit pas qu'une ligne téléphonique directe avec Moscou aurait hâté la discussion de la crise cubaine. Un téléscripteur aurait mieux fait l'affaire, a-t-il dit, bien qu'il n'écarte pas complètement la possibilité d'une ligne téléphonique.

LE SKYBOLT

Au cours de la période de questions, un des sujets soulevés a été celui du Skybolt. Le problème, a dit M. Kennedy, est que le Skybolt est un missile très compliqué. Sa mise au point pourrait nécessiter \$2,500,000,000 en plus des \$500,000,000 déjà dépensés par les États-Unis, de sorte que la question est de sa-

voir ce que vaut cette arme pour les Britanniques et les États-Unis. Mais il y a ajouté qu'aucune décision finale ne sera prise avant des entretiens avec le premier ministre Macmillan. La Grande-Bretagne a bâti sa force nucléaire autour du Skybolt, conçu pour être transporté par des bombardiers et lancé à 1,100 milles des cibles.

LES IMPÔTS

Kennedy a annoncé que son administration se propose de mettre en œuvre son programme visant à une réduction prochaine et importante des impôts. Kennedy a dit qu'il en dira davantage sur ses propositions fiscales — qui devraient entrer en vigueur, du moins en partie, dès le 1er janvier — dans son discours de vendredi soir devant l'Economy Club de New York.

L'AFFAIRE STEVENSON

M. Kennedy a déclaré, en marge d'un article sur l'attitude de Stevenson lors de la crise cubaine qu'il ne tenterait pas de décrire l'attitude des membres du Conseil. La décision appartient au président, a-t-il dit. Le Conseil n'est qu'un organisme consultatif. Il ne croit pas qu'il y ait beaucoup d'avantages à ce que la presse fasse des conjectures sur l'attitude des membres durant les jours difficiles de la crise cubaine. Certaines attitudes ont changé avec le temps, a-t-il ajouté. Il a précisé qu'on en est venu à une conclusion, que sa décision a été prise et tous les membres l'ont appuyée.

L'article du "Post" disait que M. Stevenson s'était opposé au blocus naval de Cuba. Les autorités américaines ont nié cette affirmation par la suite.

Nos éditoriaux

● Claude Ryan analyse un problème qui est à la source de graves malaises dans le fonctionnarisme : le droit de négociations.

● Depuis cinq jours, 8,000,000 de New-Yorkais ne peuvent lire leurs journaux quotidiens. En bloc-notes, Paul Sauriol fait le point.

MÉTÉOROLOGIE

Neige en soirée

Maximum : 15

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD.

MONTREAL

FÊTE DU JOUR

Sainte Lucie de Syracuse

Les librairies

F. PILON INC.

Papeterie - Dactylographes

Accessoires de bureau



Johnson désire garder Bertrand

M. Daniel Johnson, leader de l'Union nationale, a déclaré hier à son retour à Montréal d'un voyage de trois semaines en Europe "qu'il aimerait garder son premier lieutenant Jean-Jacques Bertrand" dans l'arène politique provinciale.

Il commentait ainsi les rumeurs selon lesquelles M. Bertrand, député unioniste de Mississquoi à l'Assemblée législative, se serait vu offrir un poste de commandement au sein du cabinet fédéral.

"Je ne blâmerais pas le gouvernement fédéral de tenter de retenir ses services," a ajouté M. Johnson, mais "l'aimerais le garder dans l'arène provinciale".

M. Johnson a déclaré qu'il avait profité de son voyage en Europe pour prendre des repos et visiter les parlements politiques de France.

"Il est reposant de voir d'autres personnes que des adversaires politiques", a-t-il déclaré.



Le texte législatif créant la Société de l'Expo est prêt...

OTTAWA. — Le texte législatif instituant la Société de la couronne, qui sera connue sous le nom de "Compagnie de l'Exposition universelle canadienne" (Canadian World Exhibition Corporation) est prêt à être introduit au Parlement canadien. Le ministre associé de la défense, M. Pierre Sévigny a dit que le projet de loi d'une dizaine de pages sera présenté au cours de la semaine prochaine, peut-être même lundi. Il espère toujours qu'il sera adopté par le Parlement avant l'ajournement de Noël, annoncé pour le 20 décembre.

La nouvelle Société de la couronne sera sous la juridiction du parlement canadien, mais elle aura aussi des liens juridiques avec le gouvernement de la province de Québec et l'autorité municipale de Montréal. Selon le conseiller juridique de la délégation de la province de Québec, M. Louis-Philippe Pigeon, de Québec, l'organisme juridique de cette société présentera des "innovations".

C'est à l'issue de la cinquième et dernière réunion tripartite, consacrée à la préparation de cette législation, que M. Sévigny, accompagné du ministre québécois du commerce et de l'industrie, M. Gérard Lévesque et du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a répondu aux questions des journalistes.

Nominations prochaines

Le texte législatif prévoit la formation de la Société, stipule ses pouvoirs et son mode de financement, établit les postes de commissaire et de sous-commissaire ainsi qu'un bureau de direction de douze membres et stipule le mode du choix d'un emplacement.

Les nominations du commissaire et du sous-commissaire ainsi que des douze directeurs seront faites par le comité permanent tripartite à brève échéance après l'adoption du bill, a dit M. Sévigny, qui doute ce-

pendant que cela puisse se faire avant Noël.

M. Sévigny a dit que le comité s'était assigné trois étapes initiales, soit la préparation du bill fédéral établissant la Société de la couronne, suivi en second lieu par la nomination des officiers de la Compagnie

Un organisme indépendant déterminera l'emplacement

OTTAWA. — Le ministre associé de la défense M. Sévigny, a dit hier aux Communes que c'est un organisme indépendant qui choisira définitivement l'emplacement de l'exposition universelle qui aura lieu à Montréal en 1967.

Il répondait à une question de M. Deschêtalet, libéral de Montréal-Maisonneuve qui avait demandé si des sociétés d'hommes d'affaires de l'est de Montréal et d'autres organismes avaient proposé le parc Maisonneuve comme emplacement ou tout autre endroit dans l'est.

Le ministre a dit qu'il avait reçu des représentations dans ce sens, et qu'on avait fait valoir les avantages d'un terrain de 800 acres dans ce secteur, mais que la décision ne lui appartenait pas.

De son côté, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, s'est déclaré, hier, "pas très heureux" de la déclaration faite par M. André Champagne, directeur du service des parcs au sujet du parc Maisonneuve et l'exposition.

Aux journalistes qui l'interrogeaient, M. Saulnier a répondu : "Je n'en suis pas très heureux. Nous, nous étions de faire quelque commentaire que ce soit et lui, il a fait une déclaration...".

A un journaliste qui lui demandait si la déclaration de M. Champagne avait été "inspirée" par quelqu'un, M. Saulnier a répondu sans hésitation : "Certainement pas par moi."

et enfin le choix de l'emplacement de concert avec la Compagnie de l'Exposition universelle canadienne.

Il entrait pour la Compagnie de l'Exposition universelle comme premières tâches, la formation d'un comité juridique, d'un comité d'urbanisme, ainsi que d'un comité de relations extérieures pour communiquer avec les autres pays et un comité de relations interprovinciales.

L'exposition nécessitera des aménagements routiers

QUÉBEC. — Il reste beaucoup de chemin à faire pour se rendre à l'Exposition mondiale qui se tiendra à Montréal en 1967. Au gouvernement du Québec, l'expression est prise on ne peut plus dans son sens littéral et on considère sérieusement d'aller demander au grand chausseur d'Ottawa les bottes de sept lieues nécessaires à cette fin.

Ce chemin à faire, c'est évidemment le problème du ministère de la voirie. Le ministre, M. Bernard Pinard, n'a pas caché que moins de cinq ans, en termes d'aménagements routiers de premier ordre, représente un très court intervalle.

Dans la pratique, cela revient à dire que le Québec doit accélérer son programme d'ex-

pansion routière. Des voies de communication devront être ouvertes quelques années plus tôt que prévu, dans la moitié du temps même.

Routes nouvelles

Il ne suffira pas, selon M. Pinard, de terminer en hâte la route trans-canadienne, déjà partiellement subvention-

Voir page 2 : L'exposition



M. Paul-Emile Robert, président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, a remis, hier soir, le prix Duvernay 1962 à M. Roger Duhamel. Imprimeur de la Reine. (PHOTO "LE DEVOIR")

L'enquête fédérale sur les relations entre les deux cultures canadiennes

Le gouvernement avisera les Communes lorsqu'il aura établi sa politique

Le premier ministre Diefenbaker a fait savoir hier, en Chambre, que le gouvernement informera ou avisera les Communes quand il sera en mesure d'annoncer une politique au sujet d'une enquête sur les relations entre les deux cultures au pays, question, a-t-il fait remarquer, qui a été souvent soulevée au parlement.

M. Diefenbaker répondait à M. Douglas Fisher, NPD de Port Arthur, qui avait demandé si le gouvernement étudiait la perspective de former une commission d'enquête, en tenant compte de la déclaration faite hier soir à La Presse par le président des Chemins de fer nationaux du Canada, M. Donald Gordon.

La déclaration de Gordon

M. Gordon a déclaré dans une entrevue accordée à un journaliste, qu'il souhaite la tenue d'une vaste enquête officielle sur la participation des

Canadiens français, non seulement à la direction du Canadien National, mais également dans l'ensemble des services fédéraux et des sociétés parastatals.

M. Gordon s'est dit d'avoir que la meilleure solution au problème de la représentation canadienne-française dans les divers organismes relevant du gouvernement fédéral "serait d'instituer une commission royale d'enquête qui aurait pour mandat d'étudier toute la question du Canada comme pays bi-culturel et des conséquences de ce fait." M. Gordon veut que cette enquête s'applique non seulement au CN, mais partout : "Dans le fonctionnarisme, dans les grandes sociétés industrielles, dans tous les services publics".

M. Gordon précise : "Bien loin d'avoir des objections à une telle enquête, je la vois comme le grand moyen d'acquiescer une connaissance objec-

tive, scientifique des problèmes impliqués et d'élaborer des solutions satisfaisantes."

Plus tard, au cours de l'entrevue, M. Gordon a déclaré "être prêt à reconnaître" que certaines des réponses qu'il a données devant le comité des transports de la Chambre "sont malheureuses, si vraiment elles créent l'impression" que le président des Chemins de fer nationaux a nié l'existence même du Canada français et le caractère bi-culturel du Canada.

Mais M. Gordon a insisté sur "l'atmosphère" qui règne lors des séances des comités parlementaires, alors que les questions arrivent brusquement et ne laissent pas beaucoup de temps pour répondre à celui qui est interrogé.

Le critère compétence

Le président du Canadien National a réitéré son opposition à l'idée de nommer à la vice-présidence, des Canadiens

français qui ne seraient pas compétents "pour la seule raison qu'ils sont de culture française", de même qu'à l'idée d'instituer "un système de quotas".

A la question de savoir s'il est normal qu'en démocratie ceux qui paient doivent être représentés au moment de la dépense, M. Gordon n'a pas répondu.

Le critère compétence

Le président du Canadien National a réitéré son opposition à l'idée de nommer à la vice-présidence, des Canadiens

français qui ne seraient pas compétents "pour la seule raison qu'ils sont de culture française", de même qu'à l'idée d'instituer "un système de quotas".

A la question de savoir s'il est normal qu'en démocratie ceux qui paient doivent être représentés au moment de la dépense, M. Gordon n'a pas répondu.

Le critère compétence

Le président du Canadien National a réitéré son opposition à l'idée de nommer à la vice-présidence, des Canadiens

français qui ne seraient pas compétents "pour la seule raison qu'ils sont de culture française", de même qu'à l'idée d'instituer "un système de quotas".

A la question de savoir s'il est normal qu'en démocratie ceux qui paient doivent être représentés au moment de la dépense, M. Gordon n'a pas répondu.

Le critère compétence

Le président du Canadien National a réitéré son opposition à l'idée de nommer à la vice-présidence, des Canadiens

Le critère compétence

Le président du Canadien National a réitéré son opposition à l'idée de nommer à la vice-présidence, des Canadiens

français qui ne seraient pas compétents "pour la seule raison qu'ils sont de culture française", de même qu'à l'idée d'instituer "un système de quotas".

A la question de savoir s'il est normal qu'en démocratie ceux qui paient doivent être représentés au moment de la dépense, M. Gordon n'a pas répondu.

Le critère compétence

Le président du Canadien National a réitéré son opposition à l'idée de nommer à la vice-présidence, des Canadiens

Le critère compétence

Le président du Canadien National a réitéré son opposition à l'idée de nommer à la vice-présidence, des Canadiens

Le rapport Therrien sera étudié par un comité de ministres

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier qu'un comité, composé de membres de son cabinet, sera chargé de prendre en considération les recommandations au sujet de la nomination d'un plus grand nombre de Canadiens français à des postes importants dans les services administratifs du gouvernement.

Le chef du cabinet fédéral répondait à M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, qui lui avait demandé si le gouvernement prendrait des mesures à la suite du rapport soumis par M. Eugène Therrien, membre de la commission Glasco.

UN CADEAU DE NOEL
LE DEVOIR
CHAQUE JOUR
à sa porte

Offrez un cadeau qui se renouvellera tous les jours de l'année: l'année: **UN ABONNEMENT AU DEVOIR**

Prière de remplir ce coupon et de l'adresser à:

LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 3

J'ai recueilli la somme de \$..... qui servira à abonner la personne suivante.
 (S.V.P., écrire en lettres moulées)

NOM

ADRESSE

NOM DU DONATEUR

ADRESSE

LE DEVOIR fera parvenir en votre nom, une carte de souhaits au bénéficiaire.

TARIFS ANNUELS

Livraison à domicile \$20 Québec et Lévis \$20
 Montréal et banlieue \$20 A l'étranger \$25
 Canada (exc. : Montréal et banlieue, Québec et Lévis) \$16

Toute personne qui trouve un nouvel abonné au DEVOIR recevra gratuitement un volume: "LA CRISE DE LA CONSCRIPTION".

L'exposition...

(Suite de la première page)

née par le fédéral. D'autres artères devront être améliorées, voire aménagées, pour diriger sur la métropole les nombreux visiteurs attendus du reste du pays et de l'étranger comme de toute la province.

Par exemple, les autorités de l'Etat de New York ont déjà demandé à celles du Québec de leur communiquer leurs projets du côté de l'appraie afin de préparer le raccordement à la frontière.

A Québec, on n'entend pas se charger seul des dépenses occasionnées par cette demande accrue et subite, compte tenu des critères en matière de voirie.

M. Pinard a révélé que le cabinet provincial étudierait une demande spécifique d'aide fédérale à cette fin.

Le ministre a même déclaré que l'offre fédérale dont était

saisi le gouvernement provincial était maigre. Les surplus demandés seraient applicables à d'autres domaines outre la voirie.

Le nouveau ministre de l'industrie et du commerce, M. Gérard-D. Lévesque, a déjà fait depuis sa nomination, deux voyages à Ottawa à ce sujet, le gouvernement fédéral, semblant pressé de faire adopter avant la fin de l'année toute la législation relative à l'Exposition mondiale. De bonne source, on estime à une vingtaine de millions la participation de la province.

Des observateurs voient même dans cette hâte du gouvernement un indice d'élections prochaines.

Ce que le Québec essaierait d'obtenir d'Ottawa serait une assistance au gouvernement provincial lui-même en sus de la subvention à la société de l'expo pour rencontrer les dépenses que lui impose indirectement la tenue de la manifestation dans ses limites.

Québec...

(Suite de la première page)
 définition du mandat de la commission.

"Cependant, je ne puis contester la nécessité, dans l'étude d'une question économique, de considérer simultanément tous les facteurs pertinents et c'est pourquoi je vous fournirai très volontiers tous les renseignements utiles sur la nature et l'étendue de la fiscalité provinciale et municipale.

"Il doit être bien compris, cependant, que ces renseignements seront fournis uniquement à titre documentaire et non pas pour inviter votre commission à faire en ce domaine des suggestions ou propositions.

"Sans aucunement méconnaître l'importance et l'utilité de la tâche qu'entreprend votre commission, je ne crois pas opportun de présenter un mémoire au nom du gouvernement de la province."

M. Lesage termine en ajoutant: "Nous sommes élus pour prendre soin des intérêts provinciaux et il vaut mieux que nous nous abstenions de toute expression d'opinion officielle au nom de la province sur des matières du ressort du gouvernement central."

Le 21 novembre dernier, le président de la Commission royale d'enquête écrivait au premier ministre du Québec pour lui dire que "notre enquête et notre rapport ne seront complétés que si nous pouvons compter sur la bienveillante collaboration de toutes les administrations fiscales."

"Le mandat de notre commission, disait M. Carter, ne comprend pas la revue de l'activité fiscale des gouvernements provinciaux et des municipalités. D'autre part, il n'en défend pas l'étude. Une chose est certaine, on ne saurait concevoir l'étude du régime fiscal sans qu'il soit question des régimes provinciaux et municipaux. C'est dans cette perspective que je vous prie d'indiquer comment nous pourrions procéder pour mener au mieux cet important aspect de notre travail. Si vous pensez que cela puisse être utile, je me ferais un plaisir de venir à Québec, en janvier, pour m'entretenir de ces questions avec vous ou avec vos représentants. Mon état de santé m'empêche malheureusement de me déplacer pendant un mois ou deux mais, en attendant, la commission pourrait, si vous le voulez, déléguer un représentant pour parler de ces questions avec les fonctionnaires de votre administration.

M. Carter apprenait à M. Lesage que la commission se propose de tenir des audiences dans la province de Québec au cours du mois d'avril 1963. "Si, comme nous l'espérons, ajoutait le président, votre gouvernement juge utile de nous communiquer ses vues, nous serions très heureux d'en prendre connaissance à cette occasion. Toutefois, vous voudrez sans doute étudier de plus près la manière la plus opportune et le moment le plus propice de présenter un mémoire du gouvernement du Québec à la commission. Je tiens donc à vous assurer que, compte tenu de ses obligations, la commission fera tout son possible pour se mettre d'accord avec vous sur ces questions."

L'enseignement...

(Suite de la première page)

ba: \$3.700.000; Saskatchewan: \$7.600.000; Alberta: \$28.000.000; Colombie-Britannique: \$12.300.000 et le Yukon: \$600.000.

Repartition équitable
 On sait que les subventions fédérales au taux de 75 pour cent ne sont valables que jusqu'au 1er avril 1963. A partir de cette date jusqu'à la fin de l'entente, le 31 mars 1967, elles ne seront que de 50 pour cent.

C'est pourquoi, la Corporation des techniciens professionnels demande que la clause du 75 pour cent soit prolongée jusqu'en 1967.

"Advenant une prolongation, dit le mémoire, nous osons espérer qu'une répartition plus équitable sera maintenue dans les montants attribués aux provinces."

En prolongeant, cette clause, soutient le mémoire, le fédéral servirait les meilleurs intérêts de la nation, en apportant aux secteurs économiques viraux, une vigueur accrue et cela plus particulièrement dans les domaines des industries de machinerie, d'outillage et de la construction qui ont presque continuellement regagné, de 1957 à 1961.

"Il va sans dire que les achats de machinerie, d'outillage et d'équipement à l'usage des écoles techniques devraient être dirigés chez les manufacturiers canadiens."

Le mémoire suggère, entre autres: la création de comités consultatifs régionaux pour stimuler et mieux orienter l'enseignement technique professionnel et l'établissement, par le truchement des ententes fédérales provinciales, d'une école normale technique supérieure bilingue dont le coût d'immobilisation, d'aménagement et d'opération serait entièrement défrayé par le gouvernement d'Ottawa.

Par cette école, dit le mémoire, "le Canada, à cause de son caractère bilingue, de la variété de ses industries et de son statut de nation non colonisatrice, pourrait facilement devenir un centre important de formation de maîtres et de spécialistes de l'enseignement technique et professionnel. Plusieurs pays, devenus indépendants depuis quelques années, ont déjà sollicité l'aide de nos professeurs, tant de langue française que de langue anglaise, pour mettre en oeuvre un régime d'écoles techniques et professionnelles."

"L'école normale technique dont nous proposons la création pourrait recevoir les étudiants étrangers, les initiés à nos techniques, à nos méthodes de travail, avec de la machinerie et de l'outillage de fabrication canadienne, de sorte que les études terminées, ces étudiants retourneraient dans leurs pays respectifs et deviendraient nécessairement d'excellents promoteurs de notre commerce extérieur."

"De plus, cet apport à la cause de l'éducation de ces divers pays, contribuerait certainement à augmenter appréciablement le prestige international du Canada."

Soutenance de thèse à l'univ. de Montréal

Le R.P. James Aggaus Koithara, C.M.I., soutiendra publiquement une thèse en vue de l'obtention d'un doctorat (Ph. D.) en anglais de la faculté des lettres de l'université de Montréal, ce soir à 8 heures, dans la salle S-116. Le R. P. James Aggaus Koithara a choisi comme sujet de thèse: "The Pattern of Border Struggle in Graham Greene". Le public est cordialement invité à cette soutenance de thèse qui se déroulera en langue anglaise.

Gérin-Lajoie...

(Suite de la première page)

suite de la réunion des ministres de l'éducation à Edmonton, en septembre dernier, nous avons décidé d'entreprendre des démarches auprès d'Ottawa.

M. Gérin-Lajoie a ajouté que le secrétaire de l'Association canadienne d'éducation préparait un document de base pour appuyer l'intervention que le ministre de la jeunesse lui-même fera auprès des autorités fédérales, à titre de président du comité interprovincial des ministres de l'éducation.

Le ministre a précisé que cette démarche doit avoir lieu au cours des prochaines semaines.

M. Gérin-Lajoie a dit que son ministère avait adopté un programme préliminaire de construction d'écoles techniques au coût total de \$53.000.000. Il s'agit d'un programme réparti sur trois ans, dont la première tranche est actuellement en voie d'exécution.

"Nous pourrions compléter et élargir ce programme, a ajouté le ministre, lorsque nous recevrons vraisemblablement vers la fin du mois prochain le rapport final du comité d'études sur l'enseignement technique et professionnel."

"A la lumière des conclusions de ce rapport a-t-il dit, le gouvernement pourra alors mettre au point un programme d'ensemble ou se trouveront intéressés non seulement les programmes d'investissement, mais aussi tous les autres aspects de la formation professionnelle: programmes d'études, méthodes d'enseignement, aménagement des institutions, structures administratives, etc..."

Qui verra rira!

la guerre des boutons

A LA COMÉDIE CANADIENNE

L'UNESP est toujours seule requérante à la Southern

Contrairement à ce qu'elle avait annoncé la semaine dernière, la Fédération nationale des employés de la fonction publique (CSN) n'a encore inscrit aucune demande de reconnaissance syndicale pour les employés de la Southern Canada Power, l'une des 11 compagnies d'électricité qui seront bientôt nationalisées.

M. Jean-Robert Gauthier, directeur des services de la fédération, avait fait savoir vendredi qu'une demande de certification serait inscrite dès lundi de cette semaine. Cependant, à midi hier, la Commission des relations ouvrières n'avait encore rien reçu.

D'autre part, la Commission a déjà commencé à étudier la requête du syndicat rival, l'Union nationale des employés des services publics (CTC).

Celui-ci prétend avoir recruté la majorité des 450 employés de la Southern.

GREEN

PARIS. — M. Howard Green, ministre des affaires extérieures du Canada, est arrivé hier à Paris. Il y participera à la réunion du conseil ministériel de l'OTAN qui commence aujourd'hui. Il n'a fait aucune déclaration à son arrivée à l'aéroport.

EAU des CARMES BOYER

à base de plantes médicinales FACILITE LA DIGESTION

L'HIVER AU PREMIER FRISSON.

Bien chaud ou dans une inchauff, elle reconforte

Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimet, Montréal

Assemblée publique à Ottawa sur la question du Centre des arts

OTTAWA. — Les grandes lignes d'un programme ayant pour but de doter la capitale nationale d'un centre des arts doivent être débattues et élaborées à leur stade définitif lors d'une assemblée publique ce soir.

Cette dernière d'une série de trois réunions, organisées cet automne par le Comité des citoyens favorables à l'établissement à Ottawa d'un centre national des arts, débutera à 8 heures en l'auditorium de la Galerie nationale.

AVIS DE DECÈS

AUBIN. — A Montréal, le 10 décembre 1962, à l'âge de 67 ans, est décédée, Adèle Imhof, épouse de Charles Aubin, demeurant au 10.455 rue Tanguay, mère de Simon, Norbert et Guy; de Mme André Lamallice (Floride), de Mme André Oumet (Cécile), de Mme Lorenzo Proteau (Gaétanne) et Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bissol Inc., No 130, rue Henri Bourassa, est, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Quand vaut-il mieux ne PAS se marier?

"Pourquoi nos parents nous ont-ils laissés sortir ensemble si jeunes? Pourquoi maman tenait-elle tellement à ce que j'aie du succès auprès des garçons? Pourquoi n'avons-nous pas pu profiter plus longtemps de notre jeunesse?" Voilà les questions troublantes que pose dans SELECTION du Reader's Digest de décembre une jeune femme de 23 ans, mère de trois enfants. Toutes les mamans de jeunes filles de moins de 20 ans se doivent de lire cet article. Il pourrait, dans bien des cas, faire éviter de grands malheurs. Achetez SELECTION aujourd'hui!



Seagram's
Crown Royal
Canadian Whisky

EMBALLAGE DES FÊTES DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.

Jos. E. Seagram & Sons Ltd., Waterloo, Ont.

CHEMISES

Forsyth



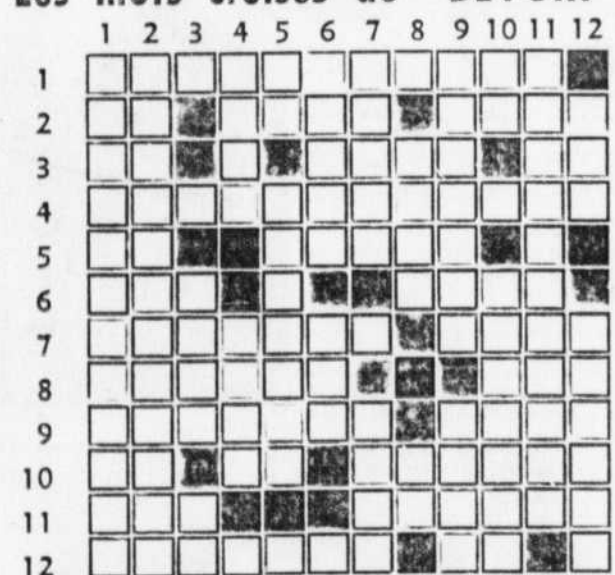
Spécialités:

CHEMISES 13½ à 20
 SOUS-VETEMENTS 32 à 52

H. PREVOST Ltée

406 est, Sainte-Catherine, angle Saint-Denis — AV. 8-6153

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

- 1—Homme d'honneur autrefois
- 2—Préfixe — Facilite le mouvement — Début de jour
- 3—Période inversée — Endroit isolé — Préposition
- 4—Listes détaillées
- 5—Début d'accord — Magnificence
- 6—Etude des yeux — Présentement
- 7—Point de vue — Greffe
- 8—Abri pour véhicule — Identique
- 9—Créateur du spaghetti — Parente
- 10—Note — Voyelle doublée — Homme au physique agréable
- 11—De bonne heure — Appréciée
- 12—Puissance — Pronom

VERTICALEMENT

- 1—Il travaille sur des arbres
- 2—Gain de liberté
- 3—Fit feu — Pronom
- 4—En maître — Pris pour sauter à l'envers
- 5—Voyelles — Image d'une personne
- 6—Brillera — Initiales de cardinaux
- 7—Exclamation de désappointement — Ne coule pas
- 8—Prénom allemand — Note

- 9—Ce qui pèse — Jus de raisin non fermenté
- 10—Mis en mouvement — Accord
- 11—Travail du bois pour faire des meubles
- 12—Sur la boussole — Travailler à l'intérieur d'un cylindre

Solution d'hier

Horizontalement: —

- 1—PRETENTIONS
- 2—ROMAN — ALLEES
- 3—EMIR — EE
- 4—RANIMER — ONZE
- 5—ONESIME — OE
- 6—GIN — LUTTEUR
- 7—ACCELERATION
- 8—THEME — IS
- 9—IE — ABSOLUE
- 10—VLAN — RUE — EN
- 11—ESSENCE — ASIE
- 12—IE — SON

Verticalement: —

- 1—PREROGATIVES
- 2—ROMANICHES
- 3—EMINENCE — AS
- 4—TARIS — EMANER
- 5—EN — MILLE — NE
- 6—REMU — ARC
- 7—TA — RETRIBUES
- 8—ILE — TASSE
- 9—OLEO — FE AN
- 10—NE — NOUILLES
- 11—SE — ZERO — UNIS
- 12—SUE — NIE



Mgr Lussier "regrette vivement" qu'on ait déchiré le Red Ensign

Le recteur de l'université de Montréal, Mgr Irénée Lussier a fait savoir hier qu'il regrette vivement l'incident du drapeau qui s'est produit lors de la

manifestation contre M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux du Canada, mardi après-midi.

On sait que plus de mille étudiants de l'université de Montréal ont taillé en pièces un drapeau britannique qu'ils ont descendu d'un des mâts de la Place Ville-Marie, à Montréal.

Voici la courte déclaration du recteur de l'université: "Il est vraiment regrettable que lors d'une manifestation que les dirigeants de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal ont voulu calme et ordonnée, il se soit produit des incidents regrettables en particulier à l'égard du drapeau. Le recteur de l'université de Montréal le regrette vivement".

Trois manifestants anti-Gordon vont subir leur procès le 19 décembre

Trois jeunes gens ont été remis en liberté sur parole en attendant de subir leur procès fixé au 19 décembre pour répondre à des accusations découlant de la manifestation anti-Gordon organisée sur la Place Ville-Marie mardi par les étudiants de Montréal.

La police avait procédé à dix arrestations mais sept jeunes gens avaient été relâchés en fin de soirée sans qu'aucune accusation soit logée contre eux.

Raymond Riocard, 19 ans, et Bernard Tremblay, 24 ans, sont accusés d'avoir nui aux agents de la paix dans l'exercice de leurs fonctions tandis que Jacques Longtin, 19 ans, est accusé d'avoir troublé la paix en se battant.

Le directeur Robert Interrogé au sujet de la manifestation, le directeur de la Sûreté municipale, M. J.-Adrien Robert, a dit qu'il ne fera aucun commentaire avant d'avoir en main un rapport complet et détaillé de toutes les péripéties de l'incident, y compris la descente du Red Ensign et tous les autres gestes répréhensibles que les étudiants ont posés contrairement à l'entente conclue entre la police et les étudiants.

Les autorités municipales avaient donné leur assentiment à la manifestation étudiante à la condition que tout se déroule dans l'ordre. Seulement 50 agents de police se trouvaient sur les lieux au tout début de la manifestation. Il a fallu plus que doubler ce nombre et on a fait appel à des agents de police à cheval lorsque le désordre a éclaté.

Maurice Leroux est nommé au secrétariat du premier ministre

QUEBEC, (DNC). — Le conseil des ministres a approuvé, hier, la nomination de M. Maurice Leroux comme officier d'information au secrétariat du premier ministre.

M. Leroux, expert dans le domaine de radio-télédiffusion, avait démissionné, en septembre dernier, de la présidence du Bureau provincial de censure de cinéma pour devenir conseiller technique du premier ministre au cours de sa campagne électorale.

Il était l'un des assistants de M. Jean Lesage lors du débat électoral télévisé du onze novembre dernier.

La nomination de M. Leroux indique l'importance qu'entend donner le premier ministre à la propagande télévisée.

On laisse entendre, ici, que M. Lesage commencera bientôt une série d'émissions hebdomadaires sur un réseau de postes de télévision à travers la province.

M. Leroux, comme officier d'information, travaillera en étroite collaboration avec M. Denis Paré, attaché de presse du premier ministre.

Hausse de salaire à 4,090 fonctionnaires

QUEBEC (DNC). — Le Conseil des ministres a approuvé, hier, pour le présent exercice financier, une hausse de traitement de \$1,134,195 affectant 4,094 employés de la province.

Le premier ministre a précisé qu'il s'agissait d'un autre pas vers la reclassification complète des fonctionnaires provinciaux.

M. Lesage a déclaré que 426 employés de la Commission des accidents du travail jouiront d'une hausse de \$155,345 rétroactive au 1er mai dernier, sauf pour huit cas où la rétroactivité jouera à compter du 1er novembre.

Quant aux employés relevant de la commission de la fonction publique et gagnant moins de 6,800 par année, 3,668 d'entre eux recevront une augmentation globale de \$978,850, rétroactive au 1er novembre.

"Il reste plusieurs centaines de cas à l'étude, a dit le premier ministre, et nous espérons pouvoir prendre une décision dès la semaine prochaine".

M. Lesage a dit qu'à cause du long congé des fêtes, il serait impossible au cabinet de régler, avant le mois de janvier, le cas des employés de ministères dont le salaire est supérieur à \$6,800.

"Ils ne perdront rien, a ajouté le premier ministre, car la hausse de traitement sera rétroactive au 1er novembre".

Thompson à Marchand: le Crédit social veut la liberté politique des syndiqués

OTTAWA, (DNC). — Le Crédit social n'en veut pas aux syndiqués qui s'occupent des questions politiques, mais il veut que les syndiqués jouissent de leur liberté politique, a déclaré hier le leader du Crédit social, M. Robert N. Thompson. Ce dernier a remis une déclaration à la presse parlementaire en réponse aux remarques faites lundi dernier par le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand.

Le leader créditiste dit que M. Marchand met dans la bouche des créditistes des paroles qu'ils n'ont jamais prononcées et dans leurs textes des mots qu'ils n'ont jamais écrits.

J'ai dit, a déclaré M. Thompson, que les syndicats de travailleurs devraient se tenir en dehors des partis politiques, mais loin de moi la pensée qu'ils ne devraient pas s'occuper de politique. D'ailleurs, a-t-il ajouté, c'est justement parce que les ouvriers ont décidé de s'intéresser objectivement à la politique qu'ils ont accordé, le 18 juin, leurs suffrages en si grand nombre aux candidats créditistes.

M. Thompson a ensuite précisé que la brochure "Security Plus Freedom for Canadian Workers", qui n'est pas une charte des travailleurs comme le prétend M. Marchand, reconnaît que même les travailleurs non syndiqués et non couverts par les conventions collectives devraient pouvoir être protégés contre les exigences des employeurs.

M. Thompson a ajouté que cette brochure n'a jamais reçu l'approbation du Crédit social et n'a jamais fait partie du programme créditiste. D'ailleurs, le caucus créditiste du Lac Beauport a rejeté le paragraphe sur lequel insiste M. Marchand, parce que justement, il servait à créer de la confusion.

M. Thompson ajoute que le paragraphe 5 de la même brochure, que ne cite jamais M. Marchand, reconnaît entièrement et complètement aux syndicats le droit à la négociation collective.

De même que M. Marchand "semble convaincu que la plupart des députés créditistes ne sont pas des antisyndicaux", M. Thompson se dit lui aussi convaincu que M. Marchand et la CSN n'acceptent pas le socialisme comme le fait l'ancien président de la CTCC, M. Gérard Picard, qui sera candidat du Nouveau parti démocratique dans Montréal-Mercier.

M. Thompson a ajouté qu'il n'a jamais accusé la CSN d'avoir systématiquement endossé un parti politique. Il ne lui servirait d'ailleurs à rien comme la démonstration de l'intervention de M. Marchand lors des élections du 18 juin.

J'ai même félicité M. Marchand pour le bon travail qu'il a accompli pour les ouvriers, mais j'ai ajouté qu'il était en train de ruiner sa réputation en se lançant dans le domaine politique.

Au sujet de l'action politique, M. Thompson ajoute: "J'ai mis les ouvriers en garde contre certains dirigeants syndicaux qui engagent leur mouvement sans l'autorisation de leurs membres et qui veulent les entraîner dans un parti politique. J'ai déclaré que cette pratique était antidémocratique et

qu'elle pourrait, le cas échéant, mettre les syndicats sous la dépendance d'un régime totalitaire qui, comme en Russie, priverait les syndicats de leurs droits fondamentaux, dont le droit de grève." M. Thompson ajoute qu'il n'a pas mentionné le nom de la CSN quand il a parlé de ce problème.

Le leader créditiste conclut en disant que le Crédit social est un groupe entièrement dévoué aux meilleurs intérêts des travailleurs. Il ajoute que les états de service de 27 ans de l'administration créditiste en Alberta en sont une preuve. Dans cette province dit-il, les syndicats sont entièrement satisfaits de tout ce qui a été fait pour les travailleurs.



Les périodiques canadiens-français s'élèvent contre les tarifs combinés

Une délégation représentant les 39 maisons d'édition membres de l'Association canadienne-française des périodiques, a demandé hier au premier ministre Diefenbaker de faire interdire le système des tarifs combinés pour les annonces, dans les deux langues nationales, destinées aux revues ou magazines.

L'Association demande l'intervention du gouvernement auprès de la commission royale sur les publications pour que soit amendée la loi sur les enquêtes relatives à la vente d'annonces à prix modiques, basée sur un système combiné.

L'Association a précisé qu'elle ne cherche pas à nuire aux revues de langue anglaise, mais

que celles-ci nuisent aux revues de langue française, qui ne peuvent plus soutenir la concurrence. Elle a ajouté qu'au cours des deux dernières années, des maisons d'édition torontoises avaient étendu leur marche dans le Québec où elles sont entrées en possession de plusieurs revues, justement à cause du prix de vente des annonces.

CANADIENS-FRANÇAIS ET FONCTIONNARISME

Les SSJB de l'Ontario: une enquête

La Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste de l'Ontario a invité toutes ses sections à réclamer du gouvernement fédéral l'institution d'une Commission royale d'enquête sur la participation des Canadiens français à la fonction publique au Canada.

Dans son bulletin de décembre 1962, la fédération invite également ses sections à organiser une "campagne de réclamations" sur le plan local pour appuyer l'action qu'elle mène en ce sens.

Cette campagne fait écho à une recommandation de M. André Laurendeau, rédacteur en chef du DEVOIR, à la suite de l'affaire Gordon et de la

constatation de la faible représentation des Canadiens français dans l'administration fédérale en général.

Par la même occasion, la Fédération des SSJB de l'Ontario a protesté vigoureusement contre l'attitude des policiers lors d'une récente manifestation anti-Gordon, dans la ca-

pitale fédérale récemment.

La fédération estime que "la brutalité des policiers municipaux constitue une profanation encore bien plus grave de la personne humaine et des libertés fondamentales" que le fait de manifester bruyamment et librement dans un endroit public.

M. Augustin Brassard, secrétaire exécutif aux affaires municipales

QUEBEC — M. Augustin Brassard, ex-député libéral à Ottawa, serait nommé secrétaire exécutif du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a-t-on appris à Québec. Agé de 40 ans, M. Brassard, un avocat, a représenté la circonscription du Saguenay aux Communes de 1957 jusqu'à sa défaite aux mains du député créditiste Gilles Grégoire, en juin dernier.

Il fut adjoint exécutif de M. Georges Marier à l'époque où ce dernier détenait le portefeuille des Transports dans le cabinet Saint-Laurent à Ottawa. M. Marier est aujourd'hui leader ministériel au Conseil législatif et ministre sans portefeuille dans le cabinet Lesage.

Hees: "Nous devons faire tout en notre pouvoir pour faire face à la concurrence mondiale"

HAMILTON. — "La concurrence mondiale est appelée à s'intensifier et les Canadiens doivent faire tout en leur pouvoir pour faire face à cette lutte sur le marché international".

C'est l'avertissement qu'a lancé hier le ministre du commerce, M. George Hees, qui a inauguré un colloque régional sur l'expansion industrielle.

Il a prédit que les nouvelles formes du commerce international provoqueront inévitablement un mouvement général favorisant un rabaissement des tarifs douaniers.

"La dure vérité au sujet de cette évolution est on ne peut

plus évidente", a poursuivi le ministre du commerce. "Nous devons faire face à une concurrence de plus en plus grande dans tous les secteurs de l'industrie canadienne", a-t-il ajouté.

Il a fortement recommandé aux industriels canadiens, principalement aux manufacturiers, d'encourager davantage la vente de leurs produits à l'étranger.

"L'expérience nous a démontré qu'il y a un moyen de faire des affaires aux quatre coins du globe pourvu qu'on se donne la peine d'établir des contacts et d'évaluer les besoins particuliers de ces marchés", a conclu M. Hees.

Les inondations de la Chaudière

OTTAWA (DNC). — Les autorités provinciales du Québec n'ont pas demandé au gouvernement fédéral d'entreprendre des travaux sur la rivière Chaudière, au cours des trois dernières années, en vue de faire disparaître d'une façon permanente les dangers d'inondation dans ce secteur. Le ministre des travaux publics, M. Fulton a communiqué cette réponse au député de Beauce, M. Gérard Perron.

BYRRH
vin APÉRITIF
au Quinquina
Servir très frais
EMBOUTEILLÉ EN FRANCE
En vente dans tous les MAGASINS de la R.A.Q. — Numéro 540B

VIENT DE PARAÎTRE!

Arrêtez d'avoir peur!

et croyez au succès!

Jean-Guy Leboeuf

Jean-Guy Leboeuf affirme

"Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir prospère!"

Commandez votre exemplaire aujourd'hui chez votre libraire ou dépositaire de journaux ou postez ce coupon

Ce livre en 3 idées:

- Précisez vos ambitions!
- Passez à l'action!
- Multipliez vos contacts!

192 pages \$2.00

Jean-Guy Leboeuf L. D.
Suite 222, 1600 Berri, Mtl 24 - V. 2-8186
Veuillez me faire parvenir payable sur livraison (C.O.D.) ma copie du livre "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès".

NOM
ADRESSE
VILLE

Faites vous-mêmes vos décorations en utilisant

16 PATRONS de DÉCORATIONS

pour la Noël
présenté par
AURAY BLAIN
à l'émission de T.V.
LES TRAVAUX ET LES JOURS

Série A \$1.00 Décorations faciles à fabriquer
Série B \$1.00 avec du styrofoam. Démonstration
le dimanche à l'émission "Les travaux et les jours".

Texte français et anglais

En vente partout et au
Centre de Psychologie et de Pédagogie
260 ouest, rue Faillon, Montréal 10
Tél.: 273-1761
Expédition sans frais dans tout le Québec

Un CADEAU approprié...
... et qui vient de paraître!

VIVE LA CANADIENNE

Les plus belles chansons de folklore du répertoire de

Hélène Baillargeon

préface de Marius Barbeau
160 pages, reliure à anneaux

EN VENTE PARTOUT à \$2.00

LES EDITIONS DU JOUR
"Chez Jacques Hébert"

3411 ST-DENIS, Montréal — V. 9-2228

(N.B. — A la Librairie du Jour, vous trouverez des cadeaux pour toute la famille, des milliers de livres, albums d'art, livres pour enfants, disques littéraires, paniers de Noël contenant livres et friandises... De plus, un choix de 15,000 cartes de Noël canadiennes et importées.)

\$35,000 EN PRIX

"COMPLÉTEZ LE SLOGAN LABATT"

Dans la belle province, y en a pas de mei.....!

PLUS DE 500 PRIX!

4 GRANDS PRIX — Stéréos Motorola (modèles à console) avec radio AM/FM d'une valeur de \$799.95 chacun.

24 QUATRIÈMES PRIX — Stéréos Motorola SP-25 avec un haut-parleur amovible. D'une valeur de \$99.95 chacun.

8 SECONDS PRIX — Stéréos Motorola SP-29 valant \$279.95 chacun. Ce qu'il y a de mieux en fait de stéréos légères.

200 PRIX de CONSOLATION — Magnifiques radiorécepteurs Admiral, modèle Avalon, d'une valeur de \$24.95 chacun.

16 TROISIÈMES PRIX — Attractifs stéréos Motorola modèle SP-27 avec haut-parleurs amovibles; valeur de \$199.95.

EN PLUS, au delà de 65 prix, stéréos et radiorécepteurs, chaque semaine pendant 4 semaines.

DEMANDEZ DES BULLETINS DE PARTICIPATION À VOTRE LICENCIÉ

Joyeux Noël!
Bonne Année!

Labatt

Pour Noël, offrez des livres

LA LIBRAIRIE FIDES

Le samedi: ouvert jusqu'à midi. — Stationnement gratuit à l'arrière de l'immeuble.

25 est, rue Saint-Jacques

EDITORIAL

A quand le droit de négociation dans la fonction publique?

En annonçant mardi que 65,000 membres de la fonction publique recevront bientôt les augmentations de salaires promises depuis des mois, M. George Nowlan, ministre des Finances, a heureusement mis fin à un grave malaise. En annonçant également que ces augmentations seront rétroactives au premier octobre 1961, M. Nowlan a dissipé l'impression voulant qu'un groupe de citoyens particulièrement défavorisés ait eu à porter injustement une lourde part du programme fédéral d'austérité.

Justice est faite, du moins dans les grandes lignes, au chapitre des salaires. Mais il reste un point à régler: celui du droit de négociation pour les membres de la fonction publique. Le gouvernement et les associations de fonctionnaires cherchent depuis des mois un compromis qui satisfait les seconds sans trop lier le premier. Aucune entente n'a été conclue à ce sujet. Il s'agit pourtant d'un problème qui est à la source de graves malaises au sein de la fonction publique.

La loi de la fonction publique au Canada, telle que modifiée en 1961, reconnaît implicitement le droit d'association des fonctionnaires. Elle prévoit (articles 7 et 10) que le ministre des Finances et la Commission du service civil doivent, "de temps à autre", consulter les représentants d'associations de fonctionnaires avant de formuler des recommandations ou décisions au sujet de la rémunération des membres de la fonction publique.

Mais la loi s'arrête là. Elle ne reconnaît à l'Etat canadien — en sa qualité d'employeur — aucun des devoirs imposés aux employeurs privés par la Loi des relations ouvrières. L'Etat peut donc, sans violer la loi qui régit son activité d'employeur, échapper aux règles et normes qu'il est chargé, par ailleurs, de faire observer par les employeurs privés.

On invoque, pour justifier cette situation, l'argument voulant que la Reine ne puisse, sans commettre de sérieux accrocs à sa souveraineté, entrer en négociation avec ses employés. Il est bon de souligner, à ce sujet, vu qu'il s'agit surtout de questions liées à l'usage des fonds publics, que c'est l'autorité du Parlement, plus que celle de la souveraineté, qui est en cause.

Le Parlement, qui vote en dernier ressort les deniers nécessaires à la marche de l'administration publique, ne peut aliéner à l'avance son autorité en matière de dépenses en faveur d'un organisme inférieur.

Cet argument est valide, mais peut facilement être nuancé. Il existe de nombreuses façons d'assouplir, au niveau de la pratique, la souveraineté absolue du Parlement. L'Angleterre, pour sa part, a déjà résolu ce vieux problème depuis 1925. Elle a reconnu des cette date le principe de la négociation et de l'arbitrage dans la fonction publique, ajoutant cependant dans le texte de la loi qui fut adoptée à cette fin la clause suivante, qui maintient le principe de la souveraineté du Parlement: "Le tout demeure soumis à l'autorité ultime du Parlement".

L'expérience a démontré que, dans aucun des plus de 600 cas soumis à l'arbi-

trage en 35 années, le Parlement britannique n'a pris ombrage des décisions rendues par les tribunaux d'arbitrage. Dans 95% des cas, la décision arbitrale fut d'ailleurs unanime. L'autorité gouvernementale semble s'être appliquée, de concert avec les associations de fonctionnaires, à rendre efficaces dans les plus brefs délais les sentences arbitrales.

Dès qu'il est question du droit de négociation, on soulève le spectre du droit de grève, qui est généralement reconnu comme un corollaire du droit d'association et de négociation.

Il est évident que, dans certains secteurs, l'exercice du droit de grève doit être soumis à de sévères restrictions. Il y aurait lieu, soulignant en 1960 le professeur H. D. Woods, de McGill, de classer plus rationnellement les divers cas possibles à cet égard.

Mais une première démarche à faire serait de nous débarrasser de nos préjugés traditionnels à l'endroit de certaines classes de travailleurs. On a coutume de dire, par exemple: il est impensable que des fonctionnaires se mettent en grève. Sur quoi se base-t-on pour parler ainsi? Sur quels critères s'appuie-t-on? Nul ne s'est guère donné la peine de le préciser.

Ici encore, l'Angleterre nous apporte un exemple éclairant. La loi anglaise ne dit pas un mot du droit de grève pour les fonctionnaires; elle ne nie ni n'affirme ce droit. Cela veut dire qu'elle ne l'interdit pas. Ce qu'on sait de plus important, c'est que, depuis 1925, c'est-à-dire depuis la mise en œuvre légale de procédures rationnelles de négociation et d'arbitrage, le problème de la grève ne s'est pas posé au sein de la fonction publique dans ce pays.

Le gouvernement a beau dire: nous consultons. Les associations de fonctionnaires ne sont pas satisfaites de la situation présente. Elles veulent plus que des consultations "de temps à autre"; elles reprochent aux mécanismes actuels de consultation d'être trop favorables à l'employeur. Elles réclament un droit que nous serions mal venus de leur contester plus longtemps.

Ce qui se passe à Ottawa dans ce domaine intéresse au plus haut point la province de Québec. Nous avons, au sein de la fonction publique provinciale, un problème de même nature. Notre problème est même plus grave, étant donné que le fonctionnarisme n'a jamais été complètement libéré dans Québec de ses servitudes politiques.

M. Lesage disait l'autre jour à la télévision qu'il attendait à ce sujet une décision très importante que doit rendre bientôt la Commission des relations ouvrières dans un cas de reconnaissance soumis par l'Association des professeurs de l'enseignement spécialisé.

M. Lesage a-t-il tellement besoin de s'accrocher comme à une planche de salut à cette décision à venir? La Commission des relations ouvrières applique les lois existantes. Mais qui doit voir à ce que les lois elles-mêmes soient raisonnables et progressives?

Claude RYAN

Grève à New-York

Depuis cinq jours une grève prive huit millions de New-Yorkais de leurs journaux quotidiens, et ce conflit menace de durer, car les problèmes qui opposent les journaux et leurs employés sont complexes. En plus de l'habituelle question de salaire, il y a là des litiges qui opposent des unions, et aussi des divergences de vues d'ordre technique dans le cadre de l'automatisation.

Cette grève n'a pas été une surprise; on l'a vue venir mais il a été apparemment impossible de l'empêcher. Elle a du reste failli éclater au début de novembre. A ce moment-là, le syndicat ou "guild" des journalistes a interrompu pendant huit jours la publication du News. Ce conflit aurait pu s'étendre à tous les journaux de New York, comme c'est le cas dans le moment, mais c'était la crise cubaine et on a jugé dangereux de suspendre l'information du public pendant cette période critique; le président Kennedy s'en est occupé et le ministre du travail a agi personnellement comme médiateur. On a finalement accordé aux journalistes une augmentation de \$3 par semaine répartie sur deux années, plus quelques autres avantages financiers sur le plan social. Par la suite, six autres quotidiens ont conclu le même accord.

L'attitude des typographes
Les neuf quotidiens new-yorkais sont groupés pour les négociations des conventions collectives; le comité patronal, en même temps qu'il négociait avec les journalistes, discutait aussi avec les métiers groupés dans l'Union internationale des typographes; on avait même commencé plus tôt que d'habitude, en juillet, dans l'espoir de résoudre un grief particulier de l'Union. Car les typographes se plaignaient que depuis dix ans les choses se passaient toujours de la même façon: les journaux s'entendaient avec les

journalistes, et ensuite on offrait des avantages correspondants aux ouvriers de l'imprimerie. Les typographes tenaient cette année à briser cette tradition qu'ils trouvent injuste. Mais aucun accord n'était intervenu lors de la grève du News le mois dernier. Ensuite, on s'est trouvé dans la même ornière, et les journaux offraient aux autres unions les mêmes concessions globales qu'aux journalistes.

Pour être sûrs d'avoir un contrat bien à eux, et qui ne soit pas seulement la copie de l'autre, les typographes ont réclamé davantage, et ont tenu leur bout jusqu'à la grève inclusive. En plus des demandes particulières des grévistes, il y a donc là une sorte de conflit intersyndical qui n'est pas facile à résoudre, car l'industrie du journal est menacée d'une surenchère qui l'engagerait dans une spirale inquiétante.

L'automatisation

Dans le moment, les typographes ont un salaire de base de \$141 pour une semaine de 36½ heures. Ils réclament à la fois une hausse de salaire, une diminution des heures de travail et d'autres bénéfices sociaux. Le porte-parole des journaux estime que tout cela peut aller jusqu'à \$98 par semaine et par employé, ce qui est probablement un calcul extrême.

Mais en plus de l'aspect financier du contrat, y compris la durée de la semaine de travail, on se heurte aussi à des

BLOCS NOTES

difficultés d'ordre technique. Les journaux veulent faire accepter l'utilisation des rubans de télétypage pour la composition des tableaux des pages financières.

C'est là un problème d'automatisation qui a son importance, car ce procédé de transmission typographique peut s'étendre à maintes rubriques des journaux et c'est une tendance que les unions ne voient pas d'un bon œil. Les employeurs exigent aussi une révision de certaines pratiques, qui vont à contre-sens de l'automatisation, et selon lesquelles il faut recomposer certains annonces déjà prêtes, ce qui est du travail inutile et une dépense superflue pour les patrons.

De telles rivalités d'intérêts se présentent déjà depuis quelques années entre les journaux et leurs ouvriers, mais les progrès techniques vont les accentuer, et le rajustement des contrats de travail soulève des problèmes épineux.

Dommages disproportionnés

Cette grève pose en outre un problème social de grande envergure. Du point de vue des principes syndicaux il n'est pas facile d'envisager une limitation du droit de grève, surtout à l'égard d'entreprises privées. Mais il faut bien penser à la balance des inconvénients. Les motifs qui ont suscité cette grève sont assez minces en regard des conséquences. Des journaux au tirage

lettres au DEVOIR

Les lecteurs du "Devoir" se rappellent probablement le Père Stanny Miranda, s.j. Le Père Miranda a déjà séjourné un an dans la province de Québec pour étudier l'agriculture à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il est retourné dans son pays d'origine, l'Inde, et se dévoue à secourir matériellement et spirituellement les Warlis, tribu d'aborigènes de la province de Bombay.

A plusieurs reprises, le "Devoir" a fait tenir au Père Miranda les aumônes en argent que ses lecteurs ont bien voulu lui destiner.

Cette fois-ci, le Père Miranda réclame des remèdes et de l'argent. Les remèdes, comme il l'indique dans sa lettre, peuvent lui être envoyés directement. Pour les sommes en argent, le "Devoir" les recevra volontiers et en son nom, les lui remettra en bloc. On est prié de faire les chèques et les mandats-poste à l'ordre du "Devoir", en mettant qu'il s'agit d'une aumône destinée au Père Miranda.

N.D.L.R.

Cher Monsieur Fillon,
Même si vous m'aviez demandé de vous écrire de temps à autre pour vous informer de notre travail et de nos gens à l'intention de vos lecteurs, je réalise qu'il y a déjà longtemps que je vous ai écrit.

Ici, nous sommes tous occupés à l'instruction religieuse de dizaines d'hommes et de femmes et d'un groupe de catéchistes. Veuillez prier pour le succès de ce travail. Je crois avoir mentionné dans une lettre antérieure que nous comptons dans nos douze petites écoles primaires de village environ 300 garçons et filles; ici, dans notre école de niveau moyen, 110 garçons et 30 filles sont pensionnaires. Nous avons environ 25 garçons aux études secondaires générales, techniques et agricoles. Nous avons beaucoup de difficultés à intéresser nos gens à faire du travail de catéchiste.

A l'aide de médicaments que nous recevons en cadeau, notre dispensaire vient régulièrement en aide chaque jour à une centaine de patients extérieurs et une trentaine de patients hospitalisés. Au cours du dernier mois, nous avons eu 25 cas de morsures de serpents, mais grâce à la pierre de serpent et à l'exine, tous ces patients ont été guéris. La semaine dernière un homme fut mordu par une vipère; les gens se dépêchèrent de faire venir leur guérisseur qui se bécota dans ses imprécations. Mais, l'état du garçon s'aggrava au troisième jour; il saignait du nez, des yeux et de la bouche; il y avait aussi du sang dans ses urines; les jambes et la figure commencent à lui enfler de manière alarmante; aussi déclinèrent-ils de l'amener ici en voiture. Grâce aux soins que nous prodigeons, il est maintenant complètement rétabli. Mais pour faire face à tous ces cas de choléra, de typhoïde, de dysenterie, de maladies de peau, de vers d'estomac, de tuberculose, etc., nous avons besoin d'une grande quantité de médicaments. Je souhaite que mes vieux amis puissent,

J'adresse mes meilleurs vœux à tous mes vieux amis et je les remercie pour l'aide reçue de eux. Priez pour que nous soyons de saints prêtres; c'est seulement à cette condition que nous serons des instruments efficaces pour le travail de sa grâce auprès des nombreuses âmes qui ont faim de lui ici.

Fr. Stanny Miranda, s.j.,
Eglise catholique,
Talassari P.O.,
Via Dahanu (WR),
District de Thana,
Maharashtra, INDE.

M. Lesage peut-il rester au centre?

Le désir de répondre à des besoins nouveaux de l'homme continue d'inspirer et d'agiter les partisans d'idéologies différentes ou il est vrai, on n'a perçoit pas toujours clairement le lien qui rattache la pratique à la doctrine. Et ne pouvant les considérer toutes comme équivalentes il faut se borner à cette remarque générale: aucune n'atteint évidemment la perfection mais toutes méritent diverses considérations et il devient de plus en plus difficile de continuer à les évaluer d'instinct seulement.

Serait-ce également le véritable problème du chef libéral provincial qui s'est vu déclaré au cours de la récente campagne électorale qu'il ne se situe ni à gauche ni à droite mais au "centre" de ces idéologies. Est-ce aussi une présomption légitime et impartiale en tant que contribuable de croire que telle ou telle position en ces temps où nos tribunaux administratifs ne sont plus autant emprisonnés dans les règles mêmes que la loi a posées... et dont l'existence dépend souvent du pouvoir —. En ces temps où on semble beaucoup moins tenir compte du droit de propriété et où en votation on observe parfois une règle de grammaire qui veut que deux négations valent une affirmation.

Il s'écoulera des siècles dit-on avant que le père cesse de

grâce à leurs relations parmi les médecins et à des démarches auprès des compagnies de produits pharmaceutiques, me faire parvenir tous échantillons ou bouteilles à motif utilisées de médicaments, d'injections, etc., qui seraient de nature à rendre de grands services au plus pauvre d'entre nous pauvres. On pourrait nous faire parvenir ces colis par poste ordinaire et nous paierons les frais de douane ici. Mais j'insiste encore: nous avons grandement besoin de médicaments.

Dans le domaine agricole, nous avons essayé cette année de pousser plus loin nos démonstrations dans la culture du blé, des pommes de terre et des arachides. Les garçons ont participé au concours avec beaucoup d'intérêt, dans l'espoir d'obtenir les prix de 10, 15 et 25 Rs que nous leur avions promis. Et les concours furent un grand succès.

Grâce à nos vingt banques de blé, nous avons pu venir en aide à 500 familles cette année: de cette manière, les familles peuvent faire des emprunts de grains à leur propre banque à un taux raisonnable d'intérêt; elles sont ainsi libérées de l'emprise terrible des boutiquiers et des propriétaires. Grâce à nos deux sociétés coopératives, nous avons aidé 350 familles à obtenir des emprunts pour différentes fins utiles. C'est ainsi que j'ai aidé 12 familles à obtenir de l'aide du gouvernement pour l'érection de puits; de cette manière, après la saison des pluies, elles pourront avoir des jardins de légumes qui leur procureront du travail pendant la saison sèche; ce travail leur rapportera aussi un revenu intéressant car elles pourront vendre leurs produits au marché de Talassari. Nous verrons maintenant à ce que vingt autres familles puissent bénéficier du programme cette année. Nous avons loué le tracteur à un taux horaire modique, mais nous n'avons pu répondre à toutes les demandes qui nous parvinrent de nos pauvres Warlis. Ils voulaient s'en servir pour toutes sortes de fins: pour les labours, pour le pompage de l'eau, pour l'ouverture de nouveaux champs de culture, etc. Ce tracteur peut faire un travail que des machines ordinaires et des ouvriers manuels ne peuvent accomplir. Je fais tout ce que je peux pour aider nos familles à établir sur la terre ou pour leur obtenir du travail permanent de manière à les sortir de leur misère. Priez pour que nous réussissions. J'aimerais recevoir des bulletins agricoles et toute autre documentation qui pourraient m'aider à profiter des expériences faites ailleurs et à enrichir mes propres idées.

J'adresse mes meilleurs vœux à tous mes vieux amis et je les remercie pour l'aide reçue de eux. Priez pour que nous soyons de saints prêtres; c'est seulement à cette condition que nous serons des instruments efficaces pour le travail de sa grâce auprès des nombreuses âmes qui ont faim de lui ici.

Fr. Stanny Miranda, s.j.,
Eglise catholique,
Talassari P.O.,
Via Dahanu (WR),
District de Thana,
Maharashtra, INDE.

M. Lesage peut-il rester au centre?

Le désir de répondre à des besoins nouveaux de l'homme continue d'inspirer et d'agiter les partisans d'idéologies différentes ou il est vrai, on n'a perçoit pas toujours clairement le lien qui rattache la pratique à la doctrine. Et ne pouvant les considérer toutes comme équivalentes il faut se borner à cette remarque générale: aucune n'atteint évidemment la perfection mais toutes méritent diverses considérations et il devient de plus en plus difficile de continuer à les évaluer d'instinct seulement.

Serait-ce également le véritable problème du chef libéral provincial qui s'est vu déclaré au cours de la récente campagne électorale qu'il ne se situe ni à gauche ni à droite mais au "centre" de ces idéologies. Est-ce aussi une présomption légitime et impartiale en tant que contribuable de croire que telle ou telle position en ces temps où nos tribunaux administratifs ne sont plus autant emprisonnés dans les règles mêmes que la loi a posées... et dont l'existence dépend souvent du pouvoir —. En ces temps où on semble beaucoup moins tenir compte du droit de propriété et où en votation on observe parfois une règle de grammaire qui veut que deux négations valent une affirmation.

Il s'écoulera des siècles dit-on avant que le père cesse de

trahir le fils. Et on a beau accumuler les observations et les arguments, les pages écrites de notre histoire suffisent pour montrer que nous-mêmes les électeurs n'avons pas la couenne tellement dure et que nous sommes parfaitement sujets aux faiblesses. Le chef actuel du gouvernement n'est-il pas lui-même un homme qui n'accepte qu'avec réserve et sous bénéfice d'inventaire les solutions à certains problèmes d'extrême importance qui n'ont pas été élucidés au cours de cette dernière campagne et qui méritent de l'être. Accoutumés que nous sommes à la rareté des véritables complications sociales, nous sommes-ils, ainsi situés au "centre", tromper la règle en trigonométrie qui veut que la résultante de deux forces égales et diamétralement opposées soit zéro.

On ne pourrait s'offusquer outre mesure des réflexions contenues ici quand on songe que s'il arrive que renseignés nous ayons sujet de nous plaindre, nous ne pourrions peut-être plus désormais rencontrer les coupables en face. En suite de quoi on nous rappellerait encore nos droits et nos devoirs.

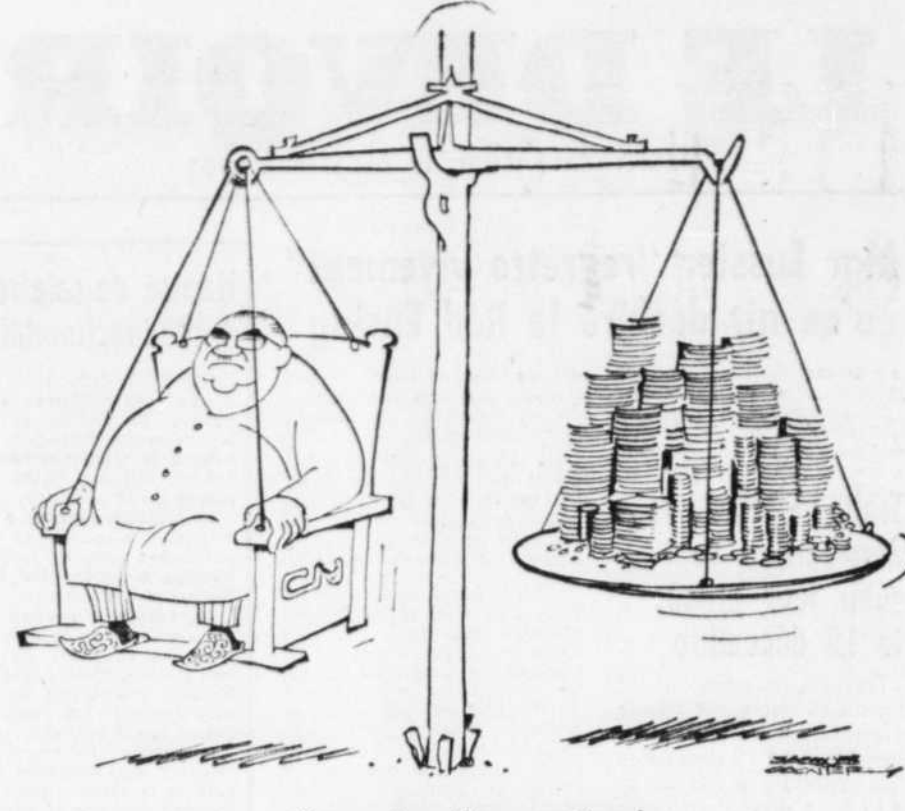
L'illusion aura été vraiment trop brève et il faut achever sur une pensée d'espérance.

Rodolphe BIGNELL,
Verchères, Qué.

magasins de New York sont privés de leur publicité ordinaire dans ces quotidiens, et durant les semaines les plus importantes de l'année. Par une ironie des choses, certains de ces journaux ne seront peut-être pas les plus atteints, car ils participent à un fonds souscrit par les journaux afin de compenser une partie des pertes causées par la grève.

Quand de grandes entreprises sont paralysées par des grèves, beaucoup de gens qui n'ont rien à voir au conflit en subissent les conséquences, et cela vaut notamment pour les grandes techniques de diffusion. Il devrait y avoir des moyens moins catastrophiques de résoudre ces conflits de travail.

P. S.



Notre Aga Khan national

L'actualité

Vieilles choses de l'Ange-Gardien

Humide de rosée, objet d'un autre âge, on se demande comment il se trouve là. On se frotte les yeux, on croit rêver quand on aperçoit soudain, là, tout seul, dans la brume de ce matin de décembre, en bas de la route, face à l'ancien presbytère qui tourne maintenant le dos à l'église, comme boudant, dans son élégance du siècle dernier, ceux qui le laissent tomber en ruines, ce corbillard des temps anciens.

Sa tâche accomplie, il est fatigué des ans. Ses bras penchent sur le sol. Il est devenu encore avec ses urines sur son toit, sa croix croche en cuivre qui le domine. Petit, tout vitré, avec ses tentures à glands à l'intérieur, ses barres nickelées, ses portes en rond à l'arrière, son siège haut pour le cocher, ses roues fines, ses ressorts délicats. On dirait un jouet, s'il n'était noir.

Un ancien du lieu me dit l'avoir autrefois conduit souvent. "On demandait un habitant avec un cheval un peu propre..." Il attendait, allait chercher le mort à la maison,

Zéro de conduite ou...

"...ou, à tout le moins, zéro pour la leçon d'administration." Voilà le cri que la déclaration du ministre de la jeunesse ("LE DEVOIR", première page, le 11 dec.), arracherait spontanément à un professeur si le ministère était son élève. Il n'est pas dit pour autant que la note serait aussi basse en matière de diplomatie. Car la raison invoquée ne me semble pas réelle. Si elle l'est, nous nous butons encore à l'éternel problème de l'incompétence au Québec: Gordon à raison, c'est flagrant.

Un fois de plus! L'enseignement spécialisé a toujours été et est en passe de demeurer le bouc émissaire de l'administration provinciale. C'est un des domaines où nous "brûlons" du doigt l'incompétence de nos concitoyens bureaucrates.

Je ne peux comprendre comment il se fait que la révision des dossiers des professeurs de l'enseignement spécialisé ne soit pas encore terminée et que le rajustement des salaires ne soit pas encore effectué, depuis dix-huit mois que ça dure. "Surcroît de travail" ou "Incompétence manifeste"? J'ai nettement l'impression d'une disproportion inqualifiable entre l'efficacité qu'exige l'industrie (hantée par sa production) et celle des services gouvernementaux (hantés par une couleur)? Je m'explique: après la signature d'une convention collective, l'industrie met généralement un mois au maximum pour rajuster les salaires de milliers d'employés (jusqu'à 12,000 dans certains cas); tandis que l'administration gouvernementale n'achève même pas le rajustement des salaires des 1,200 professeurs de l'enseignement spécialisé! Est-ce là un présage de ce que serait la situation si, comme le veut une opinion, tous les professeurs de l'enseignement public étaient payés par le ministère de la jeunesse?

On me répondra que j'ai de la hargne pour dire de telles choses. Eh bien oui! J'en ai, car il n'est pas du tout plaisant pour mon orgueil de passer pour le fou de la fable! J'ai encore un brin de foi envers les dirigeants du ministère de la jeunesse. Mais je ne puis guère croire en l'efficacité de leurs décisions si, consciencieusement ou non, ils les laissent traîner sur le pupitre des subalternes.

Qu'on me réponde, je voudrais tant ne pas avoir raison. J.-G. FARRIER, B.A., L.P.S., professeur à l'Institut de technologie de Shawinigan.

Lettre d'un artiste à une directrice d'école

Mlle Jeanne d'Arc Latour, Directrice, Ecole Paul Bruchési, 1310 Est. Boul. St-Joseph, Montréal.
Madame, C'est à titre d'ancien élève de l'école Paul Bruchési que je vous écris.

Je sais pour l'avoir constaté moi-même, qu'à Paris, à Londres et à New York, il est assez fréquent de faire visiter un musée, une galerie d'art aux élèves tant d'écoles primaires que secondaires.

Je tiens ma première exposition de peintures à Montréal, après un séjour de 12 ans à l'étranger, dont dix à Paris où, je me permets de vous le signaler, j'obtiens un certain succès. Plusieurs journaux montréalais, tant anglais que français ont récemment fait paraître des articles sur ma peinture. De toute façon, si vous désirez de plus amples renseignements, La Galerie Libre, 2100 rue Crescent, où je tiens mon exposition, se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Ce serait pour moi un plaisir particulier de pouvoir, dans les jours qui suivront le vernissage, recevoir une classe ou une délégation d'élèves de l'école Bruchési à la galerie. Je me ferais un devoir d'y être personnellement et même d'offrir aux jeunes élèves quelques commentaires à leur portée. Peut-être pourriez-vous déléguer de ces élèves dont vous avez déjà décelé certains penchants artistiques — mais la chose n'est pas absolument nécessaire. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de remarquer l'attrait par-

l'emmenait à l'église, puis au cimetière. On est loin des Cadillacs! Le père de mon informateur fabriquait les cercueils. "On prenait deux planches, on y faisait un trait de scie pour peindre les plis à la hauteur des épaules, on assemblait tout ça qu'on recouvrait de drap noir "taqué" avec des petites étoiles en fer blanc qu'on achetait au magasin. On y posait les poignées qu'on pouvait trouver..." L'un des derniers paroissiens à être conduit à son dernier séjour fut Henri Huot. On l'appelait "Henriotte". Il était grand, pesait quatre cents livres (chiffre confirmé par un autre informateur). Le corbillard était trop court, on dut laisser les portes ouvertes. Quand on souleva la bière, les poignées ne purent résister au poids, restèrent dans les mains des porteurs... On décida par la suite d'utiliser des courroies en cuir qu'on passait sous le cercueil. L'une d'elles est restée dans le corbillard.

L'Ange-Gardien, sur la côte de Beaurport, est l'une de nos plus vieilles communautés. Comme à Château-Richer, paroisse voisine, et dans le vieux Beaurport, on se retrouve en pays normand. On n'a guère changé là-bas, malgré les assauts de la grande ville, toute proche, avec sa vie bruyante et rapide. "Nos fils, nos filles, me confiait un cultivateur de l'endroit, dont les ancêtres ont, avant lui, travaillé le sol depuis trois cents ans et pour qui "une terre, c'a s'achète, ça ne se vend pas", tournent autour des feux de Québec, s'y brûlent un peu. On les croit changés. Puis ils s'établissent, et redevennent comme nous..."

On ne parlait plus du corbillard depuis longtemps. Et puis on change de curé. Il est décidé qu'on démolira ceci, cela. Cette remise, dans la côte du couvent, ne sert plus. Ce poulailler non plus. Vente à l'encan. En un rien de temps, remise et poulailler sont par terre. On vend une ancienne barrière cinq piastres. Le corbillard, qui se trouvait dans la remise, en rapporte vingt. Son acquéreur l'a acheté pour l'attelage. On en revend les roues à un jeune homme qui veut s'en faire des ornements. Il paraît que les vitres se vendront aussi. "Des belles vitres", me dit un vieillard. Et le reste? "On va mettre la hache dedans, je suppose..."

La paroisse possédait d'abord un petit corbillard qui fut peinturé en blanc "pour les enfants". C'est alors qu'on acheta celui-ci à Québec. Il n'était pas neuf, il y a de cela quarante ans, peut-être plus. Il doit en avoir le double d'âge. Ainsi disparaît une autre relique. "On va mettre la hache dedans..." Il semble que l'idée de la hache obsède nos gens. Hérité peut-être. Les ancêtres ont tellement eu à lutter avec la forêt pour se tenir en vie qu'il semble être resté, chez les descendants, un besoin de manier la hache, et qu'ils font d'ailleurs avec joie, et comme triomphants. J'admire, l'été dernier, à Château-Richer l'une de ces belles demeures d'antan. Un petit manoir, noble, retiré dans les grands arbres et les fleurs. "Voici, dis-je à quelqu'un qui passait, où j'aimerais venir m'installer pour travailler en paix". "Bah! moi, fit-il, j'occupais ça, tous ces arbres-là. Ça craie la vue". Il y bâtit probablement à leur place des cabanes à hot dogs ou une boîte à logis à trois étages, avec "des belles escaliers". C'est d'ailleurs ce qui est en train d'arriver à la côte de Beaurport, qui fut le berceau de l'ethnie canadienne-française, et qu'on ne reconnaît plus dans quelques années...

Jean-Jacques LE FRANCOIS

La Bible vous parle

Quiconque ne porte pas sa croix et ne marche pas à ma suite ne peut être mon disciple. (Lc 13, 27)
Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa le 10 janvier 1919.
Rédacteur en chef: André Laurendeau.
Secrétaire de la rédaction: Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.
Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): \$14.00 (hors taxes). Edition hebdomadaire (un an): \$10.00 (hors taxes). Edition du samedi (un an): \$10.00 (hors taxes). Par l'abonnement (un an) \$5. Le titulaire des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Le soulèvement de Brunei est virtuellement maté

BRUNEI. — Cinq jours après le soulèvement nationaliste dans le sultanat de Brunei, les troupes expéditionnaires britanniques ont virtuellement maté la rébellion avec la prise de la ville de Seria et la libération des 45 otages que détenaient les rebelles. D'autres villages ont également été repris et le commandant en chef des forces de l'ordre annonçait hier soir que "la situation s'était très rapidement améliorée".

Cette situation reste cependant encore assez confuse, plusieurs dépêches annonçant la rébellion totale des rebelles nationalistes, d'autres soulignant que plusieurs puits de pétrole étaient encore hier soir entre les mains des insurgés. Ces derniers entendaient grouper les trois protectorats britanniques de l'île de Bornéo en un seul pays qui se serait opposé à une entrée dans la Fédération malaise en voie de constitution.

La révolte avait débuté samedi dernier par des attaques rebelles contre les principaux centres du sultanat de Brunei et les champs pétroliers, avant de s'étendre aux autres protectorats.

Hier, le sheik Azahari, "premier ministre du gouvernement révolutionnaire" de Brunei — qui s'est réfugié à Manille — a menacé de "faire appel à une aide militaire extérieure".

Au cours d'une conférence de presse, Azahari a notamment affirmé: "Le tunku (M. Abdul Rahman, premier ministre de Malaisie) ne pousse à faire appel à une aide extérieure en envoyant ses troupes tuer mon peuple".

Prié de commenter les informations selon lesquelles les Philippines et l'Indonésie n'étaient pas étrangères au soulèvement de Brunei, le cheik Azahari a déclaré: "Je puis vous assurer que cela n'est pas".

En conclusion, il a affirmé qu'il désirait un règlement pacifique et il a accusé les Britanniques de "tenter de régler l'affaire par la force des armes".

Le Foreign Office a confirmé que le gouvernement britannique a décidé de retirer son personnel au cheik M. Azahari, chef de la rébellion à Brunei.

Napoléon est mort d'ennui

LONDRES. — Napoléon Bonaparte n'est pas mort empoisonné, ni d'ulcères, ni de cancer, mais d'ennui, a déclaré M. Gilbert Martineau, consul français à l'île Ste-Hélène où Napoléon est décédé en 1821.

M. Martineau a chargé de deux musées napoléoniens sur l'île. Il a étudié toutes les théories relatives à la mort de l'empereur.

Il est d'avis que même si des cheveux de Napoléon portaient trace d'arsenic, cela ne prouve rien à moins qu'on sache qu'ils ont été pris du vivant de l'empereur et non après sa mort.

Quant à l'arsenic, il aurait pu être absorbé en même temps que sa nourriture ou que les vomitifs prescrits par ses médecins avant sa mort.

Napoléon n'est pas mort d'ulcères car il aurait craché du sang. La théorie du cancer ne tient pas non plus, parce que la dépouille mortelle de l'empereur était grasse et ne montrait pas de signes de la maladie.

"Il est mort d'ennui, conclut M. Martineau. Il est mort parce qu'il voulait mourir".



CUBA

WASHINGTON. — Selon certaines sources généralement bien informées, entre 2,000 et 3,000 soldats soviétiques auraient quitté Cuba durant ces dernières semaines. L'effectif des unités russes sur l'île a atteint au moment de la crise 12,000 hommes. Washington a fait savoir en fin de semaine que la crise cubaine sera définitivement réglée lorsque toutes les troupes soviétiques auront quitté Cuba.

KHROUCHTCHEV

MOSCOU. — Le premier ministre Khrouchtchev a déclaré hier qu'il pensait que le conflit sino-indien pourra être réglé par des négociations pacifiques entre les deux parties. S'entretenant avec le chef du parti communiste indien, l'homme d'Etat a ajouté que le peuple soviétique éprouvait une grande amitié pour le peuple indien.

Accentuation du boycottage commercial contre Cuba?

WASHINGTON. — Le président Kennedy a déclaré hier que les Etats-Unis préparent actuellement des règlements concernant le trafic maritime des autres pays vers Cuba. Il n'a cependant pas précisé quel serait l'objet de ces règlements.

Les Etats-Unis, a déclaré le président au cours d'une conférence de presse, ont tenté de dissuader les pays étrangers d'expédier des marchandises à Cuba. Certains pays, a-t-il dit, ont accédé à ce désir des Etats-Unis et d'autres ne l'ont pas fait.

Puis, il a ajouté que les Etats-Unis mettent au point de nouveaux règlements qui auront des répercussions sur les expéditions maritimes à Cuba. Il a précisé que ces règlements seront prêts à être exécutés d'ici deux semaines.

Avant la crise soviéto-américaine au sujet de Cuba, le gouvernement américain travaillait à l'élaboration de règlements dont le but était de refuser toute cargaison américaine aux navires participant au trafic avec Cuba.

LE GENERAL MUTIN ALSINA REJETTE L'OFFRE DU GOUVERNEMENT

Confusion extrême en Argentine

BUENOS AIRES. — L'ancien commandant en chef des forces aériennes d'Argentine, le général Alsina, a refusé hier soir de se rendre aux forces gouvernementales. Il a pris depuis trois jours la direction d'une petite mutinerie à Cordoba, ville située à 300 milles de la capitale.



O.A.C.I.

MONTREAL. — Le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale a décidé d'envoyer, en Afrique et au Moyen-Orient, deux équipes de spécialistes en matière de télécommunications et de services de la circulation aérienne. Cette initiative s'inscrit au programme permanent de l'OACI qui a pour but d'aider à éliminer les lacunes graves de l'infrastructure aéronautique qui, dans bien des régions du globe, compromettent l'efficacité du transport aérien. Chaque équipe sera composée de deux experts spécialisés, l'un dans les télécommunications aéronautiques, l'autre dans les services de la circulation aérienne ainsi que dans les recherches et le sauvetage. Un météorologiste, détaché par l'un des Bureaux régionaux de l'OACI, viendra, au besoin, renforcer l'un ou l'autre équipe. Ces équipes se rendront en des points-clés (aéroports internationaux, centres de télécommunications et centres météorologiques principaux) le long des grandes routes aériennes de la région dont elles sont chargées et, après avoir consulté les administrations nationales intéressées, elles inspecteront les installations, observeront la disposition du matériel et l'usage qui en est fait, et examineront les méthodes de travail et les difficultés qui entravent la mise en œuvre de services de navigation aérienne efficaces.

La conférence de l'OTAN débute aujourd'hui à Paris

PARIS. — La conférence des ministères de l'OTAN débute aujourd'hui à Paris. Selon plus particulièrement débattues les questions d'une force de frappe atomique de l'OTAN et d'une coordination des forces défensives de l'organisation occidentale, ainsi que la crise cubaine et le conflit sino-indien.

Hier le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Dean Rusk a été reçu par le président de Gaulle. Un porte-parole américain a déclaré par la suite que les deux hommes avaient passé en revue les principales questions internationales de l'heure et que l'entrevue s'était déroulée dans un climat "cordial et amical". Ce même porte-parole a tenu à souligner que le chef de l'Etat français avait exprimé sa satisfaction sur la façon dont la crise cubaine s'était réglée.

M. Rusk a également rencontré le ministre des affaires étrangères français, Maurice Couve de Murville et son collègue norvégien, M. Lange. Le secrétaire américain à la défense, Robert McNamara, a rejoint M. Rusk à Paris. M. McNamara avait rencontré mardi à Londres son collègue britannique Thorneycroft. Les deux ministres ont eu de longues et laborieuses conversations relatives à l'intention américaine d'abandonner la fabrication du missile Skybolt essentiel à l'aviation britannique.

Le Skybolt est une fusée air-terre au rayon d'action de 1,000 milles dont les Américains estiment qu'elle est devenue trop coûteuse à fabriquer.

Le système britannique de défense était fondé sur l'emploi de cet engin, des difficultés ont surgi entre le Pentagone et la défense anglaise. M. Thorneycroft est arrivé hier soir à Paris.

Quant à M. Rusk, il avait rencontré son collègue britannique, lord Home, mardi, mais on rapporte que les deux chefs de diplomatie n'ont pas abordé la question du Skybolt, se contentant de traiter des grandes questions internationales intéressant leurs deux pays.

Le système britannique de défense était fondé sur l'emploi de cet engin, des difficultés ont surgi entre le Pentagone et la défense anglaise. M. Thorneycroft est arrivé hier soir à Paris.

Quant à M. Rusk, il avait rencontré son collègue britannique, lord Home, mardi, mais on rapporte que les deux chefs de diplomatie n'ont pas abordé la question du Skybolt, se contentant de traiter des grandes questions internationales intéressant leurs deux pays.

MOSCOU. — Dans son rapport sur la politique internationale de l'Union soviétique, hier, devant le Soviet suprême, le premier ministre Khrouchtchev a déclaré que si les Etats-Unis ne respectent pas leurs engagements à l'égard de Cuba, le Kremlin serait forcé de prendre les mesures qui s'imposent. Le chef d'Etat d'autre part critique l'attitude de la Chine populaire durant la crise cubaine, alors que Pékin affirmait que l'Union soviétique avait battu en retraite devant l'impérialisme américain.

Dans son allocution de plus de deux heures, Khrouchtchev a souligné que son pays, comme tous les autres pays d'ailleurs, désirait avant tout la paix et qu'il fallait "renoncer à la guerre pour régler tous les conflits par des négociations pacifiques", ajoutant qu'il était aujourd'hui nécessaire "d'évaluer avec réalisme les situations qui se créent chaque fois qu'un événement met la paix du monde en danger".

C'est dans cette perspective qu'il faut situer la crise cubaine, a ajouté le premier ministre soviétique "alors que la politique de l'URSS a permis de déjouer le complot tramé contre Cuba par les imperialistes américains et de détourner la menace imminente d'un conflit mondial thermonucléaire. C'est la victoire de la politique de la raison dont peuvent être fiers les Soviétiques qui démontrent que les forces de la paix étaient capables de déjouer n'importe quelle machination des forces de guerre".

Khrouchtchev a également rendu hommage au président Kennedy qui a su préserver la paix dans le bassin des Caraïbes; et il a ajouté que les négociations se poursuivraient afin que les deux camps tiennent leurs promesses.

Faisant ensuite allusion à la Chine populaire qui décrivait les Etats-Unis comme un "tigre de papier", le chef du Kremlin a déclaré: "Si vraiment il s'agit d'un tigre de papier, ceux qui parlent ainsi devraient savoir qu'il a une dent atomique".

Nous n'abandonnerons jamais Cuba, même si ce pays est en difficulté," a encore déclaré Khrouchtchev. Nous défendrons le droit du peuple cubain de poursuivre sa brillante destinée."

Il a fait observer que le président des Etats-Unis a intérêt à préserver la paix dans les Caraïbes.

M. Khrouchtchev a rappelé que les Etats-Unis avaient promis de ne pas attaquer Cuba, et d'empêcher leur alliés de lancer une agression contre cette république des Antilles.

Vainqueurs

En dépit de cette menace, le discours de Khrouchtchev a paru avoir un ton modéré. Il a noté qu'il n'y avait pas lieu de se demander qui a gagné dans la crise de Cuba.

C'est la logique même et la cause de la paix qui ont triomphé, a affirmé le premier ministre soviétique.

Il a lancé son avertissement après qu'il eut prétendu que l'Union soviétique, pour éviter la menace d'une guerre thermonucléaire, avait empêché les milieux agressifs des Etats-Unis de déclencher une attaque contre Cuba.

Plus tard, le secrétaire d'Etat à l'air, le général Pereira, a fait savoir à la presse qu'il avait présenté sa démission au président Guido. La confusion actuelle au sein des forces aériennes provient de la difficulté que rencontre le gouvernement à imposer des mesures sévères destinées à relever l'économie chancelante de l'Argentine. La semaine dernière, le ministre des affaires économiques remettait sa démission et la plupart de ses collaborateurs suivaient son geste.

Hier également un groupe de manifestants ouvriers s'est heurté aux forces de l'ordre en plein centre de Buenos Aires. Les ouvriers réclamaient la démission du ministre du travail, M. Gallégo Puente. La manifestation était organisée par les dirigeants de la Confédération générale du travail qui avait déclenché une grève de six heures afin de permettre

aux syndiqués de participer à la démonstration.

Dans les milieux officiels, on reconnaît que la situation sera explosive tant que la rébellion d'Alsina ne sera pas écrasée.

DERNIERE HEURE. —

BUENOS AIRES. — Tard hier soir, le général Alsina s'est rendu aux forces gouvernementales et a été mis en état d'arrestation.

Château Moncontour Pétillant

Château Moncontour Vouvray Mousseux

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES LTÉE, MONTREAL

pour noël...

ces petites choses qui font tant plaisir

Pour vos cadeaux d'affaires ou personnels voyez la variété extraordinaire de petits articles de bon goût que nous vous offrons. Emballage spécial des fêtes et livraison sur demande.

Assiette à pain en acier inoxydable. \$17.50

Casseroles Kobenshile, couleurs au choix. \$14.98

Service à liqueurs, carafe et 4 verres. \$12.95

Parfumeuses de Sude. \$9.58

Cabaret 21" en laque \$15.95

Service à découper 3 mix dans joli coffret \$27.50

Sceau à glace en laque \$26.95

Plat à hors-d'œuvre en acier inoxydable \$9.95

Heures d'affaires: Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9.30 p.m. — Du lundi 17 déc. au vendredi 21 décembre inc. jusqu'à 9.30 p.m. — Les 22 et 24 décembre ouvert jusqu'à 5.30 p.m.

La chaufferette "BRAUN" tout usage

Idéal pour réchauffer la chambre à coucher, la salle de jeu ou le bureau...

Pas plus grand qu'une boîte de serviettes Il ne coûte que \$44.95

Pour papier. Le THERMO-VENTILATEUR BRAUN est un appareil d'une grande efficacité. Commandé par thermostat et réglable à 3 températures, cet appareil fait circuler de l'air chaud jusqu'à une distance de 25 pieds. On peut l'utiliser aussi comme séchoir à cheveux.

EN VENTE A NOS 3 MAGASINS

1406, St-Denis — 6955, St-Hubert — Centre d'Achats Wilderton

Tél.: AV. 8-0251

Stationnement gratuit

Ouvert jeudi et samedi jusqu'à 9h.30 p.m.

Omer De Serres

DEMANDANT AUX ETATS-UNIS DE RESPECTER LEURS ENGAGEMENTS SUR CUBA

K: il faut renoncer à la guerre et régler tous les différends par des négociations pacifiques

Dans une allusion évidente aux communistes chinois qui ont dénoncé le recul soviétique à Cuba, M. Khrouchtchev a souligné: "Des événements ont confirmé que les forces de la paix sont capables de surmonter les crises internationales les plus dangereuses et de faire échec aux agresseurs impérialistes".

Place d'honneur

Assis à la place d'honneur sur la tribune, se trouvait le président Tito de Yougoslavie que les Chinois communistes ont qualifié de "traître envers le communisme international" il y a à peine une semaine.

Carlos Rodriguez, chef de la délégation commerciale cubaine qui est arrivée à Moscou lundi dernier, se trouvait également sur la tribune d'honneur.

Le premier ministre Khrouchtchev a réitéré que l'Union soviétique sait comment construire les armes les plus modernes et en possède suffisamment pour détruire les bases et les arsenaux des pays ennemis.

Avant de traiter de la crise cubaine, en détail, il a dit quelques mots à propos du problème allemand. Il a rappelé que l'URSS cherche à obtenir la solution de la question allemande en signant un traité qui servirait de base au règlement du problème de Berlin.

C'était la première fois depuis la crise cubaine qu'un dirigeant soviétique parlait du problème allemand. M. Khrouchtchev n'a pas fait allusion à son ancien projet de convertir Berlin en une ville libre et d'en chasser les garnisons an-

glaises, françaises et américaines.

Au sujet de l'entreposage des fusées intercontinentales soviétiques à Cuba, le premier ministre soviétique a fait observer qu'on avait malicieusement prétendu que l'Union soviétique projetait de se servir de ces fusées dans une attaque contre les Etats-Unis.

Il a soutenu que la présence de ces armes n'avait qu'un seul but: celui de défendre Cuba. Si l'URSS avait voulu attaquer les Etats-Unis, a-t-il continué, notre pays aurait pu utiliser des fusées intercontinentales entreposées sur notre propre territoire. Il a aussi noté que si l'URSS avait voulu attaquer les Etats-Unis, elle n'aurait pas retiré ses fusées de Cuba.

Traitant ensuite en détail le progrès des négociations qu'il avait eues avec le président Kennedy dans une série de lettres urgentes, M. Khrouchtchev a déclaré à un certain moment de son discours: "Si la contre-partie n'avait pas manifesté de retenue, il y aurait eu explosion".

Passant ensuite en revue l'économie de l'Union soviétique ainsi que la reorganisation du parti communiste, M. Khrouchtchev a déclaré que le programme septennal actuellement en cours de mise en œuvre réalisera son objectif qui

consistait à accroître sa production de 20 pour cent, mais doublera celle de 1958.

Rappelant que l'URSS et d'autres pays socialistes ne veulent pas la guerre, il a noté que son pays ne doit pas oublier qu'il est entouré d'un réseau de bases militaires appartenant à l'OTAN.

EXPLOSIONS

WASHINGTON. — La Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis a annoncé hier que deux explosions souterraines de faible puissance avaient été déclenchées dans le désert du Nevada. Ces expériences sont les 58e et 59e de la présente série qui a débuté l'an dernier.

GRÈVE

NEW-YORK. — La grève des journaux qui frappe la région de New-York depuis quatre jours ne semble pas être en voie de règlement. Malgré l'intervention d'un médiateur du gouvernement, les thèses des syndicats des typographes et de l'Association des éditeurs ne se sont pas rapprochées. Neuf quotidiens new-yorkais sont touchés par cette grève.

Château Moncontour

VINS DE VOUVRAY MOUSSEUX ET PETILLANTS

Mousseux, ambré, pétillant de gaité... Château Moncontour est le compagnon parfait de vos réceptions et de toutes les occasions spéciales où seuls les petits détails savent créer l'ambiance joyeuse que vous recherchez. Assurez-vous de quelques bouteilles de Château Moncontour la prochaine fois que vous recevrez.

Château Moncontour Pétillant

Château Moncontour Vouvray Mousseux

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES LTÉE, MONTREAL

Seagram's V.O.

EMBALLAGE DES FÊTES DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.O.

Jos. E. Seagram & Sons Ltée, Waterloo, Ont.



The London de Society Brand

D'une apparence impeccable cet élégant paletot "London" de Society Brand est fabriqué d'une riche étoffe de "worsted" anglais, dans le court modèle en vogue avec revers à demi-pointes et à boutons dissimulés. Ce superbe paletot confère à tout homme une allure d'autorité. Choisissez dès maintenant votre paletot "London".

94.50

H. PRÉVOST LTÉE

406 est, Sainte-Catherine — Angle Saint-Denis

AV. 8-6153

L'ETIQUETTE IDENTIFIE LE PRODUIT AUTHENTIQUE

DE VAL DAVID

LE PETIT POUCE

est arrivé à **MONTREAL** avec son

JAMBON FUMÉ

CUIT AU SUCRE

D'ÉRABLE

Le Petit Pouce

1258 Stanley, Montréal Tél. 861-3331

Les femmes enceintes ne devraient pas fumer

WELLINGTON, Nouvelle-Zélande — Les femmes enceintes qui fument, tout particulièrement celles qui fument dans les derniers mois de la grossesse, courent le risque de donner naissance à des enfants en moins bonne condition physique, a déclaré un éminent gynécologue.

L'avertissement vient du Dr H. J. Heron, qui a effectué des recherches sur les effets du tabac à l'École médicale Otago, de Wellington.

Selon lui, non seulement les femmes qui fument peuvent avoir des bébés moins gros que ceux qui ne fument pas, mais leurs bébés peuvent venir au monde avant terme ou en mauvaise santé.

Le Dr Heron a fait des expériences biochimiques et a constaté la présence d'oxyde de carbone dans le sang de 120 mères et celui de leurs bébés.

Sur les 58 futures mères qui fumaient plus de cinq cigarettes par jour, 81 pour cent ont donné naissance à des enfants de classe "C" et "B".

Quant aux femmes enceintes qui ne fumaient pas, leurs enfants étaient en parfaite santé (classe "A") sauf dans le cas de trois qui eurent des difficultés d'accouchement, dit le Dr Heron.

Quant à la proportion des naissances prématurées, elles ont été dans la proportion de trois contre une dans le cas des femmes qui fumaient comparativement à celles qui ne fumaient pas.

Le Dr Heron dit qu'il faudra cependant, que les recherches soient poussées beaucoup plus loin afin d'avoir une statistique plus probante.

Ce médecin de Nouvelle-Zélande dit que l'on sait depuis des années que les enfants nés de femmes qui fument sont généralement de six onces moins gros que ceux nés de mères qui ne fument pas.

Cercle Santa Maria

Le Cercle Santa Maria des Filles d'Isabelle, invite ses membres à l'assemblée mensuelle qui aura lieu à la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier, mercredi le 12 décembre à 8h. du soir.

Une religieuse centenaire fêtée à la Congrégation de Notre-Dame

Longue et fructueuse carrière de la doyenne, sœur Sainte-Claire d'Assise, née Eugénie Beaudoin, le 7 déc. 1862, à East-Broughton

Les religieuses de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, célébraient avec éclat en fin de semaine dernière, le centenaire de leur doyenne, sœur Sainte-Claire d'Assise, née Marie Eugénie Beaudoin, le 7 décembre 1862, à East-Broughton.

Durant ses 82 années de vie religieuse, sœur Sainte-Claire d'Assise a été en mission à Saint-Sauveur, Peterborough, Bellevue, Villa-Maria, Ste-Thérèse, Sherbrooke, Beauce, Ste-Eustache, Pointe-aux-Trembles, Ile St-Paul, puis supérieure aux couvents de Kamouraska, Notre-Dame du Sacre-



La révérende sœur Sainte-Claire d'Assise, centenaire de la Congrégation de Notre-Dame.

Coeur, Pointe-St-Charles, et en 1906, supérieure fondatrice du couvent de Ste-Anne de Yamachiche puis sa fructueuse carrière se termina comme économe à la maison-mère, à Montréal.

Ces fêtes ont débuté le 6 au soir par l'hommage rendu à la centenaire par la supérieure de l'hôpital, sœur Ste-Cécile de Lorraine, au nom de toutes les religieuses de la communauté, suivi du chant du traditionnel "Deus" aux premières vêpres de cette fête unique. Cet anniversaire a également été souligné par la présence de S. Ex. Mgr J.C. Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, au cours d'une touchante cérémonie qui se termina par la présentation d'une statue de Notre-Dame du Sourire, après bénédiction spéciale à la centenaire.

Samedi matin, jour de l'Immaculée Conception, une grand-messe solennelle était chantée par M. Frère Sauve, p.s. à la chapelle de la maison-mère, aux intentions de la vénérée centenaire. Le chant était exécuté par les religieuses de la communauté et le sanctuaire offrait l'aspect d'un jardin de fleurs. En fin d'après-midi, une messe était célébrée à la chapelle des malades, également aux intentions de sœur Sainte-Claire d'Assise, au cours de laquelle furent notamment exécutés un "Magnificat" et un "Totus Pulchra Es" solennels.

Durant ces deux jours de célébrations, les religieuses de la communauté vinrent offrir leurs vœux et de nombreux parents et amis se réunirent autour de la centenaire dans un parloir particulier où les offrandes de messes, de bouquets spirituels, de fleurs et tous les messages de félicitations étaient dirigés.

On remarquait la présence du beau-frère de la centenaire, le Dr O. E. Desjardins de Trois-Rivières, de ses neveux et nièces, Mlle Marie-Paule Desjardins, M. et Mme Gérard Desjardins et leur famille, Mlle Louise Desjardins, tous de Trois-Rivières, Mlle Thérèse Desjardins, M. et Mme J. C. Desjardins et leur famille, M. et Mme F. Cameron tous de Montréal, M. Gilles H. Desjardins, T.P., de Rapide-des-Joachims, Mlle Gilberte Lemieux, M. et Mme Beaudoin, Gaston et René Lemieux, tous de Québec, M. et Mme Richard Crépé et famille de Sherbrooke et une cousine, Mlle Hélène Beaudoin, de Verdun.

Des souhaits particuliers ont été reçus des cousines Mmes Alice Boulanger, Germaine Huard et Gabrielle Giguère, toutes de St-Romuald.

Ce qu'en disent les experts

TORONTO PC — Le petit garçon ou la fillette, dont l'anniversaire de naissance sera célébré par une petite fête, songe avec plaisir à cet événement qui, pour la maman, est souvent une cause de souci.

Mais selon Mlle Claire Dreier, de Toronto, une conseillère pour les réceptions de mariage et autres, une fête enfantine devrait être tout aussi agréable pour les mamans que pour les petits. Elle suggère à l'hôtesse de se préparer deux ou trois semaines à l'avance et de dresser une liste indiquant les détails de la réception, à savoir le nombre d'invités, le thème s'il y a lieu, les jeux et les rafraîchissements, de façon à ne pas être prise au dépourvu.

Au dire de l'experte, le rôle des parents à une réunion enfantine est de diriger sans se mettre trop en valeur. La maman se montrera enthousiaste, patiente, gentille pour tout ce petit monde. Mais elle fera en sorte que son enfant réalise que c'est lui ou elle qui reçoit les invités, et non pas la maman.

L'enfant prendra ainsi ses responsabilités, en accueillant ses amis, les présentant à la famille, et cherchant ensuite à amuser le petit groupe.

Les enfants aiment à se sentir importants et en leur laissant un peu d'initiative, ils apprennent à combattre leur timidité première. La maman pourra même demander l'aide de l'enfant pour décorer la maison et à préparer à l'avance une variété de jeux amusants.

Une fête enfantine doit nécessairement se terminer par des rafraîchissements, et les petits s'y attendent.

On réalisera qu'il ne s'agit pas d'une réunion de grandes personnes, et il est bien improbable qu'un enfant puisse tenir à la fois une tasse de chocolat chaud et un sandwich, sans qu'il arrive un petit accident en renversant quelque chose. La première chose à faire c'est d'asseoir tout ce petit monde à table.

Le menu doit être très simple et doit inclure la crème glacée traditionnelle. Ce genre de réunions pour des enfants jusqu'à l'âge de 12 ans auront lieu durant la journée, et ne devraient pas durer plus de deux heures et demie environ.

La tâche de la maman, durant la fête est de s'assurer qu'aucun enfant ne se trouve seul dans un coin. Elle devra avoir une apparence très calme, autrement elle communique sa nervosité aux petits.

Mlle Dreier, psychologue pour enfants, qui est connue au Canada comme étant la première femme à organiser un service pour les réceptions de mariage, dit qu'elle garde son calme en ce qui peut arriver durant les fêtes qu'elle prépare, même si le plafond s'écroule, comme le fait s'est produit au cours d'un grand mariage.

La Femme AU FOYER ET DANS LE MONDE



Boursière du Conseil féminin de la Chambre de commerce de Montréal — Louise Doucet, élève des Beaux-Arts, section céramique, vient de remporter la bourse d'étude offerte chaque année par les membres féminins de la Chambre de commerce du district de Montréal, qui ont comme présidente Mme Laurette Gravel. Ancienne élève des religieuses des SS NN de Jésus et de Marie, la jeune céramiste a déjà étudié aussi à l'Institut des arts appliqués. Mlle Doucet partira prochainement pour un séjour d'étude en Europe.

Les femmes de la Chambre de commerce offrent une bourse en artisanat

Une jeune céramiste, Louise Doucet, désignée comme l'« Artisan de l'année » gagne la bourse et partira bientôt pour un séjour d'étude en Europe

Le Conseil des femmes ainsi que de nombreux membres masculins de la Chambre de Commerce se réunissent à la Centrale d'artisanat, au cours de la récente foire annuelle qui vient d'avoir lieu à Montréal. Le groupe comptait plus de cent personnes à la nouvelle installation de la Centrale, ainsi que l'exposition permanente au troisième étage de l'édifice.

Renouvelant un geste devenu traditionnel, la présidente du Conseil, Mme Laurette Gravel remis au président de l'Office provincial de l'artisanat, M. Jean-Marie Gauvreau, un don en argent destiné à récompenser « L'Artisan de l'année ». Le

jury présidé par M. Gauvreau a choisi pour 1962-63, Mlle Louise Doucet, jeune et charmante céramiste de 24 ans, élève de Gilles Dérôme, de Gaetan Beaudoin en céramique.

Son travail manifeste un talent exceptionnel de véritable artisan. Elle considère que la céramique doit être intégrée à la vie quotidienne, qu'elle doit être belle de manière, de qualité et de forme. Félicitations à la jeune lauréate.

Avant de se rendre à l'exposition artisanale du Québec, au Palais du Commerce, visiter les différents kiosques des artisans, les invités participeront à une réception offerte par l'Office provincial et préparée spécialement par les élèves de l'École des Arts et Métiers.

Les invités ont été reçus par M. Gauvreau, et Mlle Marcoux, promoteurs de l'artisanat au Québec.

Un gâteau aux fruits de qualité et de saveur internationale

Depuis quelque temps, les familles canadiennes ont réalisé que le commerce international n'est pas seulement une affaire d'offre et de demande. Le nombre des opinions exprimées pour ou contre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen ont provoqué un certain malaise chez M. et Mme Canada. Comment cela affectera-t-il notre pays et nos niveaux de vie est une question à laquelle nos meilleurs économistes peuvent difficilement répondre.

La période des fêtes avec Noël et le Jour de l'an élargira M. Canada et sa famille de ses problèmes troublants pour les mettre dans l'esprit des cadeaux et des festivités qui viennent.

Dans de nombreuses maisons du Québec et à travers tout le Canada, le gâteau aux fruits sera à l'honneur sur les menus traditionnels des repas de fêtes. Et pourtant c'est immédiatement après la Noël de l'an dernier que les boulangeries Weston plaçaient leurs contrats en vue de la production des gâteaux aux fruits que vous dégusterez bientôt.

Lorsque vous couperez ce gâteau des fêtes, arrêtez-vous à penser au rôle joué par ce gâteau de Noël dans le commerce et les relations internationales. Les raisins secs ont été achetés par Weston en Australie, les cerises et les autres arisins dans le Proche-Orient. Les amandes et les noix d'acajou viennent de régions si troublées de l'Inde. Les ananas de l'Afrique du Sud; les amandes et les pacanes ont poussé sous le soleil de la Californie tandis que le sucre de canne provient des plantations des Antilles. Tous ces ingrédients, mêlés à la farine canadienne et aux produits laitiers de nos fermes comme le lait, le beurre et les oeufs, donnent véritablement une saveur internationale aux gâteaux aux fruits Weston.

Aucun produit artificiel n'est requis pour la confection de ces gâteaux des fêtes à la saveur naturelle, riche et veloutée. Une cuisson lente dans des moules de bois contrôle parfaitement la pénétration de la chaleur. Le choix d'ingrédients de qualité et le secret de la cuisson des boulangers Weston ont rendu possible à tous l'achat de ces gâteaux aux fruits à saveur et à qualité internationales selon des poids divers convenant aux besoins de votre famille.

Conseil pratique

Avant d'entreprendre le lavage de toute la vaisselle fine pour les réceptions des Fêtes, il serait sage de vous assurer que le conduit de l'évier fonctionne parfaitement pour ne pas risquer qu'il se bouche à ce moment-là et vous laisse en plan avec une pile de vaisselle sale. Versez un quart de litre de soude commerciale dans le conduit, et faites couler l'eau chaude doucement pour dissoudre les graisses, l'opération ne nuit aucunement aux fosses septiques.

Freiner brutalement est souvent mortel

Vous savez très bien conduire, d'accord! Mais savez-vous quels sont les huit dangers mortels de la route? Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de décembre pourquoi le geste instinctif de freiner brutalement entraîne souvent la mort... et comment vous pouvez apprendre à avoir les bons réflexes dans les moments critiques. Répondez au questionnaire, puis vérifiez vos réponses en fin d'article: l'une d'elles pourrait un jour vous sauver la vie. Achetez votre Sélection aujourd'hui!

Delamain "Cinq Étoiles" et Delamain "Grande Fine Extra Vieille"... voilà deux cognacs que vous goûterez avec plaisir et servirez avec fierté. Vous pouvez maintenant les obtenir au Canada. Les traits de Delamain — saveur parfaite, bouquet délicat, maturité veloutée, engendrent l'inspiration et en font dans le monde entier le cognac des connaisseurs. Goûtez-le sans tarder!

131 C Delamain "5 Étoiles"
131 E Delamain "Grande Fine Extra Vieille"

OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES, LTÉE • MONTREAL

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION	13 DECEMBRE	CBFT — Canal 2
12.00 Musique	12.00 Musique	12.00 Musique
12.15 Téléjournal	12.15 Téléjournal	12.15 Téléjournal
1.00 LONG MÉTRAGE	1.00 LONG MÉTRAGE	1.00 LONG MÉTRAGE
1.30 Match contre la mort	1.30 Match contre la mort	1.30 Match contre la mort
1.45 L'Éclair	1.45 L'Éclair	1.45 L'Éclair
2.00 L'Éclair	2.00 L'Éclair	2.00 L'Éclair
2.15 L'Éclair	2.15 L'Éclair	2.15 L'Éclair
2.30 L'Éclair	2.30 L'Éclair	2.30 L'Éclair
2.45 L'Éclair	2.45 L'Éclair	2.45 L'Éclair
3.00 L'Éclair	3.00 L'Éclair	3.00 L'Éclair
3.15 L'Éclair	3.15 L'Éclair	3.15 L'Éclair
3.30 L'Éclair	3.30 L'Éclair	3.30 L'Éclair
3.45 L'Éclair	3.45 L'Éclair	3.45 L'Éclair
4.00 L'Éclair	4.00 L'Éclair	4.00 L'Éclair
4.15 L'Éclair	4.15 L'Éclair	4.15 L'Éclair
4.30 L'Éclair	4.30 L'Éclair	4.30 L'Éclair
4.45 L'Éclair	4.45 L'Éclair	4.45 L'Éclair
5.00 L'Éclair	5.00 L'Éclair	5.00 L'Éclair
5.15 L'Éclair	5.15 L'Éclair	5.15 L'Éclair
5.30 L'Éclair	5.30 L'Éclair	5.30 L'Éclair
5.45 L'Éclair	5.45 L'Éclair	5.45 L'Éclair
6.00 L'Éclair	6.00 L'Éclair	6.00 L'Éclair
6.15 L'Éclair	6.15 L'Éclair	6.15 L'Éclair
6.30 L'Éclair	6.30 L'Éclair	6.30 L'Éclair
6.45 L'Éclair	6.45 L'Éclair	6.45 L'Éclair
7.00 L'Éclair	7.00 L'Éclair	7.00 L'Éclair
7.15 L'Éclair	7.15 L'Éclair	7.15 L'Éclair
7.30 L'Éclair	7.30 L'Éclair	7.30 L'Éclair
7.45 L'Éclair	7.45 L'Éclair	7.45 L'Éclair
8.00 L'Éclair	8.00 L'Éclair	8.00 L'Éclair
8.15 L'Éclair	8.15 L'Éclair	8.15 L'Éclair
8.30 L'Éclair	8.30 L'Éclair	8.30 L'Éclair
8.45 L'Éclair	8.45 L'Éclair	8.45 L'Éclair
9.00 L'Éclair	9.00 L'Éclair	9.00 L'Éclair
9.15 L'Éclair	9.15 L'Éclair	9.15 L'Éclair
9.30 L'Éclair	9.30 L'Éclair	9.30 L'Éclair
9.45 L'Éclair	9.45 L'Éclair	9.45 L'Éclair
10.00 L'Éclair	10.00 L'Éclair	10.00 L'Éclair
10.15 L'Éclair	10.15 L'Éclair	10.15 L'Éclair
10.30 L'Éclair	10.30 L'Éclair	10.30 L'Éclair
10.45 L'Éclair	10.45 L'Éclair	10.45 L'Éclair
11.00 L'Éclair	11.00 L'Éclair	11.00 L'Éclair
11.15 L'Éclair	11.15 L'Éclair	11.15 L'Éclair
11.30 L'Éclair	11.30 L'Éclair	11.30 L'Éclair
11.45 L'Éclair	11.45 L'Éclair	11.45 L'Éclair
12.00 L'Éclair	12.00 L'Éclair	12.00 L'Éclair

A TRAVERS LE MONDE, UN BOUCHON MERCIER SAUTE TOUTES LES 9 SECONDES.

Champagne

MERCIER

MAISON FONDÉE EN 1858 — EPERNAY, FRANCE

En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec, sous: Code 568 H — Brut • Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1955

POUR REPRENDRE LA NOUVELLE ANNEE

avec confiance, offrez à ceux que vous aimez

ADAMS TRAINER

(appareil breveté)

Cet étonnant appareil qui permet de faire chez soi agréablement une gamme complète d'exercices à haut rendement.

Vous éviterez les tristes conséquences de l'inaction physique, réglable à volonté, selon la taille et la force, pliable, peu encombrant avec table de relaxation, c'est un appareil utile à toute la famille.

UNIVERSPORT Inc présente en nouveauté

Lisette PARIENTE

(breveté France et Etranger)

en combinaison, fuséau, bermuda, culotte, adaptable à chaque partie du corps à faire maigrir. Avec cette combinaison vous perdrez une livre en une demi-heure d'exercices physiques.

Pour valuer à vos occupations journalières, sans perdre de temps, vous porterez votre vêtement adhésif, qui par action va et vient entraîne l'élimination abondante de la cellulite.

Pour votre documentation retourner ce bon à:

Universport Inc., 5255, chemin de la Côte des Neiges, Mtl 26
Tél.: RE-8-2968

NOM _____

Adresse _____ Ville _____

Tél. _____ Adams Trainer ☐ Lisette Pariente ☐

Agent: Mtl-Nord — RENE SPORT ENRG, 10845 boul. Pie IX
QUÉBEC — Palais des Sports — 815 est. Côte d'Abraham
CHICOUTIMI — Gagnon Frères Nouveautés, 400-406 rue Racine

Échos d'Air France et prévisions agréables de voyages sous toutes les latitudes

Une aide appréciée

Vous aimeriez avoir un massage à New-York? Vous désirez un guide pour visiter les temples japonais à Tokyo? Un touriste à Paris désire trouver rapidement une garde d'enfant ou louer une machine à écrire? Adressez-vous au nouveau Service d'Accueil d'Air France dont les comptoirs, maintenant établis dans plus de 130 villes autour du monde, sont à la disposition des voyageurs qui en ont besoin.

44 livres, c'est beaucoup. Les voyageurs en classe économique d'un "jet", 707 Intercontinental d'Air France à destination de l'Europe, peuvent apporter tous les vêtements dont ils auront besoin, grâce à la franchise de bagages de 44 livres. Les nouvelles valises, faites de matériaux à la fois plus légers et plus forts, permettent d'emporter plus d'articles avec soi.

Colette d'Orsay, experte en voyages dont les services ont été retenus par Air France pour le plus grand bénéfice de ses clients, souligne que les dames devraient d'abord penser au manteau qu'elles porteront. Elle suggère un modèle pratique, si possible à l'épreuve de l'eau et pouvant être porté en toutes occasions.

Il faut évidemment prévoir les vêtements appropriés au cli-

mat des régions visitées. Une robe en tricot de laine est indispensable pour un voyage en Europe, l'hiver.

Un choix judicieux permet à la voyageuse d'emporter une garde-robe adaptée à tous les climats, que ce soit celui de Londres, Paris, Nice ou Las Palmas.

Pour voir les collections

Qu'elle soit de Montréal, Québec ou Chicoutimi, toute femme rêve de voir les collections des grands couturiers parisiens. Air France, la ligne de l'élégance, offre à ses passagères en première classe une invitation personnelle à visiter vingt-trois grands salons de couture. Il s'agit d'en faire la demande au bureau d'Air France ou de l'agence de voyages, au moment où l'on fait ses réservations.

Chaises musicales

Tahiti est un pays de musique. Les Tahitiens sont d'une nature telle que les barrières de Papeete offrent maintenant des guitares, au lieu de revues, aux clients qui attendent leur tour. La capitale n'est qu'à huit heures de vol sans escale du continent américain par avion à réaction de la T.A.I. (Transports Aériens Intercontinentaux). Air France est le représentant général de la T.A.I. en Amérique du Nord.

Roger Claude

JOAILLIERS LTÉE

Quelle que soit l'importance du budget envisagé, ROGER CLAUDE créera pour vous un bijou de classe

Si vous désirez transformer une bague ou un bijou, ROGER CLAUDE se fera un plaisir d'exécuter quelques croquis exclusifs sans engagement de votre part.

3051, RUE UNIVERSITÉ — MONTREAL — VI, 4-5118

LA COUTURE CHEZ SOI



Robe chemisier très joliment décorée aux épaules de nids d'abeilles, ornement très facile d'exécution. La jupe par plis plats est aussi très intéressante.

Le patron imprimé NO 9493 est offert pour les tailles juvéniles, 12, 14, 16, 18 et 20.

La grandeur 16 requiert 5 verges et 1 huitième d'un tissu de 39 pouces de largeur. Le patron à découper est inclus dans l'enveloppe.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

AGENCE MATRIMONIALE

MESSIEURS

500 dames et jeunes filles sont inscrites à notre agence matrimoniale. Institueuses, garde-malades, secrétaires, sténos, coiffeuses, etc. désirent rencontrer MESSIEURS CÉLIBATAIRES OU VEUFS. Messieurs de 20 à 40 ans, inscrivez-vous à notre agence en nous faisant parvenir votre nom, votre âge, votre occupation et votre adresse avec la somme de 12.00. Service d'enquête de consultants et de rencontres. Discrétion, rapidité, efficacité. L'Agence Matrimoniale la plus sérieuse et la mieux organisée au pays.

EXCELSIOR ENRG.

Casier Postal 158 — Station Hochelaga
Montréal

BIRKS

JOAILLIERS

Service d'achat UN. 6-1411, Ext. 391, 392, 393

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

MAGASIN DU CARRÉ PHILLIPS OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'À 9 H.



L'Ecole normale de Dorval a lancé officiellement hier soir le mouvement des Jeunes littéraires canadiens, fondé il y a un an et établi en relations d'amitié avec les Jeunes littéraires de France. Ce mouvement est organisé par sœur Rose de l'Assomption des Filles de la Sagesse, avec la collaboration de M. Jean Huguet, président-fondateur des Jeunes littéraires de France. Les Jeunes veulent promouvoir la culture dans un climat de liberté et d'enthousiasme, faire participer les jeunes à la vie littéraire et artistique de leur temps et établir un contact entre les écrivains, les artistes et les jeunes. On voit ici sœur Rose, accompagnée d'une de ses plus étroites collaboratrices, Mme Sylvianne Michaud, professeur à l'école Louise-Trichet.

(PHOTO "LE DEVOIR")

Les évêques anglicans sont opposés au cours secondaire dans les écoles séparées d'Ontario

TORONTO. — Le Rev. C.R.H. Wilkinson, évêque auxiliaire de l'Eglise anglicane à Niagara, a affirmé hier qu'il n'est tout simplement pas possible de doubler les commodités et d'établir deux systèmes distincts d'écoles secondaires en Ontario: les écoles publiques ordinaires et les écoles séparées.

Le religieux a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse qui a suivi la présentation d'un mémoire des 13

évêques anglicans de l'Ontario au gouvernement de cette province. Il a expliqué qu'il n'y aura pas assez d'élèves dans chaque type d'écoles pour justifier l'existence de deux systèmes. De son côté, le Rev. H.R. Hunt, évêque coadjuteur à Toronto, a déclaré qu'à la lumière des discussions récentes sur l'unité chrétienne et du Concile oecuménique de l'Eglise catholique, "nous devrions commencer à un niveau local et envoyer nos garçons et nos filles dans un seul système scolaire".

Le mémoire des évêques anglicans précise que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique établit le droit des catholiques d'avoir leur propre réseau d'écoles au niveau élémentaire. La constitution, cependant, n'étend en aucune façon ce droit au niveau des écoles secondaires.

Une telle extension, si elle était approuvée par la Législature provinciale, accorderait à un groupe religieux, et ce aux frais de la population, des privilèges qu'elle n'offrirait pas à d'autres groupes, a-t-il ajouté. Une telle action introduirait un élément d'inégalité qui pourrait, à bon droit, être combattu et rencontrer l'opposition des autres groupes de chrétiens, comme des autres groupes religieux ou athées.

Dans leur mémoire, les évêques anglicans s'opposent à toute mesure destinée à accorder aux écoles séparées (qu'entretiennent les catholiques) une plus grande proportion des taxes des compagnies ou à étendre aux écoles secondaires le système des subventions gouvernementales. Ces deux mesures ont été réclamées récemment par les évêques catholiques de la province dans un mémoire présenté au gouvernement ontarien.

Les évêques anglicans ont affirmé qu'en accordant à ces deux requêtes des catholiques, le gouvernement causerait une grave rupture à l'intérieur du système des écoles publiques et du système des écoles secondaires et qu'il rendrait un très mauvais service à la population ontarienne tout entière.

Néanmoins, les évêques anglicans endossent un vœu de l'épiscopat catholique qui a réclamé une enquête gouvernementale sur le système scolaire ontarien.

Cette enquête, précise les évêques anglicans, devrait être entreprise de façon à ce qu'une révision réaliste soit faite quant à la philosophie et aux buts de l'éducation en Ontario et quant au financement de l'enseignement public. Cette enquête devrait viser à maintenir pour tous l'égalité des chances vis-à-vis l'instruction; à reconnaître les soucis de tous les groupes religieux en ce qui concerne les écoles secondaires et les écoles normales; à maintenir la paix, la concorde et la bonne volonté parmi les différents groupes religieux de l'Ontario.

Le mémoire continue que l'Eglise anglicane accepte comme une "nécessité historique et sociologique" le système des écoles séparées qu'ont établies les catholiques. Idéalement, cependant, il serait préférable d'avoir un seul système scolaire qui relèverait du gouvernement provincial et qui serait mis à la disposition de tous les enfants.

Les commissaires d'écoles séparées réclament: même aide financière qu'aux écoles publiques

TORONTO. — Les commissaires des écoles bilingues et des écoles séparées de l'Ontario ont présenté hier des recommandations au gouvernement de cette province en vue d'en venir à ce que, sur le plan financier, les écoles séparées soient traitées sur le même pied que les écoles publiques ordinaires en Ontario.

Dans un mémoire qu'ils ont présenté conjointement au gouvernement de M. John Robarts les deux associations provinciales de commissaires d'écoles ont réclamé: 1) l'établissement,

pour fins d'éducation, d'une évaluation foncière uniforme, avec des taux uniformes à travers toute la province; 2) des subventions gouvernementales accrues.

Ces deux moyens permettraient d'accorder des revenus semblables aux deux types d'écoles publiques: les écoles ordinaires et les écoles séparées. En 1960, précise le mémoire, les écoles publiques ordinaires disposaient d'un revenu global moyen de \$308.62 par élève tandis que les écoles dites séparées

ne disposaient que de \$200.22 par élève.

La première démarche que devrait entreprendre le gouvernement consisterait à déterminer l'ensemble des besoins à satisfaire pour assurer une éducation satisfaisante aux enfants. Dès lors, des normes minimales rigides seraient établies au sujet de la qualité de l'enseignement et du confort des écoles. Les commissions scolaires qui ne pourraient pas, financièrement, satisfaire ces besoins, recevraient des subventions gouvernementales supplémentaires.

Dans l'ensemble, continuent les deux organismes, un tel système amènerait une augmentation du coût total de l'éducation. En fait, le gouvernement devrait financer dans une proportion non plus de 38 p.c., mais de 50 p.c., le coût de l'enseignement élémentaire et secondaire. Il n'y a toutefois pas d'autres moyens de donner à tous les enfants des chances égales de s'instruire convenablement.

Le mémoire précise que le système proposé respecterait l'autonomie des commissions scolaires. Celles-ci demeureraient libres d'accorder à leurs administrés des services scolaires supérieurs au minimum imposé: ces services supplémentaires seraient financés par la collectivité locale, au moyen d'un supplément de taxes.

Les deux associations appuient le mémoire présenté récemment au gouvernement ontarien par les évêques catholiques de la province, mémoire qui réclame une plus grande assistance financière pour les écoles séparées.

"Si l'on ne change pas radicalement et immédiatement la façon de financer l'enseignement dans cette province, affirme le mémoire, les commissions d'écoles bilingues et d'écoles séparées, nous serons incapables de nous acquitter des responsabilités que la loi nous impose", à savoir: mettre à la disposition de tous les enfants qui ont le droit de fréquenter l'école, des immeubles convenables et un personnel enseignant dûment qualifié.

Or, dans l'état actuel des choses, en dépit des droits "légaux" égaux des écoles séparées par rapport aux écoles ordinaires, les commissions d'écoles séparées sont dans l'incapacité de remplir leurs obligations. Insistant sur leur désir d'éviter de soulever une querelle politique à cet égard, les deux associations provinciales déclarent:

"Nous ne voulons pas priver les écoles publiques ordinaires de quelque revenu que ce soit auquel elles ont droit. Mais nous ressentons durement les nombreux obstacles que rencontrent les catholiques qui désirent que les taxes perçues à même les propriétés qui leur appartiennent servent à financer les écoles séparées".

Le gouvernement, en négligeant d'adopter une législation en ce sens, est responsable de la situation présente.

Duhamel: le Canada, produit d'une nécessité

Le Canada, tel qu'il existe avec ses deux cultures, est le résultat de la nécessité et de la réflexion, mais il ne s'en suit nullement que l'on puisse envisager une "âme collective" qui n'existe pas et qui ne peut être bâtie de toute pièce.

C'est ce qu'a déclaré hier soir M. Roger Duhamel, imprimeur de la reine, dans un corollaire à l'hôtel Queen's, après avoir reçu le prix Duvernay, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

M. Duhamel s'est interrogé, au cours de son allocution,

sur les perspectives d'avenir de la littérature, compte tenu de l'évolution de la civilisation, à la lumière de la vaste connaissance que lui-même possède de cet art.

Dans un commentaire sur les problèmes culturels du Canada, commentateur inspiré par la production littéraire des deux groupes, M. Duhamel a fait ressortir que le phénomène de la conscience nationale se présente en termes spéciaux au Canada.

Le conférencier signale d'abord que les liens sentimentaux qui unissent par exemple la Colombie-Britannique et Terre-Neuve manquent de chaleur, ce qu'il explique par l'immensité du pays d'une part et par les circonstances historiques d'autre part.

"Rien, a-t-il dit, ne prédisposait des Français et des Anglais, parce qu'ils avaient franchi l'Atlantique, à oublier leurs origines, leur culture, leurs habitudes de vie, pour devenir des Canadiens. Ce fut le résultat de la nécessité et de la réflexion. Il ne s'ensuit nullement que l'on puisse envisager une "âme collective" qui n'existe pas et qui ne peut être bâtie de toute pièce."

M. Duhamel estime que sur le plan de l'expression artistique, il n'y a pas lieu de telle situation particulière dans laquelle nous sommes placés. "Nous avons l'avantage, a-t-il dit, de posséder deux littératures, aussi canadiennes l'une que l'autre, et cependant différentes. Différentes par la langue, bien sûr, mais aussi par la tournure d'esprit, par une certaine vision de la réalité."

Il ajoute: "Nous comptons des poètes, des romanciers, des auteurs dramatiques qui n'ont entre eux que peu de points de contact, mais dont

nous sommes également fiers." Selon M. Duhamel, il est excellent de faire sauter les barrières entre les hommes. A moins de perdre toute leur valeur, les oeuvres littéraires ne sont pas interchangeables.

M. Duhamel précise que l'expérience humaine d'un Canadien d'expression française ne sera jamais identique à celle d'un Canadien d'expression anglaise. Il s'agit là d'une constatation, estime M. Duhamel, qui n'a rien de désolant pour qui que ce soit, et qui justifie chacun d'entre nous de creuser son propre sillon, sans rêver de je ne sais trop quelle aberrante assimilation, qui aboutirait à la confusion et à la stérilité créatrice.

M. Duhamel a lancé un appel indirect, dans sa conférence, contre ce qu'il a appelé "un jansénisme fermé aux exigences de la réalité" que manifestent certains catholiques qui "se refusent de rayonner et qui se cantonnent dans un étroit secteur".

Le collège Ville-Marie a trouvé une solution

A la suite des articles parus récemment dans les journaux de la métropole, le directeur des études du collège Ville-Marie et le président de l'Association des professeurs du collège Ville-Marie ont envoyé conjointement une lettre aux parents des élèves qui fréquentent cette institution indépendante du nord de Montréal.

La lettre, datée du 11 décembre et signée par MM. Georges Duval et Paul Thibault, vise à expliquer la situation actuelle du collège.

"Diverses rumeurs ont circulé dans le public depuis la fin de semaine relativement à la fermeture éventuelle du collège. Il n'en est rien, nous ne posons pas question car la direction et les professeurs ont trouvé une solution qu'ils sont à même de mettre en pratique. Il n'y a aucune raison de s'alarmer actuellement..."

La lettre ne fournit pas plus de précisions. Elle demande aux parents d'assurer leurs enfants que "le collège doit continuer à opérer (sic) normalement".

CARRIERE DANS LA VENTE

Une position d'importance pour l'homme qui connaît ses possibilités, ne craint pas le travail et compte recevoir une rémunération proportionnée à ses efforts, entraînement minutieux, revenu garanti pendant l'entraînement, tous les bénéfices marginaux, réponse confidentielle à

Case 398, "Le Devoir", Montréal.

BILLET DU JEUDI

Le premier de nos biens

Les biens les plus essentiels à l'existence sont ceux auxquels nous pensons le moins: l'eau, la lumière, la chaleur. Ainsi en va-t-il de Dieu. Sur ce point, peu d'hommes ont porté au laïcisme athée et militant un coup plus dur que JEAN-PAUL SARTRE, et cela par un simple appel à la logique. Si Dieu n'existe pas, rien ne vaut plus de la morale traditionnelle et des attitudes tenues jusqu'à ce jour pour naturelles et normales. Si Dieu n'existe pas, il n'y a de justice qu'en ce monde: c'est-à-dire qu'il n'y en aura jamais pour la majorité des hommes. Si Dieu n'existe pas, il n'y a pas de vérité, mais seulement des propagandes: des manchettes de presse faisaillées et des lecteurs naïfs ou dé-sabés. Si Dieu n'existe pas, il n'y a plus de fidélité à la patrie ou de sacrifice pour un idéal humain quelconque: de cet idéal, notre sens critique ne sait plus que déceler les illusions et les mensonges, mais point les raisons de lui vouer sa vie (Malraux). Si Dieu n'existe pas, l'Etat, la famille, les autres, sont mon enfer et mes ennemis, dans la mesure où leur présence limite la mienne, ou leurs fins contrecarrent les miennes, ou leurs dons mêmes empêchent que les miens soient parfaitement gratuits. Que l'on construise sur cette base un art, une culture, un système d'éducation qui soient autre chose qu'une vaste duperie et qu'on me fournisse une seule raison convaincante de lui accorder une seconde d'attention!

CHRISTOPHE

ALBERT LEBEVRE INC.

VÊTEMENTS POUR HOMMES
SUR MESURES OU PRÊTS À PORTER
Habits noirs et accessoires pour prêtres et religieux
403 EST, STE-CATHERINE, angle St-Denis
1604 EST, MONT-ROYAL, angle Marquette
1455, rue de l'EGLISE, St-Laurent
VI. 2-8754 - LA. 2-1420 - RI. 7-4192
STATIONNEMENT GRATUIT

CECI N'EST PAS NECESSAIREMENT TIRE PAR LES CHEVEUX!

En France depuis quelque temps, la sécurité sociale rembourse les soins du cuir chevelu, quand il est admis que la perte des cheveux est un phénomène pathologique. Du coup la calvitie a perdu un grand nombre de ses fausses caractéristiques. La calvitie est devenue un problème sérieux. N'attendez pas d'avoir la tête comme une boule de billard avant de consulter un spécialiste. A ce moment, nous ne pourrions plus rien pour vous. Aux premiers signes, allez voir un spécialiste reconnu comme Robert Lafontaine du Salon de Barbier au Palais du Commerce, 1660 Berri, suite 2. VI. 9-0013.

MAISON A VENDRE

SPLIT LEVEL, 7 pièces, à vendre ou à louer, à Be-lœil. — Tél. FO. 7-7635.

EDIFICE METROPOLE

4 est, Notre-Dame
BUREAU A LOUER
toutes grandeurs
\$70 et plus par mois
service inclus
conditions très spéciales
d'ici à mai
Voir surintendant ou
Téléphone à:
JOUR: UN. 1-2727
SOIR: WE. 7-1054

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT DEMANDE

PETITS PRETS, \$1.000, \$1.500, \$2.000, demandés en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landford Acceptance Corp., UN. 1-5438.

A VENDRE

TRES BEAU PIANO "Wihik" modèle à queue, format medium en très bon état, valeur neuf \$4.000, très belle aubaine pour personne intéressée. 424, ave Roslyn, Westmount, Tel. WE. 7-3878. 14-12-62

BUNGALOW A REPENTIGNY

GRAND 3 PIÈCES FERMÉES, fenêtre panoramique, cvc semi-fine, clôture, baie, patio. Mensualité: \$82 tout inclus. Cause commerciale, 661 Maurice. Tel. 581-4334. JNO

CARRIERE DE VENDEUR

Puisque vous n'êtes pas satisfait de votre emploi et que depuis longtemps vous songez à la vente, renseignez-vous sur les avantages exceptionnels que vous offre Sun Life du Canada. Téléphonez pour prendre rendez-vous avec M. Jules Desrochers, gérant de la succursale de Carrière: UN. 6-4411, local 568. 15-12-62

EDUCATION

LANGUE ITALIENNE, cours individuel ou en groupe, grammaire, conversation, vocabulaire. Professeurs diplômés des universités de Rome et de Florence. — Tél: 372-8201 ou 274-9571. 17-12-62

RADIO — T.V. — HI-FI

Encouragez nos annonceurs

VOUS RÊVEZ DE BELLE MUSIQUE?

ACHETEZ DÈS MAINTENANT UN APPAREIL HAUTE FIDÉLITÉ, GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA

DE A
XXXX XXXX XXX XXX
XXXX XXXX XXX XXX
XXXX XXXX XXX XXX
DE A
XXXX XXXX XXX XXX
XXXX XXXX XXX XXX
XXXX XXXX XXX XXX
BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"LE DEVOIR" — VI. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 3 heures la veille de la publication).
ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.00 pour 5 lignes (25 mots).
Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 cents.
GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractères gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à deux lignes.
Naisances, services, service anniversaire, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.; 3 cents le mot; minimum: \$1.00.

Qui verra rira!

la guerre des boutons

A LA COMÉDIE CANADIENNE

WF

La Marque Réputée depuis 1679

Quelle que soit votre liqueur préférée, en choisissant la marque WF vous êtes toujours sûr d'obtenir un vrai produit de connaissance.



UN CHOIX COMPLET DES MEILLEURES LIQUEURS



WYNAND WF FOCKINK

H. Corby Distillery Ltd. — Montréal

LES MARITIMES

Projet de loi
approuvé par
les Communes

OTTAWA. — Les Communes ont finalement approuvé le projet de loi créant l'Office de développement des régions de l'Atlantique composé de 5 membres. Avant d'être envoyé au Sénat, il y eut cependant une nouvelle tentative aux Communes pour amender le projet de loi en faveur duquel les quatre partis s'étaient déclarés en faveur en principe.

Le député libéral d'Inverness-Richmond, M. Allan J. MacEachen voulait y faire insérer une clause stipulant que l'Office devrait publier un rapport annuel sur les principaux projets destinés à promouvoir le développement économique des régions de l'Atlantique.

Le président de la Chambre, M. Marcel Lambert a déclaré l'amendement hors d'ordre et M. MacEachen en a appelé de sa décision. La Chambre a voté 113 à 90 en faveur du maintien de la décision et ensuite la Chambre a approuvé le projet de loi à l'unanimité.

La décision du président de la Chambre a été appuyée par 95 conservateurs et par 18 créditistes. Cinq libéraux ne votèrent pas expliquant qu'ils avaient "paillé" avec des conservateurs absents de la Chambre.

Quelque temps plus tard, le projet de loi était présenté au Sénat.

En proposant son amendement, M. MacEachen a dit que la région avait besoin de plus qu'une commission d'enquête, mais de réalisations importantes et que le manque de fonds pour financer la réalisation de tels projets constituait un "défaut fondamental" du projet de loi.

Des amendements préliminaires relatifs à un tel fonds avaient été déclarés hors d'ordre parce qu'ils impliquaient des dépenses d'argent.

M. MacEachen a dit que le projet de loi n'allait pas assez loin. "Nous ne faisons rien", a-t-il ajouté.

Dans sa présentation du projet de loi, M. Hugh John Fleming, ministre du revenu, l'avait qualifié de mesure la plus importante jamais prise en vue de favoriser le développement des provinces maritimes.

La SSJB aura ses
bureaux à l'angle
St-Denis-Sherbrooke

Le Conseil municipal sera appelé, lors de sa prochaine séance du 17 décembre, à autoriser la vente à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, du terrain vacant sis au nord-ouest de l'intersection St-Denis et Sherbrooke.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a expliqué hier que la vente s'effectuera au prix du marché, soit pour \$200,000. La ville toutefois inscrira dans le contrat de vente une clause limitant à 74,500 pieds carrés la surface de plancher que pourra avoir le futur édifice de la SSJB, ce qui représente quatre fois et demie la surface du terrain.

Expropriation du coin
sud-est de Craig
et Bonsecours

L'administration municipale projette d'élargir la rue Bonsecours entre la rue Craig et la rue St-Louis de façon à dégager l'édifice de la cour municipale entre les rues St-Louis et Champ de Mars.

Pour ce faire le Conseil sera appelé à voter un crédit de \$120,955 pour l'expropriation de deux lots dont la valeur municipale est de \$92,300. Cette expropriation se fera par voie de prise de possession simple.

En face de la cour municipale la rue Bonsecours est déjà élargie. L'expropriation projetée permettra d'élargir la rue jusqu'à Craig et la rendre ainsi de la même dimension que la rue St-Denis.

L'industrie du coton créera 8,000
nouveaux emplois, d'ici huit ans

Le président de l'Institut du coton du Canada a affirmé à Montréal que l'industrie cotonnière du pays peut se permettre d'envisager l'avenir avec espoir et créera 8,000 nouveaux emplois au cours des sept à huit années à venir.

Prenant la parole à la réunion annuelle de l'Institut, M. Bernard S. Saunders, de Montréal, a exprimé l'espoir que "notre industrie pourrait reprendre certains de ses marchés perdus et éventuellement fournir un plus grand nombre d'emplois nécessaires pour une main d'œuvre dont le nombre croît rapidement".

A l'heure actuelle, l'industrie du coton emploie 18,000 personnes au Canada et, dans les 8,000 nouveaux prévus, un millier nécessitera l'engage-

Les jeunes conservateurs du Québec veulent
"un haut poste" pour Bertrand, à Ottawa

TROIS-RIVIERES. — Les jeunes progressistes-conservateurs du Québec ont demandé à M. Diefenbaker de nommer M. Jean-Jacques Bertrand "à un haut poste dans le cabinet fédéral".

L'exécutif de l'association a décrit l'homme no. 2 de l'Union nationale comme un "parfait homme politique". M. René Dionne, président des jeunes progressistes-conservateurs, a fait savoir que la résolution avait été adoptée à l'unanimité par cinq des huit directeurs présents à la réunion. L'association groupe entre 700 et

800 jeunes Québécois.

La rumeur a circulé il y a quelques semaines que M. Bertrand serait nommé à un poste important à Ottawa, mais M. Bertrand a fait savoir, la semaine dernière, qu'aucune offre ne lui avait été faite.

Il avait ajouté, au cours d'une entrevue, il y a huit jours, qu'il ne quitterait la politique provinciale qu'à condition de trouver quelque chose de vraiment exceptionnel à Ottawa.

"Cela veut dire, a précisé M. Bertrand, un poste réellement prestigieux et non

un poste comme ceux qu'on est habitué de donner aux Canadiens français.

A Ottawa, on avait pensé qu'il serait nommé ministre associé de l'agriculture.

Il y a 15 mois, M. Bertrand avait failli être élu chef de l'Union nationale. Le scrutin a favorisé M. Daniel Johnson, qui considère son ancien collègue du cabinet provincial comme son bras droit.

En fin de semaine dernière, M. Bertrand a déclaré qu'il donnait un an à l'Union nationale pour se réformer.

M. Dionne précise que la même résolution qui demande un haut poste pour M. Bertrand demande qu'il ait un rôle important à jouer sur le plan national du parti progressiste-conservateur.

D'autres résolutions ayant trait à l'organisation du parti seront présentées à M. Diefenbaker, privé ment, alors que d'autres seront étudiées au congrès national des jeunes progressistes-conservateurs à Ottawa, en janvier.

Il a refusé d'en dévoiler la nature.

Un secrétariat
permanent des
ressources,
à Montréal

QUÉBEC. — Le comité exécutif du conseil canadien des ministres des ressources s'est réuni à Montréal le 10 décembre 1962 pour discuter de la mise sur pied d'un secrétariat permanent. Le comité exécutif, formé du président, M. J.W. Spencer, de l'Ontario, qui a siégé pour la dernière fois à ce titre, M. René Lévesque, du Québec, qui accèdera à la présidence en janvier 1963, et M. W. Dinsdale, du gouvernement du Canada, a décidé qu'un secrétariat permanent sera situé à Montréal et que la position de secrétaire général serait annoncée publiquement immédiatement.

Après la nomination du secrétaire général, d'autres postes seront remplis selon les besoins du secrétariat. Pour le moment, les quartiers généraux du conseil canadien des ministres des ressources sont situés au bureau du ministère des richesses naturelles du Québec, chambre 1710 de l'édifice de l'Hydro-Québec à Montréal.



L'humour était à l'honneur, au dernier déjeuner-causerie du club Kinsmen Ville-Marie. Les dirigeants de cet organisme avaient invité Miville Couture à venir entretenir les membres de "l'humour", ce à quoi il s'identifie presque. La causerie de Miville, à été fort goûtée, comme en fait foi cette photo. De gauche à droite: MM. Guy Lachapelle, président du club Kinsmen Saint-Laurent, Miville Couture, Gilles Durivage, président du Ville-Marie et Jacques Boileau, président sortant de charge de ce même club.

M. Lafrance, à ses directeurs régionaux :

"Vous n'avez pas d'ordre
à recevoir des députés"

QUÉBEC, (DNC). — "Vous n'avez pas d'ordre à recevoir des députés ni des organisations politiques locales", a déclaré, hier, M. Emilien Lafrance à une réunion à Québec des chefs et employés des bureaux régionaux de son ministère. Une soixantaine de fonctionnaires des bureaux du bien-être social et de la famille à travers la province ont entrepris, hier, pour le poursuivre aujourd'hui un colloque sur leurs responsabilités professionnelles.

A la séance inaugurale, le ministre a déploré le fait que le ministère, dont la constitution dans sa forme actuelle, remonte seulement au 17 janvier 1961, n'était pas, à son arrivée au pouvoir, en aussi bonne posture que d'autres ministères.

"Le gouvernement qui nous a précédés, a ajouté M. Lafrance, avait pris des décisions majeures quant à l'orientation des régimes d'assistance, mais nous avait laissé une fonction publique qui était loin d'être à la mesure de ces orientations."

Le ministre a rappelé qu'à la suite d'une enquête, faite à sa demande, par le vérificateur de la province, il avait suspendu trois fonctionnaires coupables de falsification de factures et de détournement de fonds.

M. Lafrance a déclaré qu'il n'avait pas cru bon de poursuivre ces trois individus en justice parce qu'il les considérait "comme les victimes d'un régime déficient de fonction publique"; "mais qu'à l'avenir, malgré les conséquences malheureuses qu'un tel geste provoque sur le plan de la réputation des individus, je demanderais au procureur général de poursuivre les coupables."

"Comme ministre de la famille et du bien-être, a ajouté M. Lafrance, je ne tolérerai pas la moindre faiblesse."

Parlant de la revalorisation du fonctionnarisme, le ministre a déclaré: "Ce que je vais maintenant avancer, doit trouver, en vous, un écho profond. Je m'adresse à chacun de vous, en vous indiquant qu'il vous faut cultiver en vous-mêmes une personnalité nouvelle, distincte de celle qui caractérise les hommes politiques ou de celle qui est caractéristique des personnes travaillant dans le secteur privé."

"Le courant est difficile à remonter, a poursuivi le ministre. L'Etat du Québec a besoin de votre compétence et de votre action responsable, dans les grandes heures qui sont maintenant les siennes. Il vous faut développer finalement une véritable mystique de service, voilà ce que je veux. Cette mystique, qui doit se refléter dans des attitudes humaines, comme le respect des autres, l'inclination au travail, à la recherche du travail parfait."

Après une courte remarque sur le rôle du député qui, dans le passé, se considérait comme le mandat du gouvernement au niveau du comité et du fonctionnaire tandis que ce

dernier tendait malheureusement à devenir un organisateur politique en période électorale, M. Lafrance a averti ses employés qu'ils n'avaient pas d'ordre à recevoir des députés ni des organisations politiques locales.

En terminant, le ministre a ajouté quelques mots sur sa décision de créer une vaste organisation décentralisée, qui épouserait la juridiction des services sociaux privés.

"Les fonctions du ministère, a-t-il dit, ne sont pas de supplanter les œuvres privées. Elles s'attachent, comme vous, à soulager les misères sociales. Vous êtes donc des partenaires."

Fluoration de l'eau: les dentistes
déplurent que Montréal soit en retard

Le Collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec déplore que Montréal ait été devancée par Toronto en ce qui a trait à la fluoration de l'eau potable.

Se faisant le porte-parole du Collège des dentistes, le Dr Marcel-B. Archambault, président du comité des relations extérieures de cet organisme, note que depuis plusieurs années dé-

jà, les dentistes du Québec approuvent comme corps professionnel, la fluoration de l'eau de consommation pour éliminer la carie dentaire. Malheureusement, souligne le Dr Archambault, les progrès sont lents. C'est au public qu'incombe la tâche d'insister auprès des autorités municipales pour obtenir l'addition du fluor dans l'eau, déclare le porte-parole du Collège des dentistes.

"Ce n'est pas à la légère que les dentistes appuient cette mesure d'hygiène, mais après des années d'études sur les résultats obtenus là où la fluoration a été appliquée."

"Le Collège des chirurgiens dentistes considère qu'il est de son devoir de lutter contre la carie en préconisant la fluoration de l'eau et ce dans le meilleur intérêt de la population, particulièrement de la jeunesse", a conclu le Dr Archambault.

Débat télévisé entre les chefs
des quatre partis, au Manitoba

WINNIPEG. — La campagne électorale à la télévision, en vue de l'appel au scrutin qui a lieu demain, s'est terminée mardi soir avec les chefs des quatre partis participant à un débat sans précédent au Canada. Ce débat, télévisé au poste CBWT de Radio-Canada à Winnipeg, était le premier dans lequel les leaders des quatre partis en lice apparaissent ensemble. Un débat similaire, qui eut lieu au Québec quelques jours avant les dernières élections provinciales, mettait seulement aux prises le premier ministre, M. Jean Lesage, et M. Daniel Johnson, le chef du parti de l'Union nationale.

L'émission d'une heure s'est terminée à minuit, l'heure limite établie par les règlements de la télévision pour les discours politiques à la télévision avant le scrutin.

Chaque chef de parti s'est vu accorder huit minutes pour présenter ses arguments et cinq minutes pour la réplique.

M. J.M. Froese, député du comté de Rhineland au dernier Parlement, a ouvert le débat en présentant les arguments du Crédit social. Il a été suivi par le chef du Nouveau parti démocratique, M. A.R. Paulley, par le chef du parti libéral, M. Gil Molgat, et par le premier ministre, M. Duff Roblin, chef du parti progressiste-conservateur.

A la dissolution, les partis en chambre se composaient comme suit: progressistes-conservateurs, 34; libéraux, 10; NPD, 9; créditistes, 1; trois sièges vacants, soit un total de 57 sièges.

S'il y eut quelque peu d'éclat dans ce débat, c'est M. Roblin qui l'a fourni avec ses attaques contre les libéraux. M. Roblin a qualifié les dirigeants libéraux d'"aile de la gauche de pierre de la pensée politique du Manitoba... d'apôtres de la réaction et de la retraite."

Lors de la dernière session, les libéraux avaient voté contre la construction du canal qui a pour but de détourner de Winnipeg les eaux de la rivière Rouge; contre un programme de \$500,000 destiné à encourager les recherches agricoles et contre une contribution gouvernementale de \$1,100,000 à un réaménagement urbain et à des projets d'habitations à prix modiques à Winnipeg.

M. Molgat a dit que le gouvernement a fait fi des taxes élevées sur les terres et les habitations.

"Nous réalisons que nous ne pouvons permettre, d'une année à l'autre, l'augmentation des taxes sur les maisons et les fermes", a-t-il dit. Il a ajouté que les conservateurs n'avaient pas donné à la province l'orientation dont elle avait besoin, mais lui avaient donné un gouvernement dispendieux.

M. Paulley a dit que le NPD sortirait le "Manitoba de l'ornière dans laquelle il se trouve depuis une dizaine d'années". Contrairement aux prétentions de l'opposition, le programme du NPD ne coûterait pas plus aux contribuables que ce qu'ils paient actuellement collectivement parce qu'une refonte de la structure fiscale répartirait le fardeau des taxes sur une base de capacité de payer plutôt que sur la propriété.

M. Paulley a dit que des compagnies exploitant les ressources naturelles ne donnaient pas une juste compensation au trésor public.

M. Paulley a mis au défi M. Roblin de dire si oui ou non il serait candidat à la direction nationale du parti progressiste-conservateur, mais le premier ministre n'a pas voulu répondre à la question.

Recherches en psychiatrie
M. Keith Jonassohn et le Dr David Kirby, professeurs de sociologie à l'Université McGill et à l'Université sir George Williams respectivement, ont obtenu de la Fondation Fun for Research in Psychiatry un octroi de \$50,600 pour financer une étude de trois ans qui portera sur l'incidence et l'étiologie de désordres chez les enfants.

Qui verra rira!
la guerre
des boutons
A LA COMÉDIE CANADIENNE

Qui dit Corby,
DIT BEL ET BIEN
un vrai whisky canadien

DISTILLERS SINCE 1858

Corby's
Special
Selected
Canadian Whisky

DISTILLED, AGED AND BOTTLED UNDER
CANADIAN GOVERNMENT SUPERVISION BY
H. Corby Distillery Limited
CORBYVILLE, ONTARIO, CANADA

FULLY MATURED 8 YEARS IN WOOD

Dupuis

DONNEZ-LUI
LA JOIE
D'ENTENDRE

LES APPAREILS
AUDITIFS

AU SON VIVANT

14 MODELES DIFFERENTS
et un modèle pour chaque défaut
corrigible de l'ouïe.

PLEINE GARANTIE D'UN AN
OU
PLAN DE SERVICE DE 5 ANS

• modèle pour modèle • rendement pour
rendement • vous ne trouverez pas un meilleur
appareil acoustique que ZENITH.

CORDES ET PILES pour tous genres d'appareils.
TEST AUDIOMETRIQUE sans frais ni obligation
de la part de l'acheteur.

RENDEZ-VOUS A DOMICILE
SUR DEMANDE

Venez chez Dupuis sans plus tarder.
Prenez rendez-vous en composant:
VI. 2-5151 LOCAL 316

DUPUIS — TROISIEME

VENDEUR

Vendeur bilingue avec connaissances en construction et lecture de plans pour représenter établissement d'entrepreneurs en isolation thermique et acoustique auprès de ses clients, entrepreneurs généraux, communautés religieuses, architectes en ingénieurs.

Automobile fournie, salaire à discuter.

Ecrire à case 397, "Le Devoir".

INVESTISSEZ

AVEC

LANDLORD
ACCEPTANCE CORR

8 1/2% Sur
billet à court
terme 10%

1 an 3 ans

190 EST, BOUL. DORCHESTER
SANS OBLIGATION DE MA PART

Nom
Adresse
Ville
Comté Tél.

TELEPHONE
861-5438

Dans tous les endroits chics
des grandes capitales du monde entier, les
connaisseurs réclament toujours le "P.J."

PJ

PERRIER - JOUËT
Le Champagne
de haute noblesse

En vente dans
tous les bureaux
de la Régie des
alcools du Québec

• CHAMPAGNE
• PERRIER - JOUËT
• EPERNAY, FRANCE

La Banque Canadienne Impériale de Commerce traite du Marché Commun

potins financiers

Les décisions du gouvernement de l'Angleterre de faire disparaître le chômage influent favorablement hier sur la Bourse de Londres. Sur celle de Montréal, l'orientation des cours fut meilleure au début qu'en fin de séance. Sur la Bourse de Toronto, on notait un redressement des prix. Quant à la moyenne des industries de DJ sur la Bourse de N.Y., elle clôtura 2.17 points plus haut à 647.33.

Au dire du vice-président de MacMillan, Bloedel & Powell River, la compagnie dépensera d'ici 10 ans \$5,000,000 en améliorations diverses.

A.M. Kidder & Co note, dans son dernier bulletin, que l'acalmie à Wall Street pourrait bien être attribuable au fait que les gens sont privés des cours des valeurs boursières par suite de la grève des journaux à N.Y. Cette firme d'agent de change conseille de garder "une attitude conservatrice au cours de la présente période de consolidation du marché".

Interprovincial Steel and Pipe reflète la nouvelle que la compagnie avait reçu une commande de \$5,000,000 de Pacific Petroleum.

La Confederation Life Association annonce une hausse de 10% dans l'échelle de ses dividendes pour 1962 ainsi qu'un taux d'intérêt accru (5%) applicable aux dividendes déposés et aux comptes de primes en dépôt. Ces changements signifient que le total des dividendes ont augmenté de 16% en 1962 par rapport à 1961.

Dominion Bridge Co., a grimpé hier d'une couple de points à 19. L'introduction d'une nouvelle souape, fabriquée avec ACF Industries (Canada) Ltd., expliquerait cette avance. Il y eut réception à cet effet au Calgary. Plus de 400 représentants du monde de l'industrie du pétrole et du gaz naturel y assistèrent, de même que l'hon. ministre du commerce et de l'industrie, M. G. Hees et l'hon. ministre du travail, en Alberta, M. R. Reinson. Au dire du vice-président de la Dominion Bridge, M. Ernest A. Ford, il faut beaucoup de ces sou-

L'industrie du coton envisage, de nouveau, l'avenir avec espoir

Au dire du président de l'Institut du coton du Canada

M. Bernard S. Saunders, de Montréal, président de l'Institut du coton du Canada, a affirmé hier que "l'importante industrie canadienne du coton peut de nouveau envisager l'avenir avec espoir".

A l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Institut, on a ainsi exprimé l'espoir que "notre industrie pourrait reprendre certains de ses marchés perdus et éventuellement fournir un plus grand nombre d'emplois nécessaires pour une main-d'œuvre dont le nombre croît rapidement".

Nouveaux emplois

M. Saunders a dit que l'industrie devrait se fixer comme objectif d'ajouter environ 8,000 nouveaux emplois aux 18,000 emplois existants et ce au cours des sept ou huit prochaines années. "Et plus de 1,000 de ces nouveaux emplois, ajoute-t-il, exigent des technologues".

Cet optimisme de l'industrie est fondé "sur les améliorations encourageantes" qui sont survenues dans les affaires et dans le domaine de l'emploi au cours des 18 derniers mois. Le gouvernement a reçu sa part d'éloges pour ses efforts en vue de stimuler l'économie, mais M. Saunders a exprimé

l'espoir qu'une politique précise à long terme sera formulée bientôt pour l'industrie manufacturière.

"La réalisation des espoirs de notre industrie, a-t-il déclaré également aux membres de l'Institut, va exiger non seulement des changements favorables dans la situation du commerce national et international mais aussi une plus grande détermination et des efforts ardu de notre part".

Maints facteurs favorables

L'ère de progrès que connaît actuellement l'économie canadienne est encourageante, dit M. Saunders, qui est également vice-président et administrateur en chef de la Wabasso Cotton Company. Parmi les autres avantages pour l'industrie, on note, dit-il, "une transformation longue attendue de notre structure fiscale; de nouvelles échelles de dépréciation; un mode de taxation qui encourage la promotion des ventes et les recherches; la nomination d'une commission royale d'enquête sur la taxation".

"Les conseils nationaux de la productivité et de l'économie scrutent plus attentivement que jamais notre économie et son comportement". La dévaluation du dollar canadien et l'imposition temporaire de surcharges tarifaires, dit-il, ont aussi été d'un certain secours.

"Quant aux perspectives du commerce d'origine des pays à bas salaires, il y a encore lieu d'espérer une amélioration", dit-il, faisant allusion aux accords internationaux sur les textiles de coton qui sont entrés en vigueur pour une période de cinq ans dans le but de rétablir l'ordre dans le bouleversement causé par les exportations à bon marché.

De tous les pays importateurs, seul le Canada n'est pas requis de hausser ses importations de textiles de coton. "C'est donc reconnaître que le Canada, qui est proportionnellement le principal importateur de textiles du monde, a toléré une pénétration plus considérable de ses marchés par les producteurs étrangers que tout autre pays possédant une industrie textile d'importance".

M. Saunders ajoute: "Il reste beaucoup à faire. Peut-être ce qu'il y a de plus important à obtenir, c'est un climat favorable à l'industrie manufacturière."

Le coton, un produit international

"Si l'économie canadienne doit atteindre son rythme maximum de croissance, dit-il, elle est capable, il est impérieux que les hommes d'affaires aient une meilleure idée de ce qui doit survenir et quelle direction doit prendre chaque secteur de l'économie."

"Ceci est particulièrement vrai des textiles de coton, une denrée internationale qui peut être rudement soumise aux fluctuations d'un marché à court terme. Notre problème commercial est d'envergure mondiale et les décisions qui doivent être prises par le gouvernement et l'industrie doivent être à la même échelle".

M. Saunders a loué les efforts effectués par les E.-U. pour rendre le coton plus abordable comparativement aux autres fibres et ce en réduisant les prix par suite d'une culture plus efficace. En revanche, il a fustigé les subventions que paie ce pays pour les exportations des produits du coton.

En terminant, il a rappelé aux membres de l'Institut que la réalisation des espoirs de l'industrie repose sur deux choses: une vente accrue des produits du coton en concurrence avec les produits d'autres fibres, et l'accroissement de la vente des produits canadiens sur le marché national en concurrence avec les produits importés.

Bourse de New-York

Les stocks se relevaient hier à Wall Street

NEW YORK — Les cours ont enregistré hier leur première avance depuis une semaine, mais si le volume des affaires est demeuré faible.

Le virement a été de 3,760,000 actions au regard de 3,700,000 mardi.

Les sidérurgies, les automobiles et les pétroliers de première choix ont imprimé le mouvement de hausse à la cote générale dans la deuxième partie de la séance.

La moyenne que la Presse Association établit pour 60 valeurs a gagné 1.0 à 240.3.

Brunswick a été le stock le plus en demande, gagnant 3-8 à 17-3/4. Le déplacement de 39,400 actions. General Motors était inchangé à 56-3/8 sur un déplacement de 31,600 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Aluminum Ltd a cédé 1-4 à 20-3/4. La majorité des autres valeurs canadiennes ont progressé. Walker Gooderham a gagné 1-4, Hudson Bay Mining et McIntyre Po cupine 3-4, et International Nickel, Granby Mining et Dome Mines 1-4.

Les cours présentaient une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Dominion Bridge a pris la vedette, haussant de 3-1/8. Canada Southern Petroleum a cédé 3-8. Scurry Rainbow Oil a perdu 3-8 et Jupiter 1-4.

Débouchés internationaux, affectés

TORONTO — "Une population vigoureuse, alerte et bien informée est l'actif le plus précieux qu'une nation peut posséder et ce cas existe seulement là où s'affirme un encouragement défini pour des résultats", déclara M. N. J. McKinnon, président de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, lors de la réunion annuelle des actionnaires avant-hier. Il ajouta "qu'au cours des années, les Canadiens, lorsqu'ils étaient au courant des problèmes en cours ont réagi avec courage et haut principe".

Une question à considérer est le parti pris protectionniste qui se développe au sein du Marché commun européen qui peut conduire à une contraction possible du marché international, dit-il. Il fit remarquer spécifiquement l'attitude de la France dans la communauté économique européenne. La France cherche à exclure les importations étrangères agricoles et autres et peut provoquer une revanche étrangère dans un plus grand domaine.

"Les grandes dépressions dans le monde au cours du passé ont souvent eu leurs racines dans des entraves discriminatoires commerciales par des grands pays au sein de groupes de nations, ce qui a causé une restriction sur le marché mondial".

Si le Marché commun se dirige vers cette situation, les conséquences pourraient être graves pour tout le monde libre et surtout pour le Canada. "Il est probable que ceci est une des principales causes des négociations difficiles de la Grande-Bretagne qui ont lieu actuellement à Bruxelles", déclara M. McKinnon.

Le Canada doit appuyer les efforts pour augmenter le marché mondial, dit-il, mais pas de force, "nous devons d'abord mettre de l'ordre dans nos propres affaires".

Problèmes internes

"Un pays en développement a besoin de capital"... mais lorsque le capital étranger, au lieu d'être employé pour la production, est utilisé pour importer des marchandises pour la consommation immédiate... "le problème assume un caractère différent", déclara M. McKinnon.

Les mesures d'urgence au milieu de l'année ont eu tendance à obscurcir le fait que les causes latentes n'ont pas été complètement remédiées. A moins que d'autres décisions positives soient prises, de futures pressions pourraient causer une plus grande dévaluation de la monnaie ou des quotas sur les importations de marchandises pour les consommateurs. Ces deux mesures pourraient augmenter les prix et diminuer le standard de vie.

M. McKinnon proposa une solution en trois phases aux problèmes économiques du Canada: un programme économique à long terme avec protection complète de tous les aspects de l'entreprise privée, qui prairait définir des objectifs réalistes et réalisables; une étude du rôle que les gouvernements devraient jouer dans notre vie nationale économique; et une campagne élaborée pour augmenter les exportations.

Cette solution, dit-il, "exige la volonté d'envisager des faits économiques ardu et une détermination de placer une plus grande valeur sur le travail et le revenu gagné plutôt que sur la sécurité sociale et l'aide du gouvernement. Cette solution implique un programme fiscal soigneusement prévu et des évaluations économiques réalistes pour fournir des encouragements sérieux en vue du développement de nouvelles entreprises, de nouvelles productions et d'exportations supplémentaires et de nouveaux emplois".

La création d'environ 125,000 nouveaux emplois serait exigée en vue de réduire le chômage de ses chiffres actuels de près de 6 pour cent de la main-d'œuvre au pourcentage de 4 pour cent, ce qui est généralement considéré comme nécessaire pour l'utilisation efficace maximum des ressources.

La solution des problèmes économiques du Canada stipulerait des programmes fiscaux, monétaires et des plans économiques dans le cadre de l'entreprise privée.

Le rôle des gouvernements qui contrôlent maintenant environ le tiers de toute l'activité économique, devrait être clairement défini.

"Il ne semble pas être reconnu que comme pourcentage du revenu disponible personnel, nos dépenses nationales agrégées de bien-être social par l'entremise de tous les niveaux du gouvernement sont presque deux fois celles des Etats-Unis", déclara M. McKinnon.

Nos relations avec les E.-U.

"Dans nos relations commerciales avec les Etats-Unis, il existe des problèmes à court terme et des objectifs à long terme. Dans le domaine de la courte échéance nous devons continuer à envisager la difficulté que notre équilibre commercial favorable avec les autres pays, n'est pas suffisant pour couvrir les déficits de paiement avec les Etats-Unis. Dans le domaine à longue échéance, nous ne pourrions pas être en mesure de réaliser un progrès économique ultime sans augmenter graduellement l'intégration des économies des deux pays, ce qui en fait nous rendrait plus concurrentiels dans tous les

Calumet Creek Oil absorbé par The Atlantic Refining

PHILADELPHIE — Atlantic Refining Co. vient de se porter acquéreur de toutes les actions en circulation de Calumet Creek Oils Ltd de Calgary.

Le principal actif de Calumet Creek consistait en des intérêts de 11.25 p. 100 dans des concessions d'une étendue d'environ 51,000 acres situées dans la région des sables bitumineux d'Alberta, au nord-est de l'Alberta.

Le montant de la transaction n'a pas été divulgué.

Calumet Creek Oils faisait partie du groupe des huit compagnies intéressées au projet d'exploitation des sables d'Alberta.

M. McKinnon appuya sur le fait qu'il "n'y a pas de magie par laquelle les gouvernements ou les banques centrales peuvent donner aux gens un standard de vie que leur propre industrie et efforts ne supporteraient pas et il n'existe pas de doctrine qui implique qu'on a quelque chose pour rien."

"Si nous voulons le développement économique, nous n'avons pas seulement besoin d'accès aux matières premières et aux sources d'énergie dont les deux peuvent être obtenus ailleurs, nous avons aussi besoin d'applications plus grandes de capitaux pour fins de productivité, en plus d'entreprises d'administration et de compétences du plus haut calibre."

Rapport du gérant général

M. J. P. R. Wadsworth, vice-président et gérant général, Banque Canadienne Impériale de Commerce, a fait part aujourd'hui aux actionnaires, à l'occasion de l'assemblée annuelle, que l'actif a augmenté de \$178 millions et les profits ont augmenté de \$1,400,000.

Les prêts commerciaux et les dépôts d'épargne personnels ont tous deux atteint le plus haut niveau jamais obtenu par une banque canadienne, et les deux dépasseront \$2 milliards. D'autres dépôts se chiffrent à presque \$2 milliards et l'actif liquidable était d'environ 50 pour cent du passif. Les revenus se sont chiffrés à \$2.75 par action en comparaison de \$2.54 l'année précédente, et les droits des actionnaires augmentèrent de \$7,000,000.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

Bourse de Montréal

La résistance était moins bonne en fermeture qu'au début sur la place locale

MONTREAL — Les banques, les pétroliers de l'Ouest et les métaux communs ont progressé hier en Place locale renversant ainsi la situation des jours précédents.

Dans le secteur des banques, Montréal a gagné 7-8 à 62-3/4, Nova Scotia 1-2 à 72, Impériale de Commerce 1-4 à 62-1/2, Royale 5-8 à 74-3/4 et Toronto-Dominion un point à 62. D'autre part, Provinciale a cédé 1-4 à 17-1/4.

Dans le secteur des métaux communs, Falconbridge a gagné 5-8 à 32-5/8, Hudson Bay Mining 1-2 à 51-3/4, International Nickel 1-2 à 66-3/4, Algoma 1-4 à 44-1/4, Stelco 1-8 à 17-3/4 et Dominion Bridge 1-3/4 à 19. D'autre part, Aluminium a cédé 1-4 à 21-7/8 et Noranda 3-8 à 30-3/4.

Les papeteries ont également progressé. Abitibi a gagné 1-4 à 40-3/8 et Price 3-8 à 39-7/8.

Parmi les autres valeurs haussières, il convient de mentionner Hudson Bay Company et progrès de 1-2 à 11-1/4 et Industrial Acceptance de 1-8 à 23-3/4.

Les services publics ont décliné. Bell a cédé 1-8 à 51-7/8 et Shawinigan 1-4 à 24-1/2.

Dans le secteur des mines, Jubilee a cédé 10 cents à \$2.75, CS Pete 40 cents à \$4.95 et Mount Pleasant cinq cents à \$1.60.

Les services publics ont décliné.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

La Banque sert maintenant plus de 3,500,000 clients dans plus de 1,250 succursales et vise à donner des services bancaires complets à tous ses clients, gros et petits. L'entraînement du personnel par l'entremise du "Staff College", des Centres de formation et des cercles d'études locaux, est actif, et les bourses d'études universitaires de la banque, sont grandement recherchées, dit M. Wadsworth.

Les Fonds Collectifs affichent un actif net combiné de \$11,818,294

Ce sont Les Placements Collectifs Inc., qui distribuent et administrent ces fonds

Les Fonds Collectifs, distribués et administrés par la compagnie Les Placements Collectifs Inc., viennent de publier leur sixième rapport annuel. Selon le précédent établi l'an passé, la présentation de ce rapport est d'une exceptionnelle qualité. De nombreux schémas illustrent la remarquable croissance des Fonds Collectifs. Le rapport présente aussi le nouveau symbole des Fonds Collectifs, la roue de l'activité économique. L'actif net combiné des Fonds Collectifs est passé de \$6,122,997 au 30 septembre 1961 à \$11,818,294 au 30 septembre 1962, soit une augmentation de 94%, tandis que le nombre des unités en cours est passé de 1,001,317 à 2,077,372, soit un accroissement de 107%. C'est la probabilité la plus forte croissance enregistrée cette année dans l'industrie des fonds mutuels.

En marge des activités des Fonds collectifs "A", "B" et "C", convenant aux besoins de chacun

Le Fonds Collectif "A" demeure le plus important et le plus populaire: son actif, souscrit par plus de 7,000 participants, s'élève à \$8,832,090. A la fin de l'exercice, le Fonds "A", qui est un fonds équilibré, était composé d'actions ordinaires dans la proportion de 61.4%, d'obligations dans la proportion de 33.5%, d'obligations convertibles dans la proportion de 2.9%, et pour 2.2% de fonds en caisse. Le Fonds Collectif "B" est un fonds de revenu qui est formé d'obligations dans la proportion de 96.0%, d'actions privilégiées dans la proportion de 3.3%, le restant étant les fonds en caisse. La plus grande partie du portefeuille est constituée de valeurs d'entreprises industrielles canadiennes-françaises. L'actif de ce fonds a augmenté de 48% pour atteindre \$1,192,249. Le dividende a augmenté de 7%, étant porté de 28¢ à 30¢ par action. Le Fonds Collectif "C" — le fonds de plus-value — est celui dont l'actif a le plus augmenté en pourcentage, soit 254%, pour passer de \$563,461 à \$1,993,964, malgré une forte baisse dans la valeur de ses unités, causée par la chute considérable des cours boursiers à la fin du printemps.

1963 promet d'être une bonne année au dire de M. Gustave Boulanger, président et directeur général

Le rapport annuel des Fonds Collectifs traite, en outre des Plans de sécurité financière, plans contractuels qui ont été inaugurés en 1959. Ces plans permettent d'accumuler des unités d'un Fonds par le placement mensuel d'une somme pouvant varier de \$10.00 à \$1,000.00. Le capital souscrit par ces plans a plus que doublé au cours de l'année, et s'élevait à \$16 millions à la fin de l'année. Dans sa lettre aux participants, le président et directeur général, M. Gustave Boulanger, note que la confiance revient et que 1963 s'annonce une meilleure année qu'on le croyait auparavant. Il y a lieu d'avoir confiance dans l'avenir économique du pays, et il importe de participer financièrement à la croissance qui résultera de cet essor. La formule des Fonds Collectifs permet à tous de devenir co-propriétaires de nos industries et de participer à leurs profits et à leur progrès.

C'est le 15 décembre que l'institution précitée tiendra son assemblée annuelle

L'excellence du rapport annuel de Les Fonds Collectifs, dont nous avons fait ressortir ci-dessus les faits saillants, ne permet pas d'entretenir de doute sur son adoption par les participants, lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu après-demain, soit le 15 décembre à 10 h 00 a.m. au salon Chêne de l'hôtel Windsor. Nul doute que ces derniers s'exprimeront, aussi, à l'égard des mêmes administrateurs de Les Placements Collectifs Inc., de cette institution financière progressive qui voit à la distribution et à l'administration des fonds — incidemment, ses membres du conseil sont MM. René Paré, président du conseil, Gustave Boulanger, président et directeur général, François-Albert Angers, Benoît Benoit, Roland Chagnon, Paul-Émile Charron, Yvon Clermont, Jean Deschamps, André Dorion, J.A. Forand, Paul-Émile Fortin, Rosaire Gendron, Paul-H. Plamondon, et L.F. Poulin, soit autant des affaires et des professions libérales. C'est grâce à leur concours, secondés par une habile direction, que les Fonds Collectifs viennent de traverser "l'année la plus remarquable de leur histoire", au dire de M. René Paré. Comme la grande majorité de nos gens ne possèdent ni les connaissances étendues qu'exige aujourd'hui la gestion scientifique d'un portefeuille bien diversifié, ni les moyens de défrayer individuellement les services des professionnels de placement, leur recours sur une haute échelle, que jamais aux bons offices des fonds mutuels s'ajoute, d'autant plus qu'ils ne sont pas sans savoir que l'actif des Fonds Collectifs demeure constamment sous la garde du fiduciaire, en l'occurrence le Trust Général du Canada, une institution financière qui a fait ses preuves.

Marcel CLÉMENT

Société d'Entreprise de Crédit Inc. Institution de prêts hypothécaires

● Prêts sur maisons résidentielles et de rapports
● Centres d'achats — Motels — Edifices commerciaux
● Terrains — Prêts temporaires de construction
● Achats de portefeuilles — Prêts sur hypothèques existantes

Brochures explicatives à votre disposition

3703 ave Dupuis — Tél. 735-1371
Montréal — Québec — Sherbrooke — Trois-Rivières
Chicoutimi — Rimouski

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

Gouvernements — Institutions religieuses
Municipalités — Services publics — Industries

BÉLANGER INC.

Courtiers en valeurs mobilières
MEMBRE DE:
"L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières"

762 CARRÉ VICTORIA — MONTRÉAL
Tél: UN. 1-1461

Dépôts à courte échéance JUSQU'À

5 1/4% D'INTÉRÊT

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal • VI 4-3961



CAPITAUX DISPONIBLES POUR PRÊTS COMMERCIAUX ET HYPOTHÉCAIRES

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cours Journaux Par la PRESSE CANADIENNE							
Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Pier.	Net	Cm	Gm
Alex	628	20	30	20	-1		
Bell	900	10	10	10	+1		
Alcan A. Moly	900	205	201	205			
Union Pip	25	532	32	32			
Mex. Sarnio	500	10	10	10	-1		
Atlas Tel	9200	265	267	265			
Augustus	500	125	121	125	-1 1/2		
Bank of Montreal	5000	110	110	110			
Bell S. A.	520	970	930	970	+55		
Belmont	500	10	10	10	-1		
Beleches	8200	191	18	18	-7		
Lible Bon	150	514	14	14			
Brascan	500	10	10	10	-1		
Bruneau	1000	20	20	20	+1		
Canadair	500	10	10	10	-1		
C. Floor B. C.	500	118	17	14	+1		
C. K. Pate	10100	525	40	495	+40		
C. Nodine	500	10	10	10	-1		
C. S. Kipley	500	40	39	40			
Canalco	1000	4	4	4			
Cheney	500	10	10	10	-1		
Cessair	100	111	11	11	+1		
Chemical Bank	500	10	10	10	-1		
C. Mogador	750	23	23	23			
C. New Pac	100	18	18	18	-4 1/2		
Copagnie	900	376	376 1/2				
Copafarm	2000	26	25	25			
Dalfer	1900	20	20	20			
Dominion	5000	42	42	42			
D. Oilcloth	100	122	22 1/2	22 1/2	+4		
D. Orlin	500	10	10	10	-1		
Fab	500	10	10	10			
Fox Lake	2500	19	18	12			
Furukawa	500	10	10	10	-1		
G. Autotron	500	320	320	320			
Ginn Lake	700	209	205	205			
H. H. H. Co.	500	10	10	10	-1		
Int. Air	800	201	208	208			
J. J. J. Co.	500	10	10	10	-1		
Kubler	3747	285	275	275	-10		
Kenia	1800	285	266	276	-6		
L. L. Accp	500	10	10	10	-1		
Labrador	100	825	25	25	+1 1/2		
Ladboro	500	85	83	83	+3		
Lamont	500	10	10	10	-1		
Lamontage	100	56	81	81			
L. L. Co.	500	10	10	10	-1		
Maltrans	30500	9	8 1/2	9	+1 1/2		
M. Hygrade	1500	86	86	86	-1		
Melchers	1000	1019	1019	1019	-1 1/2		
Mer Chip	5200	20	19	17	-2 1/2		
Mex. Sarnio	500	10	10	10	-1		
Monroe	500	22	21	21	-2		
Nat. West	8750	165	165	165			
Nat. Peirles	100	11	11	11			
Nat. Rice	100	11	11	11			
Nat. Van	500	10	10	10	-1		
Nedeco	400	200	190	190	+10		
N. Norma	1000	4	4	4			
N. O. S. Co.	1000	10	10	10	+1 1/2		
N. R. Rare	800	35	35	35			
Opevick	500	275	275	275			
Pat. Sil	10000	32	32	32			
Peaces	7525	195	185	195	+10		
Peltic	500	10	10	10	-1		
Pitt Gold	3000	3	3	3			
Principine	22500	615	615	615			
R. G. Co.	500	10	10	10	-1		
Red Crest	3000	215	215	215			
R. G. Co.	500	10	10	10	-1		
Ruby Fox	200	260	250	250	-5		
SIL. Colum	300	300	285	285	-5		
Silver	6800	165	165	165			
Sauc Dev	8400	20	20	20			
Silver Reg	8000	20	20	20			
Silver	5150	15 1/2	14 1/2	14 1/2	+1 1/2		
Spartan	300	55	55	55			
Spruce	500	10	10	10	-1		
Sullivan	1000	145	145	145	+1		
Tech	16500	11	10	10	-1 1/2		
T. E. Co.	2750	11	10	10	-1 1/2		
Tib Exp	612200	15	15	15	+1 1/2		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		
U. Asbestos	100	300	300	300	+10		

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

[illegible]

BOURGE DE MONTRÉAL

[illegible]

Moyennes à N.-Y.

Projetos de Lei		Ann.	pass.	381,3	122,8	148,3	266,4
	30in 15rr 15ut 60's	1962	Haut	377,1	127,2	142,9	262,5
		1962	Bas	285,8	97,0	110,3	200,8
Mercredi	340,9 117,1	1961	Haut	384,1	130,5	148,9	269,9
Mardi	339,5 116,8	1961	Bas	319,5	112,2	111,8	219,4

LE
TROUSSEAU
DU
BONHEUR

les clefs
du succès
et de la
sécurité



**UN PLAN COOPÉRATIF D'ÉPARGNE
QUI VOUS OFFRE:**

1. **LA CLEF DE VOTRE MAISON:** un moyen sûr de devenir propriétaire ou d'effacer une hypothèque.
2. **LA CLEF DE VOTRE ENTREPRISE:** en prévoyant son expansion future.
3. **LA CLEF DE VOTRE AVENIR:** en vous préparant une retraite confortable.

Sans obligation, demander notre brochure explicative.

COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LTÉ
fondée en 1903

Siège social: 1306 est, rue Ste-Catherine, Montréal

Wiser's Idest

... le produit d'une
distillerie réputée pour
ses whiskys bien vieillis

Mis en vente juste à temps pour les Fêtes

**Par lui, vous êtes en contact
direct avec plus de 1260
centres d'affaires au Canada**

American Stock
Exchange

Pour obtenir des renseignements sûrs, allez le voir à
"la Banque qui aide votre entreprise à progresser"!

Les 1260 succursales que la Banque de Commerce possède dans tout le Canada peuvent être, en fait, autant de succursales pour votre propre entreprise!

Que vous désiriez connaître la situation de l'embauchage à Sudbury, la disponibilité de représentants à Halifax ou le coût de l'électricité à Penticton — le gérant de votre succursale de la Banque de Commerce peut vous fournir toutes les réponses grâce à la possibilité qu'il a de se renseigner par l'intermédiaire des autres gérants de la Banque.

Vous aider à développer votre entreprise est donc l'une des principales fonctions du gérant de votre succursale de la Banque de Commerce; ses conseils et les services dont il dispose (vous en trouverez une liste partielle ci-dessous) sont à la mesure de vos affaires. Faites sa connaissance! Son expérience des affaires et les services qu'il met à votre disposition peuvent être d'une aide inestimable pour l'essor de votre entreprise.

**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

LA BANQUE QUI AIDE VOTRE ENTREPRISE À PROGRESSER: PRÊTS COMMERCIAUX • COMPTES COURANTS • ENQUÊTES SUR LA SOLVABILITÉ • LETTRES DE CRÉDIT • SERVICE BANCAIRE DE PAIEMENTS
GARDE DE VALEURS • SERVICE DE DÉPÔTS DE 24 HEURES • INFORMATION COMMERCIALE • AIDE RELATIVE AU COMMERCE EXTÉRIEUR • BANQUES CORRESPONDANTES DANS LE MONDE ENTIER

Sur les pentes enneigées...

Par Rénald BOOTHMAN

Nous revoyons cette semaine pour vous expliquer la technique de base du ski. Pour débiter, le chasse-neige s'emploie pour réduire la vitesse ou modérer avant d'exécuter un virage. Placer les skis en position de V, les spatules se rapprochant mais ne se touchant pas, les talons des skis écartés, le poids du corps réparti sur les deux skis, avec pression sur les carrés intérieurs, genoux et chevilles fléchis de la même façon dans la position de descente; diriger le haut du corps vers la plante des pieds, dans une position relâchée, car en pratiquant le ski, vous devez toujours être détendu; s'il y a tension ou crainte, lors d'une chute, vos réflexes en seront affectés. Les bras légèrement vers l'avant, les mains dégainées du corps avec les cannes ne touchant pas la neige. Il faut maîtriser ses exercices avant de continuer. La phase suivante consiste à enchaîner la position de descente et le chasse-neige, consolidant l'équilibre et le contrôle. De la position de descente, il faut ouvrir le skis dans la position de chasse-neige en fléchissant les genoux et poussant extérieurement les talons des skis, et pour revenir dans la position de descente il faut relâcher la flexion ou faire une extension pour enlever la prise des carrés, ce qui aidera à rapprocher les skis. La flexion et l'extension ne doivent pas être exagérées car il faut skier toujours élégamment.

Nous continuerons la semaine prochaine avec la rotation et le chasse-neige virage. N'oubliez pas que si vous avez de la difficulté à maîtriser ces mouvements, la seule solution est de prendre quelques leçons d'un moniteur qualifié. La semaine dernière, lors de l'Ecole des Moniteurs de ski du Canada, 73 élèves obtinrent leurs brevets pour la première année. Parmi nos canadiens français à l'honneur, mentionnons, Claude Cousineau, de Rimouski, Claude Tremblay, de La Tuque, Léo Robitaille de Québec, André Gagnon, Maurice Caron, Gilles Legris, Roger Desjardins de Matane, George Blondin, Léo Duquette de St-Faustin, Renée Lantagne de Québec, Denyse Pomerleau, Louis Hébert de Montréal, qui, l'an dernier, sortit premier élève de l'école amateur A.C.S.M., Jacques Dubois, Guy Boivert, Théo Gagnon, de Roberval. Ce qui prouve hors de tout doute que ces gens compétents acquerront de l'expérience et se feront sans aucun doute une renommée dans le domaine de l'enseignement du ski. Lors de cette semaine de ski, à cause de la rareté de la neige, les élèves voyageaient 200 milles par jour pour aller skier soit à 40 milles de Chicoutimi, le centre de l'école étant au Château Lac Beauport. L'intégrité des examinateurs ne fut en aucun temps en doute afin de protéger le statut du professionnalisme dans le domaine de l'enseignement, j'aimerais souligner ici le travail énorme fait par Raymond Lancot, qui en plus des sessions régulières, organisa trois sessions en français pour donner la chance à tous de perfectionner le vocabulaire des termes bien français, pour s'exprimer dans notre langue et être bien compris. Pour les élèves de deuxième année, mention à Jean Lessard, directeur de l'école du mont Sutton, et à Claude Nantel, de Montréal qui ont obtenu leur C.S.I.

Renseignements sur quelques stations de ski de la province :

SAGUENAY — LAC ST-JEAN

Parc de la Place d'Armes, rue Bégin, Chicoutimi: 2 télécables avec trois pistes, surveillance sur les pentes avec patrouilleurs qualifiés de l'Ambulance St-Jean; 9 instructeurs qualifiés, cours pour les jeunes le samedi A.M., ski le soir, clinique médicale, restaurant et cafétéria.

Centre de ski Clairval, boulevard Talbot, La Terrière, Qué: 2 monte-pentes, 2 pistes, Ecole de ski, 9 instructeurs qualifiés, clinique, patrouille, ski le soir, stationnement pour 1,000 autos.

Centre de ski Kénogami, Kénogami: 1 téléski, 3 pistes, école de ski, 3 moniteurs qualifiés, patrouille, clinique, pistes éclairées, stationnement: 200 autos.

Club de ski Roberval, Route de la Pointe Bleu: 1 télécable, 3 pistes, école de ski, 3 instructeurs. Organisateur de la Traversée du Lac St-Jean en ski, patrouille canadienne.

Mont Villa Saguenay, Alma, Lac St-Jean: 2 télécables, 3 pistes, patrouille canadienne, école de ski, 3 instructeurs qualifiés, clinique, restaurant, pistes entretenues par raquetteurs, ski le soir, cours privé de ski le soir, stationnement.

Club de ski Mont Mars, Port Alfred: 1 téléski, 1 télécable, 5 pistes, école de ski, 4 instructeurs clinique, patrouille, cours de ski le mardi soir, longueur de téléski 2,800 pieds, dénivellation 800 pieds.

Mont Mésy, Notre Dame d'Hébertville, Lac St-Jean: 1 télécable, 3 pistes, cafétéria, restaurant, stationnement, 200 autos.

Faits d'hiver: Vuarnet, Périllat, Bozon, Du Villard, Bonlieu, Lacroix, tous ces champions de l'équipe nationale française seront en vedette lors de la présentation du film Ski Tital, en la salle St-Stanislas, 1371 Laurier Est, les 18 et 19 décembre prochain à 8:00 p.m.



Un coureur passant une porte sur un tracé de slalom. Notez le casque protecteur de sécurité pour la tête. Il est à conseiller, surtout aux débutants qui s'aventurent sur des pentes abruptes.

Candidats heureux aux examens de l'école professionnelle de ski

L'école professionnelle des moniteurs de ski du Canada a tenu la semaine dernière ses concours pour les candidats qui voulaient se qualifier en technique du ski et obtenir leur diplôme de compétence. Soixante-treize candidats ont passé les examens de première année et obtenu leur "C.S.I." et 45 autres ont réussi aux examens de deuxième année pour recevoir leur parchemin de "C.S.I.".

Voici la liste des candidats heureux:

S.I.

Miller Tiger Robert, Achtemer Gail, Robertson Neil, Cousineau Claude, Boccock Robert, Riddell Michael, Hill Barry, Dery Donald, Adams John, Tremblay Claude, Robitaille Léo, Wayda Walter, Gagnon André, Caron Maurice, Kraljick Wayne, Legris Gilles, Campbell R. W., Kraljick Fred, Lefebvre Wayne, Desjardins Roger, Blondin George, Jacobs Helen, Pave, Voitchovak Alois, Duquette Léo, Sepp Stadler, Malette David, Williams, Bircher Rolf, Powell Maurer, Lantagne Renée, Welsboro Tim, Blauvelt Steve, Kraljick Ulrich, Skene Chris, Langie Wolf, Lauridsen Adrienne, Pieper B., Hanna Marjorie, Skelton James, Thomas John, Fisher Richard, Pomerleau Denyse, Hébert Louis, Walson Nancy, Darcy Deborah, Mireault Robt, Pieper Arden, Bail Alex, Skene Patricia, Reeve Paul, Walford Robert, Erickson Edred H., Skene Robert, Copeland Richard, Booth Sean, Hughes William Paul, Henderson Derek S., Dubois Jacques, Dalabona Hugo, Brewer Libby, Jamieson James William, Moss Frank, Kreis Hans, Boothman Rénald, Freinbichler Herman, Rolavert Guy, Gilbertson Warren, Elkin Rodi, Miller Emily, Kaliza Sylvester, Tronstad Ivar, Parfere Christ, Gagnon Théo, Sawick Joseph.

C.S.I.

Podrelesach Mario, Hilzinger Kario, McFadden Lorne, Mittenmayr Franz, Jacobs David, Borutko Hans, Geier Hans, Handa John, Gerometta Giovanni, Colt Blase, Pieper Arden, Binglestone Gail, Baker Paul, Gregory James A., Tucker William, Lessard Jean, Sneyd Peter, Nantel Claude, Gemma Sunny, Marouta Paul, Beaudoin Alde, Richard Carmen, Ayer Doug, Grenberg David, Nicholson Nick, Desjardins Roger, Baker Kenneth S., Wells Sidney, Segal Stan, Stover William, Veen Mike, Pattee Mary, Chapman Leonard, Whittier Carl, Hannon John, Strube Edward, Lequeret Jean P., Riffon Norval, Lefebvre Paul, Fischer Roger, Valje Roland, Giddings Gusta, Jardine Mel, Savary Jean P., Kelly Guy.

BOXE

DALLAS, Texas. — Curtis Cokes, 145, de Dallas, a défait Puntos Doero, 145, de Mexico, par mise hors de combat au deuxième round.



Photo prise au mont Sutton. M. Raymond Dufresne, architecte et sa fille Francyne, se préparent à la descente.

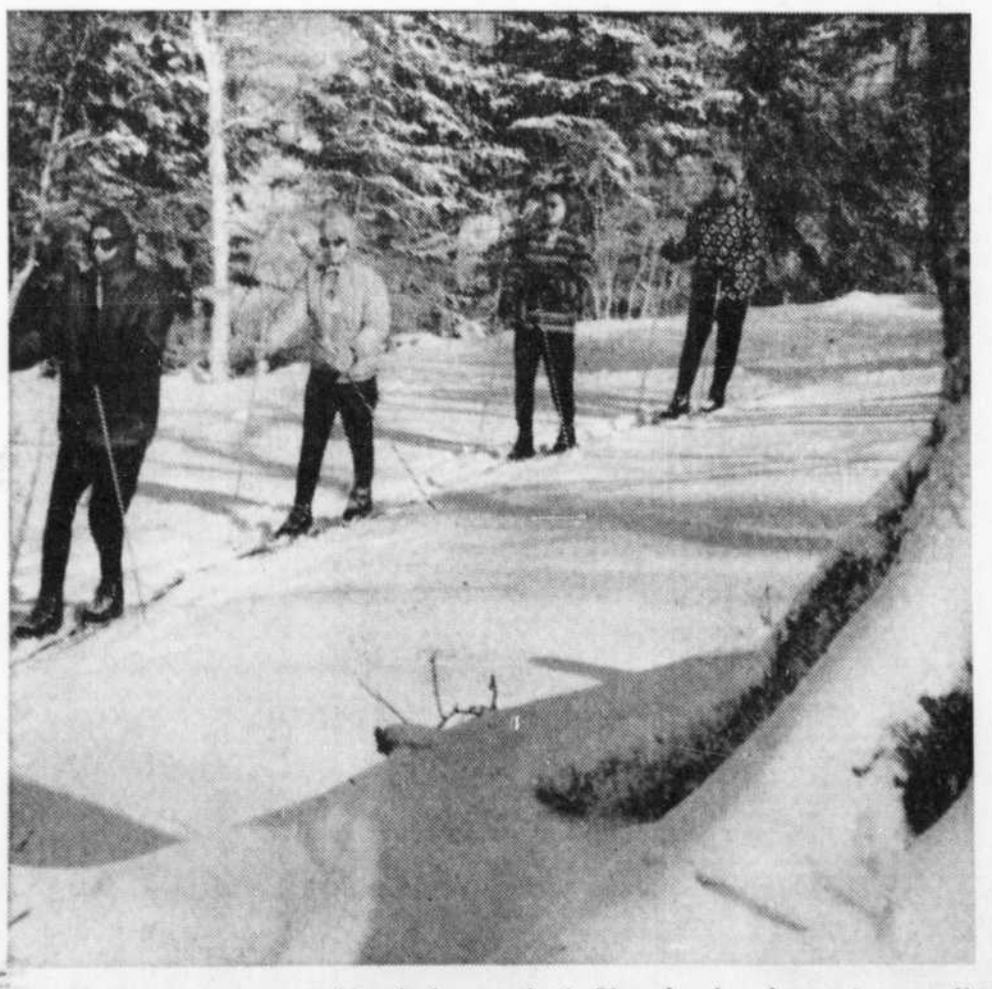
SEUL MOLSON SATISFAIT TOUS LES GOÛTS...

MOLSON
BIÈRE EXPORT ALE

MOLSON
CANADIAN
lager beer

La Bière Douce LAURENTIDE
MOLSON LIGHT ALE

FAITES-EN UNE BONNE PROVISION... POUR VOUS ET VOS AMIS!



Le ski de montagne pourra bientôt être pratiqué. Rien de plus charmant que cette caravane qui part à la file indienne. Il est prudent de ne jamais partir seul pour ce genre d'excursion.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Toe Blake, le chat et la pinle de crème...

Avez-vous déjà observé un chat se poulcher les baines après avoir ingurgité sept ou huit bonnes lampées au rythme accéléré des "lap-lap-lap-lap"? Il s'assoit bien tranquillement sur son arrière-train, regarde à gauche à droite, histoire de voir s'il ne verrait pas venir un intrus, se frotte le museau deux ou trois fois de sa patte droite, se replace en position du plus goudand des gourmets, puis en ronronnant, déclare: "Y'a rien de meilleur que de la bonne crème... si on la fouettait un petit peu!" Malgré tout ce qu'a de peu polie cette comparaison, je ne peux m'empêcher de penser à Toe Blake. Car en fin de semaine le Canadien rencontre coup sur coup les Rangers de New York et les Bruins de Boston. Les Rangers représentent le petit gâteau des anges, les Bruins, la crème qui le décore. A cinq points seulement de la tête du classement, avec deux parties de moins de jouées, que Chicago, le meneur du circuit, j'entends d'ici Toe Blake, devant l'opportunité que lui offre le calendrier des joutes, dire en souriant: "Aucun danger d'indigestion, versez-en de la crème fouettée..."

... les autres font chorus

Et pendant que samedi soir Chicago et Détroit vont s'entre-dévorer et que le lendemain soir ce sera le tour de Toronto d'aller s'émousser à Chicago, les compteurs du Canadien vont certainement s'en donner à cœur joie et à "bâtons rompus".

Geoffroy de retour dans l'alignement du Canadien, à trois points de la tête des compteurs, se fera certes un plaisir et un devoir de saluer poliment du bout de son bâton son cousin le Gump Worsley pour qui il éprouve une affection toute particulière; tout le monde sait d'ailleurs le plaisir extrême que prend le Boomer à salir le fond de la cage de Worsley, Worsley qui a déjà répliqué au Boomer que si ce n'était que de lui, Geoffroy serait dans les "mineures" depuis longtemps! Puis il y a Gilles Tremblay dont la faim ne s'assouvit que lorsqu'il fait manger du caoutchouc au gardien de buts ennemi. Car plus "l'autre" en mange, plus lui en vit... rapport que lorsqu'il se présente pour la signature de son contrat annuel, il mange en rapport directement proportionnel avec ce qu'il a réussi à faire manger aux autres!

... et le groupe des affamés augmente!

Enfin pour n'en citer que quelques autres, il y a Jean Béliveau, dont on a comparé le cœur à une "Austin", qui ne dit mot mais qui n'en pense pas moins qu'aujourd'hui un petit moteur ne veut pas toujours dire p'tit rendement! Malgré tout ce qu'on a pu dire, Béliveau n'a qu'un tout petit moteur de cœur, a quand même les jambes assez longues pour se retrouver après seulement deux ou trois enjambées "drette" là devant le gardien de buts désemparé; rendu à la bouche des buts, je ne sache pas qu'il ait perdu le sens de la direction au point de ne pouvoir diriger ce tout petit morceau de caoutchouc entre deux poteaux. Béliveau, pour ceux qui ont parlé un peu trop vite, n'est tout de même qu'à six points du haut de la liste. S'il fallait que samedi Geoffroy-Tremblay-Béliveau décident que leur "week-end" des fêtes commence, je connais deux messieurs du nom de Worsley et Perreault qui trouveraient leurs étrennes d'un très mauvais goût! Moore, Rousseau, Provost, etc. eux aussi viennent s'asseoir en rond et en fermant les yeux je vois très bien Toe Blake, le ventre plein, ronflant, compter ses vœux gras...

Frank Mahovlich parviendra-t-il à compter 50 buts cette saison?

Au train où va Frank Mahovlich, on croirait qu'il a de bonnes chances de compter 50 buts au cours de la saison courante. Il faut se rappeler, cependant, ce qui lui est arrivé lorsqu'il est venu près d'atteindre ce rare total.

Le gros ailier droit des Maple Leafs de Toronto n'y a pas été de main morte ces derniers temps. Au cours de ses huit dernières joutes, il a compté huit buts et il domine la ligue Nationale de hockey dans la catégorie des compteurs avec 15 buts.

Tout permet de croire qu'il va encore connaître l'une de ses meilleures saisons de l'année, probablement la meilleure, ce qui voudrait dire qu'il compterait plus de 50 buts.

Mais il semble que Mahovlich devra seconder la guigne qui le poursuit à la fin de chaque saison s'il veut atteindre son objectif.

Lions de Détroit vs Green Bay

Les spectateurs canadiens pourront voir les Lions de Détroit — qui ont rivalisé avec les Packers de Green Bay, pour le championnat de la Division de l'Ouest pour la L.N.F. — durant les dernières semaines — sur les réseaux de Radio-Canada le dimanche 16 décembre.

Ce match, qui fait partie de la série de retransmissions commanditées par la brasserie Carling-Lee, opposera les Lions aux Bears de Chicago, qui occupent la troisième place dans la Division de l'Ouest.

Détroit continuera de menacer les Packers grâce à sa victoire sur les Vikings de Minnesota 37 à 23 dimanche dernier. Milt Plum, le meilleur passeur de la Ligue l'an dernier, était en grande forme. Il a réussi deux passes de touche et un but d'une botte de 22 verges.

En plus de leur excellente offensive, les Lions ont une bonne défense. En jouant contre les Vikings ils ont pu intercepter cinq passes et rattraper cinq échappées. Trois de ces échappées et une interception leur ont permis de compter.

Le quart-arrière Bill Wade, des Bears de Chicago compte parmi les meilleurs passeurs de la saison avec l'aide de Mike Ditka, J. Bears ont pu remporter des victoires importantes. Dimanche dernier ils ont écrasé les Rams de Los Angeles 30-14.

Détroit a besoin d'une victoire sur Chicago, mais les Bears sont dans une forme telle, qu'ils devront lutter dur pour l'avoir.

Belle tenue des nageurs du Canada

AUCKLAND. — Les nageurs canadiens ont affiché une belle tenue en Nouvelle-Zélande lors de leur tournée à la suite des Jeux de l'Empire en Australie.

A Rotorua, Sandy Gilchrist, de la C.B., a remporté deux victoires: dans les 100 verges, style libre, et dans les 220 verges, style libre.

D'autre part, Jack Kelso, de la C.B., a triomphé dans l'épreuve des 100 verges, à la brasse.

Patty Thompson, de Hamilton, a emporté dans les 400 verges, style libre.

D'autre part, Stratford, Madeleine Wevigny, de Montréal, est sortie vainqueur dans les 220 verges, style libre, tandis que Alison Glendenning, de Hudson Heights, Qué., se classait deuxième dans les 100 verges, à la brasse.

Chez les nageurs, Aldy Meinhardt, de Vancouver, a triomphé dans les 100 verges, style papillon, cependant que Steve Rabinovitch, de Montréal, l'emportait dans les 100 verges, à la brasse.

Enfin, Tom Dinsley, de Vancouver, qui avait remporté une médaille d'argent lors des Jeux, n'avait pas de rival, mais a tout de même donné une belle démonstration de plongeon au profit des spectateurs.

Association canadienne des loisirs

Réunion en vue de jeter les bases d'une Association canadienne des Centres de loisirs. Jeudi, le 13 décembre 1962 au Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception, 4265, avenue Papineau, Montréal.

Sont convoqués les directeurs de la C.O.P., les présidents des Fédérations régionales, des Services de loisirs, les directeurs des Centres de loisirs des provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick.

— 10 heures a.m.: Inscription des participants. Brève allocution de bienvenue par le Père Marcel de la Sablonnière, s.j., directeur du Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception et membre du Conseil consultatif national de la santé et du sport amateur.

— Pourquoi cette réunion? Quels en sont les objectifs précis? Qu'est-ce que les Centres de loisirs comme tels, peuvent attendre du Gouvernement fédéral en s'en tenant à l'esprit et au but du Bill C-131?

— Etude du Bill C-131, à l'aide du "Manuel de références subventions fédérales à la santé et au sport amateur".

— Prise de connaissance de tous les octrois accordés par le Fédéral sur suggestion du Conseil national de la santé et du sport amateur.

— Etude, en comités, des principaux besoins des Centres de loisirs, en tenant compte des strictes possibilités d'aide de la part du Gouvernement fédéral. Le Fédéral peut aider une association canadienne à réaliser quelque chose de neuf, mais ne peut accorder de subventions à tel ou tel Centre en particulier.

— Election des officiers de la nouvelle association canadienne des Centres de loisirs. Il faudrait des représentants d'au moins trois provinces. Et nous suggérons un comité provisoire.

— 5 heures de l'après-midi, conférence de presse pour faire connaître la fondation officielle de l'association, ses principaux objectifs, ses officiers.

— Dans la soirée, à 8 h., au Centre Notre-Dame que le directeur, M. Yvan Coult, met gracieusement à notre disposition, présentation d'un film extraordinaire, en premier à Montréal, sur les jeux Olympiques de Rome 1960 en couleurs et d'une durée de 2 heures et trente, nous sera présentée en premier à Montréal par la compagnie Incom.

FORUM

Ce soir à 8h.30

LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

BOSTON

— VS —

CANADIENS

Sieges terrasse à \$1.75 et admission générale à \$1.25 les \$1.50 maintenant en vente. Admission générale à \$1.25 en vente ce soir, à 7h.30 p.m., au guichet de la rue St-Luc.



HIER
Ligue Nationale
Chicago 4 Rangers 3
Ligue Américaine
Hershey 3 Québec 0
Pittsburgh 4 Cleveland 2

CE SOIR
Ligue Nationale
Boston 4 Canadiens
Rangers 3 Detroit

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	14	7	7	77	60	35
Détroit	13	7	5	64	55	31
Toronto	13	10	3	78	70	29
Canadien	11	8	6	71	62	28
New York	8	15	4	73	89	20
Boston	3	15	7	47	61	13

LIGUE AMERICAINE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	14	5	4	77	74	32
Springfield	14	10	2	108	100	29
Providence	13	11	2	88	78	28
Hershey	13	12	1	93	83	27
Baltimore	10	11	2	75	82	22

DIVISION OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	17	4	3	115	122	37
Rochester	15	10	3	99	81	35
Cleveland	8	18	1	78	118	17
Pittsburgh	6	16	1	62	79	13

LIGUE DE L'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Kingston	17	4	3	115	122	37
Hull	15	6	2	83	67	32
Sudbury	11	10	4	115	106	26
Syracuse	3	14	4	59	80	10

LIGUE "JR" ONTARIO

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	9	2	6	67	59	24
Peterborough	8	4	4	58	43	20
Niagara F.	7	4	7	65	50	19
Hamilton	6	8	5	73	74	17
S. Catharines	6	7	5	63	82	17
Windsor	3	12	2	48	63	8

Ligue Américaine Les compteurs

	R	A	Pts
Sweeney, Springfield	11	29	40
Cline, Springfield	18	13	31
Bever, Springfield	15	18	31
Marshall, Hershey	14	18	32
Gambie, Rochester	17	11	28
Burchell, Québec	10	18	28
Morton, Hershey	9	19	28
Balducci, Providence	10	28	28
Ferguson, Cleveland	16	11	27
Ciesla, Cleveland	11	16	27
Hannigan, Baltimore	13	14	25
Sullivan, Baltimore	11	15	25
Leach, Providence	11	15	25
Bartlett, Providence	9	17	25
Masteron, Cleveland	9	21	23
Strafuss, Buffalo	6	19	23
Anderson, Springfield	16	9	23
Ubrico, Rochester	10	15	23
McKenzie, Buffalo	19	14	24
DeJordy, Hershey	8	18	24
Brilliant, Providence	15	9	24
Masuri, Providence	9	15	24
Kilrea, Springfield	6	18	24
Creighton, Baltimore	6	17	23
Robinson, Buffalo	11	12	23
Glover, Cleveland	6	17	23
Hiltz, Cleveland	8	15	23
Rivka, Hershey	7	15	23
Edman, Rochester	10	12	22
Harris, Springfield	4	18	22
Collins, Buffalo	8	15	21
Roussseau, Québec	6	15	21

Chicago l'emporte, 4-3

CHICAGO. — Les Black Hawks de Chicago ont opéré un ralliement de deux buts en dernière période pour vaincre les Rangers de New-York, hier soir, au compte de 4-3. Ils ont ainsi porté à quatre points leur avance sur les Red Wings de Détroit, mais ils ont joué trois parties de plus que le club de Sid Abel et que le Canadien qui reçoit ce soir les Bruins de Boston.

Pierre Pilote ouvrit le pointage à 7.05 de la première période. C'était son cinquième but de la saison. Bobby Hull avait préparé le jeu. Vingt secondes plus tard, Dean Prentice égalisait le pointage sur des aides de Junior Langlois et Andy Heberton. C'était le neuvième but de Prentice.

Après un but de Stan Mikita, son 10ième de la saison, assisté de Ken Wharram et de Al MacNeil, à 7.04 de la deuxième reprise, Andy Bathgate a déjoué Glenn Hall, seul, à 7.27. C'était son neuvième but de la saison. Vers le milieu de la période, Bronco Horvath, avec son cinquième but de la saison, a donné l'avance aux Rangers. Doug Harvey et Dean Prentice obtinrent des assistances sur ce but.

Ken Wharram nivela le pointage à 2:32 de la dernière période avec l'aide de Al MacNeil et Stan Mikita. Puis Billy Hay compléta le dernier but de la partie et le but décisif, à 9:30, sur des passes de Chico Maki et Al MacNeil.

SOMMAIRE
Première période
1-Chicago, Pilote (3) 7:05
(Hull)
2-New York, Prentice (9) 7:23
(Langlois, Heberton)

Deuxième période
3-Chicago, Mikita (10) 7:04
4-New York, Bathgate (9) 7:27
5-New York, Horvath (5) 7:27
(Harvey, Prentice)
6-Chicago, Langlois (3) 7:28
(Maki, MacNeil)
Troisième période
7-Chicago, Hay (7) 7:30
(Maki, MacNeil)
Punition: Austine

Punitions: Hillman 5:04, Lennox 3:08, Nesterenko 8:18, Robinson 14:48.

Arbitre: J. G. Gosselin.

Remarque: Les Rangers ont joué trois parties de plus que les autres équipes.

Par ailleurs, Zora Folley s'attaquera à Doug Jones, samedi soir, à New York, chez les poids lourds.

A Rome, vendredi soir, un combat mi-lourd opposera Giulio Rinaldi à Bobo Olson.

Enfin, le Montréalais Bob Clérucq rencontrera Tom McNeely au Garden de Boston, vendredi soir, alors que le boxeur mi-moyen Charlie Scott échangera des coups avec Bob Fomire.

BOUCHARD AINE & FILS

BEAUNE, FRANCE

vous offre deux vins de table excellents de réputation mondiale

• BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé Ref. 426-G, Btle. — 426-H, 1/2 Btle.

• DRY POUILLY FUISSE RESERVE — Vin blanc — Ref. 447-E, Btle. — 447-F, 1/2 Btle.

P.S. — Il est bon d'insister sur les nombreux décalques et de les visiter aux magasins de la Régie des alcools du Québec.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4.000 milles — Estimes et remorquage gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISION SPECIALTY LTD.

5529, rue Papineau Mtl 34 527-3641

les compteurs de la

L.H.N.

Mikita, Chicago 10 18 28

McDonald, Chicago 12 14 26

Prentice, N.-York 9 16 25

Bathgate, N.-Y. 8 17 25

Bucky, Boston 10 14 24

Geoffroy, Can. 11 12 23

Oliver, Boston 10 13 23

Hova, Detroit 10 13 23

Hull, Chicago 8 15 23

Delvecchie, Detroit 6 17 23

Mahovlich, Toronto 15 7 22

MacDonald, Detroit 12 9 21

G. Tremblay, Can. 12 8 20

Richard, Canadien 8 12 20

Harris, Toronto 7 13 20

Béliveau, Can. 4 16 20

Keon, Toronto 7 11 19

Armstrong, Tor. 11 7 18

Henry, N.-York 9 9 18

McKenney, Boston 9 9 18

Ingarfield, N.-York 9 9 18

Heberton, N.-Y. 9 9 18

Hay, Chicago 7 11 18

Wharram, Chicago 8 9 17

Pennington, Boston 7 10 17

Duff, Toronto 5 12 17

Harvath, N.-Y. 5 12 17

Ullman, Detroit 7 9 16

Marshall, Canadien 6 9 15

Kelly, Toronto 5 9 14

Talbot, Canadien 0 14 14

Provost, Canadien 7 6 13

Murphy, Chicago 7 6 13

Pulford, Toronto 6 7 13

Gendron, Boston 4 9 13

Smith, Detroit 4 9 13

Lunde, Chicago 3 9 12

Mohs, Boston 3 9 12

Howell, Rangers 1 11 12

Nevin, Toronto 5 6 11

Spencer, Boston 3 8 11

Toppazzini, Boston 3 8 11

Stewart, Toronto 3 8 11

Hicke, Canadien 2 9 11

Harvey, Rangers 2 9 11

Brewer, Toronto 1 10 11

Gadsby, Detroit 0 11 11

Ratelle, N.-Y. 7 3 10

Gilbert, N.-Y. 4 6 10

Barkley, Detroit 2 8 10

Horton, Toronto 2 8 10

Nesterenko, Chicago 2 8 10

Langlois, N.-York 1 9 10

MacNeil, Chicago 1 9 10

Williams, Boston 6 3 9

Fulkner, Detroit 5 4 9

Pilote, Chicago 4 5 9

Moore, Canadien 4 5 9

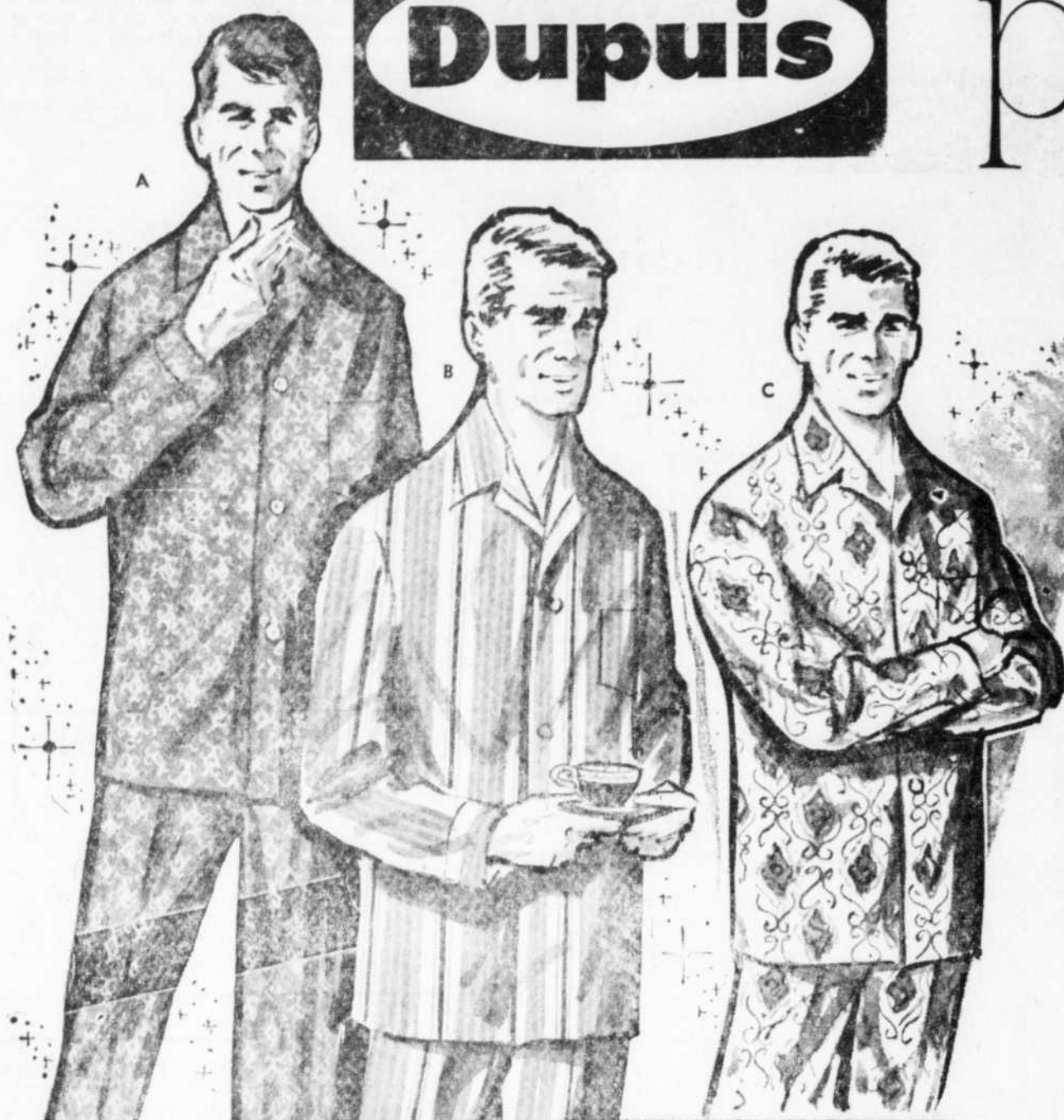
Pourquoi pas

Dupuis

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30 - Samedi 5 h. 30

... toute la famille sera ravie de ces

pyjamas

MUSIQUE
DES FÊTES
PAR TOUT
LE MAGASINCLAUDE
CHAMBERLAND
à l'orguetous les jours
2 à 4 hrs
et 7 à 8 hrsL'orgue est une gracieuseté
de J. Donat Langelier, Ltee

Pour monsieur...

A. BROADCLOTH SOYEUX

Rouge, vert, bleu à délicats motifs. Devant boutonné, manches longues. Pantalon ample, taille élastique.

A, B, C, D, E. **10.00**

B. FINETTE ANGLAISE

Texture douce et serrée, rayures en bleu, rouge, vert sur fond blanc. Tailles A, B, C, D, D. Devant boutonné, manches longues. Pochette. Pantalon taille élastique.

7.00

C. FINETTE LAVABLE

Coton "Sanforized" en rouge, gris ou vert avec PAISLEYS. Gilet boutonné, manches longues. Pochette. Pantalon ample, taille élastique. Tailles A, B, C, D, E.

6.00

D. BROADCLOTH Fantaisie

Fin coton "Sanforized" aux motifs: bleu, vert ou rouge sur fond blanc. Gilet boutonné, manches longues, poche poitrine. Pantalon ample, taille élastique. Liséré uni aux col, poches, poignets.

A, B, C, D, E. **6.00**

E. EN FINETTE IMPRIMÉE

Finette de coton "Sanforized" motifs en bleu, vert, rouge sur fond blanc. Gilet boutonné, manches longues, poche poitrine. Pantalon à taille élastique.

5.00DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 620

Pour madame...

K. FINETTE LAVABLE

Le gilet encolure bateau, manches 3/4, corsage imprimé. Le pantalon est uni, taille élastique, tons de bleu ou or. Tailles 32 à 38.

3.99

L. FINETTE IMPRIMÉE

Déliçats motifs à effet de rayures en rose ou bleu sur fond blanc. Gilet à manches longues. Le pantalon long sur ceinture élastique. Qualité populaire et joli modèle.

3.99

FINETTE "ÉCOSSAISE"

(Non illustré)

Imprimés: ROYAL STEWART, (rouge) DRESS STEWART, (rouge blanc) DRESS CAMPBELL, (vert/bleu) Finette "Sanforized" manches longues. Ceinturon à frange blanche. Pantalon sur taille élastique. Tailles 32 à 40.

6.99

DUPUIS - DEUXIEME, RAYON 350

P. Pour fillettes 8-14 ans

Pyjamas de finette imprimée en rouge ou bleu sur fond blanc. Gilet à petit col droit "chinoise" manches longues. Pantalon ample, la ceinture élastique. PLUSIEURS AUTRES MODELES A CE BAS PRIX.

2.99

Adolescentes 8 à 14 ans

(Non illustré)

Pyjamas de broadcloth à deux tons: blanc/bleu et blanc/rose. Gilet à empiècement plissé. S'attache au dos. Manches 3/4 plissées. Délicate broderie au bas. Pantalon taille élastique.

3.99

DUPUIS - TROISIEME, RAYON 550

PARTAGEZ
VOTRE
JOIE
À
NOËL

Donnez un cadeau au patient mental oublié

Vous pouvez déposer votre cadeau dans les boîtes
spéciales placées à tous les étages chez Dupuis

F. GARÇONS 8 à 16 ANS (P.M.G.)

"STANDFIELD" en finette douce. "POLOJAMA" gilet pull-over, manches longues. Tricot contrastant aux col, poignets et bas. Pantalon taille élastique, tricot aux chevilles.

3.98

DUPUIS - MEZZANINE, RAYON 661

G. GARÇONS DE 8 à 18 ANS

Pyjamas en broadcloth de coton ou en finette. Fantaisies en rouge, bleu ou vert fond blanc. Manches longues, poche poitrine. Pantalon taille élastique.

2.98

ENFANT!... VENEZ VOIR

"PERE NOEL"

AU QUATRIEME ETAGE CHEZ DUPUIS

IL REMET A CHAQUE ENFANT
UN SOUVENIR,
c'est GRATUITLA JOLIE FÉE DES ÉTOILES est aussi l'invitée de
DUPUIS au quatrième étage. Un cadeau-souvenir
pour chaque enfant. Entrée .25LE PETIT TRAIN DU NORD encore une fois en
service pour la grande joie des jeunes... Faites
souvent des randonnées. Le voyage .15CITE DES JOUETS
DUPUIS - QUATRIEME, RAYON 510